

CENTRE DE RECHERCHES EN ECONOMIE
APPLIQUEE POUR LE DEVELOPPEMENT
BOUZAREAH - ALGER

PREMIER RAPPORT D'ETAPE

CONVENTION UNIVERSITE DE ROSKILDE / CREAD 1993

Projet MEDCAMPUS

*Formation des analystes du marché du travail
au Maghreb et Machreq*

Présenté par

M. MUSETTE Mahmad Saib - chargé de recherche ,CREAD
M. HAMMOUDA Nacereddine - chef de département Emploi, ONS
M. SAIM Ahmed - Directeur du Marché du Travail, ANEM

Alger, 1994

S o m m a i r e

Introduction

DOCUMENTS SUR L'ALGERIE

- * Analyse bibliographique du marché du travail en Algérie
par M. SAIM Ahmed
- * Sources et Qualités des Données en Algérie
par MUSETTE Mahmad Saib
- * Structure Economique et Emploi en Algérie
par MUSETTE Mahmad Saib

DOCUMENTS DE SYNTHESE SUR LE MAGHREB

- * Sources et Qualités des Données au Maghreb
par HAMMOUDA Nacereddine
- * Emploi Féminin au Maghreb
par M. MUSETTE Mahmad Saib
- * Les Services Publics à l'Emploi au Maghreb
par M. SAIM Ahmed

Introduction

Les documents de travail que nous présentons dans ce dossier sont les résultats de la première année de recherche que nous avons entrepris dans le cadre d'une Convention entre l'Université de ROSKILDE (Danemark) et le CREAD (Algérie) portant sur la réalisation d'un programme pilote portant sur la formation des Analystes du Marché du Travail au Maghreb et au Mashreq, financé par le MEDCAMPUS (programme de la Communauté Economique Européenne).

Les documents sur l'Algérie ont été présentés lors du Stage MEDCAMPUS, tenu à l'INTES (Tunis- Tunisie) du 3 au 15 Mai 1993.

Les documents de Synthèse sur le Maghreb ont été présentés lors de la Conférence Finale au CNEL (Rome -Italy) le 27 septembre 1993.

Ces documents constituent ainsi les premiers éléments d'analyse devant permettre de faire un Etat des Lieux du Marché du Travail au Maghreb, objectif du programme-pilote.

Le programme pour 1994 devait s'articuler autour de la thématique "Emploi, Systèmes productifs et Développement".

Alger, 1994

MUSETTE Mahmad Saïb
Chargé de Recherche
CREAD - ALGER

DOCUMENTS SUR L'ALGERIE

Analyse bibliographique du marché du travail en Algérie

par M. SAIM Ahmed

Directeur du Marché du Travail
Agence Nationale de l'Emploi

(ANEM, Alger)

Notes préliminaires

Cette note n'a pour ambition que de présenter quelques constats inhérents à une bibliographie sélective, d'ordre signalétique sur le marché du travail en Algérie. Ces constats sont établis pour les titres dont a pris connaissance de manière précise lors des rencontres scientifiques autour des thèmes en question.

Ce travail permet tout juste de mettre en relief certaines indications et repères pouvant servir à une analyse exhaustive ultérieurement par les analystes, partenaires ou non de notre Réseau d'Analystes du Marché du Travail en Algérie.

1. Contexte - Tendances analytiques

Faire le point sur le mode d'évolution des analyses sur le marché du travail sur la base d'une production bien précise de titres et d'informations statistiques, c'est inévitablement se référer à son contexte et à l'histoire de ses tendances.

Pour le cas de l'Algérie, la publication autour de ce thème a, de notre point de vue, connu deux phases relativement distinctes.

La première, concerne la période allant de 1967 (début Plan Triennal) à 1984 (fin du 1er Plan Quinquennal). Elle est caractérisée par une intervention systématique des pouvoirs publics sur le marché du travail (fixation de SNMG, des indemnités, protection de l'emploi ...), à partir des programmes centralisés, privilégiant l'assistance et la subvention de l'emploi.

Ces stratégies auront comme conséquence, la faible implication des entreprises en qualité d'acteurs sur le marché du travail, sur la détermination des salaires, la flexibilité de l'emploi et d'une manière générale, la gestion des ressources humaines. Sur le plan des publications, les analyses produites durant cette période tendent à se réduire au seul concept de l'Emploi ou encore du plein-emploi considérés comme variables dépendantes des besoins du Plan et du Développement et non du marché.

Le choix s'opérera sur une approche "sectorielle", qui s'articulera principalement sur l'offre d'emploi et à degré moindre, le demande. Elle sera particulièrement mise en relief par les travaux de l'ex-Aardes (CENEAP, 1973/1978), centrés sur les pôles industriels et la structure de l'emploi, le phénomène de l'exode rural, le secteur public et privé. L'ONS, avec son mode de collecte d'informations sur l'emploi par secteur et par branche d'activité à travers le RGPH 1977, les enquêtes emploi-salaire (1967/1983) essentiellement dans l'industrie et le BTP, les enquêtes Emploi dans le secteur public national et celles relatives à la main d'oeuvre (1982/1984).

La seconde période débutera de 1985 (année du 2eme Plan Quinquennal jusqu'à l'heure actuelle. Elle verra les premières mesures d'ajustement économique, de restructuration des entreprises qui auront des effets pluriels sur les règles de fonctionnement du marché du travail. Le processus d'autonomie des entreprises publiques (1988) va permettre la définition d'espaces nouveaux pour l'activité économique; la loi 90-03 relative à la relation du travail (1990) va octroyer de nouvelles responsabilités à l'entreprise en matière de flexibilité de l'emploi, de gestion des ressources humaines, des sureffectifs et de détermination des salaires.

Dans un contexte où l'on observe un désengagement des pouvoirs publics dans le fonctionnement et l'organisation du marché du travail, les entreprises vont devoir forcément

s'impliquer et contribueront ainsi au remodelage du champ de l'emploi en général. A présent, la double composante du marché est prise en compte : la demande du travail et l'offre du travail sont analysées à tour de rôle et ce, dans une approche prospectiviste (étude INT/CREAD/CENEAP, 1988)

La connaissance du marché du travail se polarisera aussi depuis sur une approche classique en terme de prix de la force du travail ou de niveaux de salaire, qui ne correspondent pas toujours au travail fourni.

Des réflexions, produites à cet effet, notons les travaux des universitaires d'Oran sur la formation du salariat, les enquêtes, plus détaillées, sur les salaires menées par l'ONS (1988), les analyses sur la crise et le développement, les interprétations des textes législatifs sur le travail, l'emploi, les salaires et les conventions collectives.

2. Eléments méthodologiques

L'absence d'analyse approfondies du marché du travail, du point de vue de la mobilité professionnelle et des stratégies de ces différents acteurs limite les réflexions produites à l'utilisation d'une méthodologie qui privilégie pour l'essentiel l'aspect descriptif et synthétique dans la présentation des données inhérentes à la problématique du marché du travail.

Si un certain nombre d'ouvrages et de thèses ont tendance à gagner en cohérence grâce à une méthodologie aux aspects dialectiques, les autres publications (enquêtes sur terrain, statistiques courantes) qui s'assignent en premier lieu le marché du travail comme objet d'études favorisent une méthode empirique, limitée à quelques indicateurs et corroborées par des paramètres quantifiables se rapportant aux variables emploi, chômage, salaires ...

Ces analyses, à caractère uniforme, éludent les contradictions et les lacunes que connaît le marché du travail. Ce dernier n'est pas appréhendé en tant que dynamique sociale et économique mais à travers des paramètres statistiques qui limitent la portée de l'analyse.

D'autres publications, au cachet officiel, paraissent fortement imprégnées d'idéologie. Les données présentées de manière littérale autour d'axes et d'objectifs généraux s'avèrent sans "ancrage méthodologique" (publications Ministères du Travail ou du Plan).

Le niveau de cohérence et de clairvoyance d'une méthodologie dépend le plus souvent de la vision et de l'éclairage théorique qui le précède.

Dans le cas des analyses sur le marché du Travail en Algérie, il y a lieu de relever que l'existence d'études sur les différentes catégories de demandeurs d'emplois (jeunes, femmes, chômeurs) et d'offreurs d'emplois (secteur d'activité et branches) ne peuvent être assimilées à des approches segmentées dans la mesure où les aspects qualitatifs inhérents aux conditions sociales et techniques de travail sont généralement peu traités ou parfois évacués.

Enfin, sur ces aspects notons l'apparition récentes d'analyses du marché du travail dans les divers domaines de l'économie appliquée à partir d'enquêtes d'insertion professionnelles (CREAD/CERPEQ/CENEAP- 1989) et des tentatives de modélisation en relation avec l'adéquation formation-emploi, notamment les diplômés universitaires.

Des approches du marché du travail particulièrement sous l'angle de la prévision démographique et de planification des ressources humaines sont également à citer.

S'il est légitime que l'analyse du marché du travail peut faire place à des approches sous de multiples aspects et angles de vue, pour le cas de l'Algérie, les analyses statistiques demeurent largement dominantes.

Pour conclure, nous dirons que la recherche sur le marché du travail n'est pas seulement la résultante d'une demande des pouvoirs publics dans le domaine en question mais correspond à l'évolution des idées qui ont caractérisé le développement économique et social en Algérie.

PERSPECTIVES

Au niveau de notre réseau, notre approche vise à capitaliser la richesse des connaissances de terrain acquises (données empiriques) et en s'appuyant sur l'avancé des connaissances scientifiques du marché du travail (notamment les théories de la segmentation du marché du travail) dans un aspect pluridisciplinaire et d'une économie des coûts dans la réalisation d'études sur les différentes thématiques du marché du travail.

Nous privilégions, à ce titre, une approche fondée sur la dynamique du marché (sondage par panel) et les conséquences de la conjoncture économique.

A) - O U V R A G E S E T T H E S E S :

- ABDELMALEK Jamel :

La gestion socialiste des entreprises dans la stratégie algérienne de développement. Essai d'analyse critique - EHESS, Paris XII, Paris 1985 - thèse 3è cycle.

- BEDDI Nasereddine :

Analyse économique et prévision emploi - formation. Application au cas algérien - Université Paris XII, Paris 1985 - thèse 3e cycle.

- BELABED Seddik :

Les travailleurs manuels en Algérie : enquête auprès des travailleurs de la Société Nationale des Industries des Lièges et du Bois de Collo - Université de Toulouse I, Toulouse 1980 - Thèse 3è cycle.

- BENABDERRAHMANE Kamel :

Les aspects socio-économiques de l'industrialisation en Algérie : cas du complexe pétro-chimique d'Arzew - Université de Lille I, Lille 1985 - Thèse 3è cycle Sociologie.

- BENALLEGUE Nora :

Le mouvement syndical en Algérie (1930-1942) - Université de Paris VII, Paris 1981 - Thèse 3è cycle Histoire.

- BENDJELID Abed :

Implantations et emplois industriels dans le triangle Skikda - Constantine - Annaba. Essai de géographie industrielle - Université Paris I, Paris 1976 - Thèse 3è cycle anc. régi. géographie.

- BENFRID Mohamed :

Réforme agraire et emploi de la force de travail et la distribution de revenu en milieu rural. Etude d'un cas : la révolution agraire algérienne - Université Dijon, Dijon 1977 - Thèse 3è cycle anc. régi. Sociologie.

- BENGUERNA M. :

Technologie, organisation et conditions du travail ouvrier. L'illusion du déterminisme technologique : étude d'un cas dans l'industrie sidérurgique algérienne - Université de Paris VII - Paris 1981-12-04 - Thèse 3è cycle.

- BEN HOCINE Messaoud :

Le problème du sous-emploi en Algérie (son importance et ses origines) - Université de Paris II, Paris 1978-02 - Thèse 3è cycle Economie.

- BERERHI Adelkader :

La population active de l'Algérie - Université de Paris I, Paris 1983 - Thèse 3è cycle Science Economiques.

BERIBECHE Said :

Choix des techniques, emploi et répartition des revenus : aspects théoriques et essais d'application au cas algérien - Université Aix-Marseille II, Aix-en-Provence 1986-05 - Thèse 3è cycle Science Economiques.

- BERNARD Chantal :

Le chômage déguisé Recherche sur la validité du concept à partir de l'agriculture algérienne - Université de Paris I, Paris 1975-06-28 - Thèse d'Etat Science Economiques.

- BERTHIER Collette :

Activité, chômage et émigration dans l'Est algérien. Essai de régionalisation à partir d'un traitement graphique de l'information. Recensement de 1966 - Université de Strasbourg I, 1974-06 - Thèse 3è cycle Géographie.

- BOUBAKRAOUI Amar :

Le secteur privé industriel en Algérie Université Grenoble II, Grenoble 1984 - Thèse 3è cycle Economiques.

- BOUBEKEUR Ali :

Essai d'analyse des comportements de la main-d'oeuvre industrielle en Algérie le cas d'une usine de construction mécanique - Université Lyon II, Lyon 1984 - Thèse 3è cycle Economiques.

- BOURENI Zahir :

Fiscalité et emploi : le cas Algérie - Université Grenoble II, Grenoble 1979 - Thèse 3è cycle Sciences Economiques.

- BOURNISSA Said :

Sur le fonctionnement du procès du travail en Algérie : le cas du Complexe Véhicules Industriels de Rouiba - Université Paris I, Paris 1983 - Thèse 3è cycle Travail et Ressources Humaines.

- BOUTALEB Kouider :

Développement et emploi : l'expérience algérienne - Université Lille I, Lille 1982 - Thèse 3è cycle Sociologie.

- BOUZIDA Abderrahmane :

Travail, développement et idéologie du progrès. Cas du projet social progressiste algérien - Université Paris VII, Paris 1986 - Thèse d'Etat Sociologie.

- CHARIF Mustapha :

La participation des travailleurs à la gestion en Algérie. Du discours à l'expérience. Etude de deux unités - Université Paris VII, Paris 1986 -Thèse 3è cycle Sociologie.

- CHERIF A :

La présentation du travail chez l'ouvrier algérien. Son attitude et son comportement vis à vis de ce travail - Université Lille III - Lille 1982 - Thèse 3è cycle psychologie.

- CHIKHI Said :

Question ouvrière et rapports sociaux en Algérie. L'ouvrier, l'atelier et le bureaucrate - Université Paris VII - Paris 1986 - Thèse d'Etat Sociologie.

- DZIRI N :

Contribution à une nouvelle approche de la problématique du sous-développement : développement et système éducatif en Algérie - Université Paris II - Paris 1987 - Thèse 3è cycle Sociologie.

- EL - KENZ Ali :

Monographie d'une expérience industrielle en Algérie. Le Complexe Sidérurgique d'El-Hadjar (Annaba) - 1 la construction du Complexe - 2 et 3. L'usine 4 - Annexes - Université Paris VIII - Paris 1983 - Thèse d'Etat Sociologie.

- FACI M. :

La participation des travailleurs à la gestion des entreprises publiques en Algérie - Université Bordeaux I - Bordeaux 1977-01 - Thèse 3è cycle anc. rég. Sc. Gestion.

- FARDEHEB Abderrahmane :

La politique des investissements dans le secteur d'Etat industriel et le développement économique. Algérie 1962-1977 - Université Grenoble II, Grenoble 1980 - Thèse d'Etat, Sciences Economiques.

GESSAB Slimane :

L'importance et la signification de l'absentéisme chez les ouvriers algériens: le cas de l'Entreprise Nationale de Sidérurgie d'Oran- Université Bordeaux II - Bordeaux 1986 - Thèse 3è cycle Sociologie.

- HADJADJ Abderrahmane :

Problématique algérienne de la participation ouvrière à la gestion des entreprises - Université Paris IX, Paris 1979 - Thèse 3è cycle Sciences Gestion.

- KAHLAT Said :

Espace social du travail est industrialisation. Le cas de la Société Nationale Algérienne (SONACOME) - 2 T. Université Aix-Marseille II, Aix-en-Provence 1985 - Thèse d'Etat Sciences Economiques.

- KATTI Larbi :

Les relations de travail dans l'Entreprise Socialiste Algérienne - Université Besançon, Besançon 1984 - Thèse 3è cycle droit privé.

- KECHOUD Amor :

Dynamique salariale et développement économique : le cas de l'Algérie - Université Grenoble II, Grenoble 1981-03 - Thèse 3è cycle Sciences Economiques.

- KESRI Farouk :

La formation des cadres et le développement économique en Algérie - Université Paris VII, Paris 1983 - Thèse 3è cycle Sociologie.

- KHALDI Abdelkader :

La politique de l'emploi en Algérie. Développement économique et problème de l'emploi - Université Paris X, Paris 1983 - Thèse 3è cycle Sciences Economiques.

- KHANDRICHE Mohamed :

Stades et développement, situation migratoires et formes de réinsertion : le cas algérien - Université Paris V, Paris 1980 - Thèse 3è cycle anc. Régi. Sociologie.

- KHELLIL Mohand :

Quelques aspects de la migration des travailleurs chez les At-Fliq (région d'Azazga) Algérie, - Université Montpellier III, Montpellier 1979- Thèse 3è cycle Ethnologie.

- KORICHE Mohamed :

L'Education Syndicale en Algérie - Université Strasbourg III, Strasbourg 1983 - Thèse 3è cycle Sciences Politiques.

- KOUADRIA Ali :

Les fonctions sociales de la formation professionnelle en Algérie - Université Rennes II - Rennes 1982 - Thèse 3è cycle Psychologie.

- LARBI Mokhtar :

L'émigration rurale et le développement économique en Algérie - Université Paris I, Paris 1984 - Thèse 3è cycle Sciences Economiques.

- LOUATI Tayeb :

La question salariale dans la politique algérienne de développement (1962-1978) : description et analyse - Université Grenoble II, Grenoble 1981 - 03 - Thèse 3è cycle Sciences Economiques.

- MANCER Mohand :

Syndicalisme et Développement National en Algérie - Université Lille, Lille 1980 - Thèse 3è cycle Sociologie.

- MAZOUZ Mohamed :

Population, emploi et société en Algérie - Université Paris V, Paris 1981- Thèse 3è cycle anc. régi. Sociologie.

- MEZOUAR Belkader :

Les conditions concrètes des travailleurs d'Arzew Université Toulouse I, Toulouse 1982 - Thèse 3è cycle.

- MOUCHIROUD Alain :

Emploi et exode rural dans les pays en voie de développement : le cas de l'Algérie - Université Paris I, Paris 1977 - 11 - Thèse 3è cycle anc. régi. Sciences Economiques.

- NAIDJA Dahmane :

La réinsertion des travailleurs immigrés algériens dans l'économie algérienne - Université Paris VIII, Paris 1978 - Thèse 3è cycle anc. régi. Sociologie.

- NECIB Redjem :

Industrialisation et système éducatif algérien (socialisme et éducation) - Université Paris I, Paris 1985 - Thèse 3è cycle Sociologie.

- NEDJRAOUI Sidi Mohamed :

Marchés du travail et gestion de la main-d'oeuvre en Algérie. Implantation industrielle en zone rurale : effets sur l'emploi et la mobilité - Université Paris X, Paris 1984 - Thèse 3è cycle Sciences Economiques.

- OUAR Madjid :

Politique des revenus et politique de l'emploi en Algérie : la problématique de l'harmonisation des salaires - Université Paris IX, Paris 1983 - Thèse 3è cycle Gestion du Personnel.

- PETIT François :

Emploi à dimension de gestion de la formation professionnelle dans les sociétés nationales en Algérie - Université Grenoble II, Grenoble 1979-05-17 - Thèse 3è cycle Sciences Gestion.

- RAHMANIA Mostefa :

Représentations, problèmes d'adaptation et d'intégration socioprofessionnelle d'une population de travail (Sud algérien) - Université Paris V, Paris 1984 - Thèse 3è cycle Psychologie.

- REMAOUN-BENGHABRIT Nouria :

Enseignement technique et développement en Algérie : adaptation ou inadéquation - Université Paris I, Paris 1982 - Thèse 3è cycle Sciences Education.

- ROYOUX Dominique :

Industrialisation et urbanisation périphérique à Annaba : bidonville et emploi salarié en Algérie - Université Poitiers, Poitiers 1984 - Thèse 3è cycle Géographie.

- SAFIR Nadji :

Industrialisation et emploi en Algérie : le cas de la Sidérurgie - EHESS, Paris 1979-09 - Thèse 3è cycle Sciences Economiques.

- SALHI Fatma :

Marché du travail, crise du logement et grande entreprise. Le cas de la sidérurgie à Annaba-El-Hadjar (en Algérie) - Université Paris XII, Paris 1983-10 - Thèse 3è cycle Géographie.

- SEKKOUM Ounessa :

Les difficultés de l'industrialisation : le cas de l'Algérie. Etude de la politique de la gestion du personnel de la société nationale de sidérurgie sur le site d'Annaba - Université Lyon II, Lyon 1986 - Thèse 3è cycle Sciences Economiques.

- SLIMANI El-Kamla :

Les ouvriers d'origine rurale dans l'entreprise algérienne. Une étude de cas : deux usines dans la région de Batna - Université Paris X, Paris 1986 - Thèse 3è cycle Sociologie.

- SOUALHIA Zohra :

La conscience ouvrière chez les ouvriers d'origine rurale en Algérie. (Cas des ouvriers du Complexe Sidérurgique d'El-Hadjar - Annaba) - Université Toulouse II, Toulouse 1985 - Thèse 3è cycle Sociologie.

- KHANDRICHE M. :
Développement et réinsertion : l'exemple de l'émigration algérienne - OPU - 1982 , 404p.
- OULDAMER F. :
Etude de la fiabilité des résultats des enquêtes par sondage : cas des enquêtes sur la main-d'oeuvre - INPS - 1986.
- REJEM N. :
Industrialisation et système éducatif en Algérie OPU - 1986 - 203p.
- CHAULET Claudine :
La terre, les frères et l'argent. Stratégie familiale et production agricole en Algérie depuis 1962 - OPU - 1987, 3 vol.
- ATH MESSAOUD N. :
Immigration algérienne en France , édition Entente, 1976 - 127p.
- BENACHENHOU Abdellatif :
Expérience algérienne de planification et de développement - 1962-1982 - OPU, 1979.
- BOUTEFNOUCHET M. :
Les travailleurs en Algérie ENAP/ENAL 1984 -303 p.
- AIT HAMOU Med. Rachid :
"L'emploi des jeunes en Algérie" : le cas des jeunes ruraux (mémoire) Université de Paris I - 110p.
- HAKIKI-TALAHITE F. :
"Travail domestique et salariat féminin" : essai sur les femmes dans les rapports marchand - le cas de l'Algérie - ISE - Université d'Oran 1983 -320 p.

- BENATIA F. :
Le travail féminin en Algérien: département d'Alger -
Edition SNED - 1970 - Alger, 272 p.
- HADDAB M., KHENNOUCHE T. & KHENNICHE E. :
Les jeunes ruraux et l'école : mythes et réalités -
Edition CREA - 1982 - 356p.
- KHENNOUCHE Tayeb :
Les attributaires et l'école (Daïra de Chéraga) mé-
moire de D.E.A. - ISS 1978 - Alger - 268p.
- AIT - HAMOU R. :
Eléments pour l'emploi et le revenu dans les prin-
cipales villes d'Algérie 1979 - 181p.
- BAHRI A. :
Structuration de l'offre de la main-d'oeuvre D.E.S.
Sciences Economiques - Université d'Alger - 1970.
- BERTHIER C. :
Activité, chômage et émigration dans l'Est algé-
rien, thèse 3è cycle - Université d'Alger 1974 -
300 p.
- BOUMENDJEL D. :
Chômage et objectifs du développement économiques -
D.E.S. - Sciences Economiques - Université d'Alger
- 1972.
- ATSAMENA A. & LALLAM R. :
La contribution des femmes à la production natio-
nale élargie - Mémoire d'Ingénieur d'Etat en Plani-
fication - ENPS - Septembre 1991.
- BOURDIEU P. :
"Travail et travailleurs en Algérie" ISE - 1963 -
569p.
- BOUZIDI Abdelmadjid :
"Emploi et développement" : le cas de l'Algérie -
Thèse de Doctorat d'Etat en Sciences Economiques -
Université d'Alger - 1974 - 381p.

- CHENNOUF S. :

"Prévisions de l'emploi" Magister en Sciences Economiques - Université d'Alger - 1988 - 17Op.

- HENNI A. :

(Etude dirigé par) "La mise en oeuvre de l'option scientifique et technique en Algérie - le système d'enseignement et de formation" CREAD-Juin 1987).

B. DOCUMENT, PUBLICATIONS ET ARTICLES

- KOUAOUCI (A) :
Question de la population en Algérie -FNUAP -1991
- HAMMOUDA (N) :
Aspects méthodologiques des enquêtes auprès ménages
(ONS/1991 672 P.
- ILLES (A) :
Bilan de la demande sociale d'emploi de 1966 à 1985
-CREAD - Alger -1988 -48 p (Synthèse collective).
- MURGUE (B) :
Le choix Algérien. Industrialiser pour créer des
emplois. In actuel développement n°12 - 1976 - 25 à
30.

- Industrialisation et emploi. In Maghreb
développement n° 3 - 1977.
- OUFRIHA BOUZINA (F.Z)

- Industrialisation emploi - formation en
Algérie - 1967 -78. In revue Tunisienne des
sciences sociales n°76/79 - 1984.
- HOCINE (R) :

- Lois sur l'autonomie des entreprises et leur
influence sur l'emploi - In revue Algérienne du
travail n°20 pp.11-18 1989.
- KOUADRI (A) :

- L'emploi féminin" In RAT n°18 - pp. 79- 86.1987.

- OURABAH (M) :
- Les leçons de l'expérience passée en matière de politique de l'emploi en Algérie -communication - atelier de travail - "l'emploi en Algérie : réalités et perspectives" 7/8 Avril 1987 - Tipaza.
- AIT AMARA (H) :
- "Situation et conditions de l'élargissement de l'emploi dans l'agriculture" communication atelier de travail 7/8 Avril 1987- Tipaza-
- TOUNESSI (H) : "
- Formation et emploi des femmes Algériennes" rapport d'études présenté au BIT -Genève-1987 32 p. + annexes.
- HAKIKI-TALAHITE (F) :"
- Femmes et salariat urbain en Algérie" la salarisation bloquée et le nouveau procès de travail domestique" In critique de l'économie politique" In critique de l'économie politique pp.8 -39 - Nouvelle série n° 17- 1981.
- "Population, travail et chômage en Algérie de 1977 à 1982" communication Oran -35 p.
- IGHEMAT (A) :
- "Le marché du travail en Algérie : situation tendances et perspectives - série d'étude CERPEC 1992.
- AMRANI : (AL) :
- "L'emploi en Algérie" Organisation Arabe du travail BAT - Série n°1 des études sur l'emploi
- SEMMOUD (B) :
- "Réflexions sur le salariat en Algérie" 16 p. côte ISE 1971/27.
- EL KENZ ALI (sous la Dir.) :
- Jeunesse et société -travaux de l'atelier jeunesse, CREAD 1989 - Alger.
- LIABES (Dj) et KHELLADI :
- "Redistribution de la population active par pôle de développement" In ANN, 1980 - pp.25-44.
- MOUFOK (A) :
- L'emploi en Algérie : évolution de 1967 à 1983 In revue CENEAP n°7 pp. 127-166 - 1986.

MUSETTE (Saib):

- "Emploi crise et mouvements sociaux en Algérie communication colloque INTES - Tunis (Déc.88)
- "Le chômage et l'emploi des jeunes en Algérie" communication en collaboration avec BEDRANI (S) journée d'économie sociale Univ. de CAEN (France).
- "Réflexions sur la politique de l'emploi des jeunes en Algérie" communication séminaire maghrébin sur l'emploi Déc. 1989 - Tunis.
- "Les jeunes exclus : entre la débrouille et l'insertion, colloque Européen sur l'insertion des groupes vulnérables Univ. de Grenoble Sept. 1990-France.
- Etude du chômage en Algérie : aspects qualitatifs CREAD - ILES - OIT (1993)
 - * Données statistiques sur l'activité
 - * Réflexions sur l'emploi des jeunes
 - * Réflexions sur la demande d'emploi féminine en Algérie.

NABI (M) :

Elements d'introduction à une politique de l'emploi. In revue Algérienne du travail - 1971 - pp. 37 à 49.

BULAIN (S.C) :

"Systèmes d'information sur l'emploi" PNUD BIT. Projet diagnostic des systèmes formation/emploi-Ministère de la formation professionnelle et du travail Alger, juin 1987.

MINISTERE DU TRAVAIL /DGE :

Les jeunes face à la vie active 1983-106 p.

MINISTERE DU TRAVAIL ET DES AFFAIRES SOCIALES :

Approche des problèmes de l'emploi en Algérie 1976-78 p.

M. T. A. S :

Etude sommaire sur la situation de l'évolution du sous-emploi et du chômage en Algérie MTAS - Alger 1973 - 55p.

AGENCE NATIONALE DE L'EMPLOI (ANEM) :

Notes de conjoncture 1er, 2è, 3è, et 4è trimestre
1992 et 1er trimestre 1993.

A.N.E.M. :

Bilans d'activité -73-90 - éd. ANEM.

A.N.E.M. :

Echos du marché de l'emploi - bulletins internes du
n°1 à 7 - 1992 et 1993.

MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DE L'ENERGIE :

Etude de l'emploi et des formations 1971 - 4
fassicules+ annexe.

CREAD, CREFOQ, CEJEE ET INT :

L'insertion professionnelle des diplômés de
l'enseignement post-secondaire au Maghreb -actes du
colloque du 10 - 11/03/1989.

C.E.R.P.E.Q :

Les cahiers du CERPEQ - spécial insertion n°1 et 2
1992.

INSTITUT NATIONAL DU TRAVAIL (INT) :

Etude globale sur l'emploi - INT - CENEAP, CREAD -
1989.

INSTITUT NATIONAL DU TRAVAIL :

Etude du marché du travail dans la région de Jijel.
Rapports 1,2,3 juillet 1989.

AARDES :

"Travail et travailleurs en Algérie" 5 tomes 1961
cote ISE :4583.

C.E.N.E.A.P :

Offre future d'emplois : horizon - 2000 - 1988 côte
CREAD 1321.

C.R.E.A.D. :

Rapport sur la dispositif d'insertion
professionnelle de la jeunesse - travaux coordonnés
par MUSETTE (MS) 132 p. 1989.

MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE MTFP :

Les jeunes demandeurs d'emploi - éd. O.NA.MO 1986 -
65 p. -Alger et "élément pour une action nationale
en faveur de l'emploi des jeunes, propositions
sectorielles"- pub. MTFP 1987 - 54 p.

FERROUKHI (D) :

"Les sortants du système éducatif et fonctionnement
du marché du travail -CREAD - CERPEC - 1992- 29 p.
"Modélisation du processus de recherche d'emploi
cas des sortants des instituts de droit et de
psychologie de l'Université d'Alger -CREAD -CERPEC-
1983- 28 p.

"Marché du travail des diplômés de l'Université des
sciences sociales -CREAD - CERPEC 1983 - 38 p.

OUFRIHA BOUZINA (FZ) :

— "Impact du pôle d'arzew sur l'emploi 2 v. 1974.

— Pression démographique et absorption de la force de
travail par l'industrie 80 pages (1980).

C) P E R I O D I Q U E S :

Publications de l'Office National des Statistiques (ONS)

1ere Série Revue " STATISTIQUES"

Revue statistique n° 10 - Janvier - Mars 1986.
plus particulièrement articles :

- Statistiques de l'emploi : sources
d'information, variables, concept et supports
utilisés
Par N. HAMMOUDA.

- Et la population à la recherche d'emploi
inscrite auprès des bureaux de Main-d'oeuvre en
1985- ONAMO

Statistiques n° 14 Janvier - Mars 1987

- population enquête de travail O.MOUTERFI.

Statistiques n°18 Janvier - Mars 1988.

- Aspects méthodologiques des enquêtes auprès des
ménages sur la Main-d'oeuvre N.H.

- Main d'oeuvre féminine -ONAMO

Statistique n° 22 Janvier - Mars 1989.

- L'emploi et le secteur informel : quelques
remarques méthodologique. M. KELKOUL

- Analyse du marché du travail à travers les
donnés de l'ONAMO.

Statistiques n°24 Juillet- Septembre 1989.

- Les caractéristiques de l'emploi des entreprises
industrielle du secteur public national 1988 dépt.
prod. matérielle.

- Statistiques N° 27
Spécial "Emploi et Marché du Travail"

2eme Série : COLLECTIONS STATISTIQUES

- Collections N° 5.
Situation de l'Emploi en 1986
- Collections N° 10
Caractéristiques socio-économiques des pays
du Grand Maghreb - Evolution de l'Emploi
- Collections N° 19
RGPH 1987 Population active
- Collections N° 21
Situation de l'emploi 1987
- Collections N° 23
Situation de l'emploi 1989
- Collections N° 26
Résultats Enquête MOD, juin 1989
Emploi, travail à domicile, chômage
- Collections N° 27
Travailleurs à Domicile en Algérie
Caractéristiques et Structures , juin 1989
- Collections N° 30
Analyse de la Population active en Algérie
Enquête MOD 1989
- Collections N° 31
L'activité Féminine en Algérie , 1989
- Collections N° 32
Résultats Enquête MOD , décembre 1990
Emploi, travail à domicile et chômage
- Collections N° 33
Situation de l'Emploi, décembre 1989

3eme Série LA CONJONCTURE (Informations statistiques)

- N° 1 , 2 & 3
(1er, 2eme, 3eme & 4eme trimestre 1989
Parties sur Emploi et Emploi Public National
- N° 4, 5, 6 & 7
(1er, 2eme, 3eme & 4eme trimestre 1991)
Parties sur Evolution de l'Emploi
- N° 8,9,10 & 11
(1er, 2eme, 3eme & 4eme trimestre 1992)
Parties sur Evolution de l'Emploi, Marché de
l'Emploi et Evolution de l'offre d'emploi.

4eme série DONNEES STATISTIQUES

- N° 1 : Enquête MOD 1982
- N° 2 : Population à la recherche d'un emploi
- N° 13 : L'activité en Algérie
- N° 14 : L'emploi féminin
- N° 15 : La structuration du marché du travail
- N° 22 : L'analphabétisme dans le monde du travail
- N° 23 : L'analphabétisme au sein de la population sans travail
- N° 39 : Enquête MOD 1985 : Femmes au Travail
- N° 40 : Enquête MOD 1985 : Emploi secteur privé
- N° 47 : Population en quête de travail
Raisons de l'inactivité
- N° 49 : Enquête MOD - Jeunes et Emploi
- N° 57 : Enquête MOD 1985 : Femmes au Foyer
- N° 58 : Enquête MOD 1985 : Femme et Emploi
- - N° 107 : Emploi Féminin : Evolution 1966/1989
- N° 108 : Enquête MOD 1988
Activité en Algérie

Sources et Qualités des Données en Algérie

par MUNETTE Mahmad Saib

Chargé de Recherche
Centre de Recherches en Economie
Appliquée pour le Développement

(CREAD - Alger)

SOURCES ET QUALITE DES DONNEES
DU MARCHE DU TRAVAIL EN ALGERIE

Introduction

Toute analyse rétrospective sur l'activité bute dès le départ sur la validité des données statistiques disponibles. C'est en fonction des sources utilisées et des possibilités d'exploitation des données qu'on peut tenter une lecture particulière de l'activité (1). Quatre principales sources de données sont disponibles sur l'emploi en Algérie, il s'agit des

1. - Données du Secrétariat au Plan
2. - Informations statistiques de l'Agence Nationale de l'Emploi (ex- Office Nationale de la Main d'Oeuvre)
3. - Données des enquêtes Main d'Oeuvre et Démographie
4. - Données des recensements généraux de la population et de l'habitat (1966, 1977 et 1987)

D'autres sources statistiques aussi intéressantes peuvent être citées : à savoir, le Bilan de l'Emploi et l'enquête légère "Public local". Ces enquêtes sont menées, par l'Office National de Statistiques depuis les années 1980 de manière irrégulière et sont aussi limitées quant au champs d'activités couverts.

Le "Bilan de l'Emploi" est enquête administrative des entreprises publiques. Cette enquête entre dans le cadre des travaux de la planification centrale des activités économiques (le Ministère du Travail et des Affaires Sociales est chargé de la collecte et de l'exploitation des résultats) , suite à une un décret ministériel (N° 81-62 du 4 avril 1981. Ce décret fait obligation à tous les employeurs de plus de 9 salariés de communiquer annuellement un bilan de l'emploi selon les procédures et des canevas appropriés définis par l'arrêté inter-ministériel du 18 octobre 1982.

La collecte et l'exploitation des résultats sont prises en charge par chaque Ministère pour leur branche d'activité. Cette source d'information reste très peu fiable dans l'ensemble, et le taux de réponse pour le secteur privé est encore très faible..

L'enquête légère "public local" sur l'emploi devrait être à l'origine une enquête annuelle, lancée pour la première fois en 1988 pour les exercices 1986/1987 avec pour objectif de fournir des informations globales et rapides concernant l'évolution de l'emploi à champ constant pour deux années consécutives. Le champ couvre l'ensemble des entreprises publiques locales exerçant une activité économique dans les branches suivantes : Industrie, BTP, Transports, Services et Commerces.

En 1989, selon la base de l'ONS, le nombre d'entreprises est estimées à 1 739 , avec un taux très important dans la branche BTP (soit 52 %) de l'ensemble; 25% pour les services et commerces, 13% pour les Industries, et 9% pour les transports. Selon la taille, la quasi totalité des entreprise publiques locales (97,2%) ne dépasse pas plus de 1000 employés. En 1988, Toutes les entreprises confondues totalisaient 376 000 employés, avec un fort taux de salariés permanents (85%), et un faible taux d'encadrement (4,5%) (Revue Statistiques N° 27 - ONS, Alger).

Cette base de données couvre ainsi un champ particulier de l'activité économique. L'enquête aussi est lancée dans une conjoncture très controversée quant au devenir des entreprises publiques locales, qui étaient pour la plupart déficitaire, et donc menacée , avec les réformes économiques et financières engagées en 1988 , soit à la faillite ou à la privatisation.

Une autre initiative de l'Office National des Statistiques dans la maîtrise des indicateurs du marché du travail, entreprise en juin 1990, concerne les salaires des

entreprises publiques nationales. Le secteur privé n'est pas concerné par cette enquête (Collection statistiques, N° 43 - ONS).

Le champ d'enquête couvre 432 entreprises, recensées par l'ONS en 1990. C'est une enquête par voie postale. Le bilan des réponses exploitables est évalué à 31,5% pour les entreprises et à 37% en terme d'effectif employés. Elle concerne strictement les salariés classées selon la grille nationale des salaires (catégories 0 à 20 du SGT).

Pour une étude sur l'évolution du salariat dans les entreprises publiques nationales, cette enquête peut être estimée comme une source de données assez fiable notamment pour la catégorie des employés "permanents".

Cependant avec la déréglementation du travail (donc la flexibilité de l'emploi), le nombre d'effectifs salariés non-permanents risques de prendre une dimension importante. Dans la mesure ou le salaire versé aux effectifs employés temporairement n'est pas pris en compte, les données traduisent plus l'évolution des salaires versés que la dynamique du salariat au niveau de l'activité économique.

On aurait pu penser trouver aussi une base de données intéressantes sur l'activité en Algérie à travers les fichiers de la "Sécurité Sociale". Des données existent sur les salariés, sur les entreprises ... mais elles ne font pas l'objet d'une exploitation systématique, malgré l'informatisation récente des services de la sécurité sociale. L'exploitation effectuée ne sert que pour la gestion des dossiers des employeurs et des travailleurs en rapport directe avec leurs droits et leurs contributions.

1. Données du Secrétariat d'Etat au Plan

Les données publiées sur l'emploi par le Secrétariat d'Etat au Plan (2) peuvent faire l'objet d'une exploitation nouvelle pour comprendre l'évolution des tendances passées de l'activité en Algérie.

Il s'agit d'une enquête annuelle menée depuis 1967 auprès des établissements des secteurs de l'Industrie et du BTP. Elle a comme objectif la connaissance de l'emploi des salariés par branche d'activité, par secteur juridique, par niveau de qualification ainsi que les salaires moyens (horaires et mensuels). Cette enquête est mise en veilleuse depuis 1983.

Nomenclature spécifique de l'activité, limitée dans le temps, données traitées manuellement, font que ces données n'éclairent qu'un segment du marché du travail (le salariat) dans une conjoncture brève de l'activité économique.

2. Données de l'Agence Nationale de l'Emploi (ANEM)

L'ANEM est un organisme public, chargé de l'organisation, la gestion, la régulation ainsi que l'information sur tout ce qui touche au marché de l'emploi en Algérie. Cet organisme, créé en 1989, hérite toutes les fonctions de l'ex-Office National de la Main d'Oeuvre (ONAMO) qui fonctionnait depuis 1963.

L'ONAMO avait pour mission, à sa création, de gérer l'émigration algérienne à l'étranger. Ce n'est qu'en 1971 que l'office intervient sur le marché national de l'emploi. Cet Office avait le monopole de l'information sur le marché de l'emploi. Toute entreprise devant procéder à la publication d'un Offre d'emploi dans les quotidiens, devait obtenir le "visa de l'onamo" pour être autorisé à la publicité. Ce Monopole n'existe plus de nos jours.

Les données de l'ONAMO (actuellement ANEM) portent sur les aspects suivants (3):

- les demandes d'emploi reçues
- les offres d'emploi reçues
- les placements réalisés
- les demandes d'emploi non-satisfaites
- les offres d'emploi non-satisfaites
- les ruptures de contrats.

L'inscription des "demandeurs" se fait après entretien avec le candidat à l'embauche, et le "placement" de celui-ci intervient dès qu'une offre d'emploi est notifiée par un organisme employeur.

Une distinction de taille à faire dès le départ : le taux de demandeurs inscrits ne correspond pas au taux du chômage. Cet Organisme, après plus de trente ans d'exercice, n'a qu'une pénétration de l'ordre de 10% sur le marché de l'emploi.

La progression des effectifs de demandeurs d'emploi inscrits auprès de l'ONAMO reflète, dans le temps, essentiellement l'extension progressive du réseau des Bureaux de Main d'Oeuvre sur le territoire national.

Un premier examen des séries statistiques diffusées par l'ONAMO indique une progression de demandeurs (en terme de flux) en dent de scie de 1981 à 1988.

La période antérieure à 1975 a connu un flux important de demandeurs d'emploi, la moyenne annuelle était de 203 152; cette moyenne était plus forte entre 1971 et 1973 où elle avait atteint 228 233 demandeurs.

Entre 1976 et 1980, le flux a chuté pour se situer à une moyenne annuelle de 114 608 demandeurs; et à partir de 1981, on observe une tendance à la hausse.

De 1983 à 1988, la moyenne annuelle s'établit à 188 000 demandeurs, et avec une présence de chômeurs diplômés de cycle supérieur (techniciens et universitaires).

Pour la période la plus critique (1985 à 1988), le taux de satisfaction de l'offre, traduit par les placements (inclus temporaires et permanents) s'élève à 76% en 1988 contre 82% en 1987.

Cette baisse de performance des services de l'ONAMO ne relève pas seulement de l'inadéquation entre le profils des demandeurs et l'offre d'emploi des entreprises, mais indique aussi que les employeurs contraints de transiter par le Bureaux de Main d'Oeuvre pour l'obtention d'un visa, ne se sentent aucunement obligés de recruter les personnes qui leur sont adressées, possédant parfois leur propre filière d'embauche.

En plus de ces données globales non sur le marché de l'emploi mais plus sur les performances de cette agence, de son organisation, la "nomenclature des métiers" utilisée par l'ONAMO est assez particulière, et rend difficilement une exploitation par "branche d'activité économique".

De plus l'exploitation des données étant manuelle, l'informatisation des données sont encore au stade expérimentale, il s'avère pratiquement impossible de procéder à une nouvelle exploitation des données depuis 1971 à nos jours.

3. Données de l'Enquête Main d'Oeuvre et Démographie

L'enquête Main d'Oeuvre et Démographie (MOD) est un sondage, auprès de 10 000 ménages, mené par l'Office National des Statistiques (ONS) depuis 1982 (4). Elle rompre avec (et se substitue à) la pratique des enquêtes annuelles sur l'emploi et les salaires du Secrétariat d'Etat au Plan. Elle se rapproche davantage à la méthodologie du Recensement Général de la Population et de l'Habitat avec une tentative de corriger

les définitions des indicateurs de l'emploi (par exemple la nomenclature des "Catégories socio-professionnelle). Elle est censée être conduite annuellement mais le plan de charge de l'ONS fait que cette enquête reste irrégulière..

Cette source s'avère assez féconde mais les données ne sont pas toujours publiées et les résultats ne servent qu'au service de la planification. Quelques listings des résultats sont cependant disponibles en fonction de l'exploitation des services de l'ONS..

4. *Les Recensements Généraux de la Population et de l'Habitat*

L'objectif des recensements n'est certes pas la saisie du marché du travail. Les données publiées permettent cependant une relecture intéressante des tendances passées de l'activité en Algérie (5).

Cependant, il est assez curieux que l'exploitation exhaustive des résultats des recensements n'est pas généralement effectuée par l'ONS. Pour les résultats par Wilaya, il faut attendre très longtemps pour la publication, ils sont néanmoins disponible à la consultation. Les traitements étant définitifs, aucune nouvelle exploitation ne peut être effectuée, sauf autorisation préalable.

C'est ainsi que l'analyse de l'activité économique en Algérie a toujours été effectué à partir des données des recensements . Les outils de mesure ne souffrent apparemment d'aucune ambiguïté si l'on se réfère aux différents documents tant scientifiques qu'administratifs. L'exhaustivité des données recueillies correspond globalement à la réalité observée. La période couverte par ces recensements est aussi intéressante dans la mesure ou ils sont effectué selon une régularité décennale.

Structure Economique et Emploi en Algérie

par MUNETTE Mahmad Saib

Chargé de Recherche
Centre de Recherches en Economie
Appliquée pour le Développement

CREAD -Alger

L'ECONOMIE ALGERIENNE ET LE MARCHE DU TRAVAIL

Introduction	
1. Notes de Conjoncture	
2. Structure de l'Economie à travers les indicateurs de l'emploi	
2.1. Le secteur agricole	
2.2. Le secteur industriel	
2.3. Le secteur BTP	
2.4. Le secteur tertiaire	
2.5. Le secteur administratif	
3. Commentaires sur les tendances	
3.1. Structure des compétences par BAE	
3.2. Evolution de la PIB/BAE	
3.3. Les principaux indicateurs économiques	
3.4. Les perspectives	
En guise de conclusion	
Notes de références	

L'ECONOMIE ALGERIENNE ET LE MARCHE DU TRAVAIL

Introduction	
1. Notes de Conjoncture	
2. Structure de l'Economie à travers les indicateurs de l'emploi	
2.1. Le secteur agricole	
2.2. Le secteur industriel	
2.3. Le secteur BTP	
2.4. Le secteur tertiaire	
2.5. Le secteur administratif	
3. Commentaires sur les tendances	
3.1. Structure des compétences par BAE	
3.2. Evolution de la PIB/BAE	
3.3. Les principaux indicateurs économiques	
3.4. Les perspectives	
En guise de conclusion	
Notes de références	

INTRODUCTION

Il s'agit, dans ce chapitre, non pas de faire l'analyse de la structure de l'économie algérienne ni encore de tracer son évolution mais de faire un état des lieux, après plus de 30 ans d'indépendance. Pour ce faire, nous tenterons de cerner les éléments structurants et les contraintes sociétales dans une situation de transition économique affirmée à partir des indicateurs du marché du travail.

Depuis 1989, année du renouveau politique en Algérie, nombreux sont les analystes qui découvrent, comme un mystère, les faiblesses d'une structure économique pourtant non-achevée (1); d'autres y voient les forces d'une expérience riche en événements et plein d'atouts pour affronter l'avenir (2).

Ces deux perceptions s'affrontent, en fait, sur le terrain de la forme et du mode d'intégration de l'économie algérienne au marché régionale d'abord et ensuite au marché mondiale. La philosophie "socialiste" semble être un vieux rêve, d'un temps révolu et parfaitement consommée par l'imaginaire collective !

La transition souhaitée (vers l'économie de marché) doit pourtant s'appuyer sur les éléments structurants de l'économie et faire face à l'ensemble des contraintes sociétales.

2.1. QUELQUES ELEMENTS DE LA CONJONCTURE

L'Algérie traverse actuellement une des crises les plus violentes de son histoire. Cette crise, profonde et multiforme, affecte toutes les institutions de la société: la famille, l'école, la culture, l'économie, la justice, la politique...

Une mutation profonde s'élabore progressivement et le corps social est en pleine agitation. Cette mutation s'accompagne aussi par des vagues, sans précédent, de violences et de repressions intenses qui sécouent et fragilisent toutes les normes et les valeurs "sacrées" de la quotidienneté.

Depuis l'Indépendance (en 1962), la société algérienne n'a pas connu autant de turbulences, survenues surtout ces cinq dernières années (depuis 1988). Que s'est-il passé durant cette période ?

En bref, beaucoup d'évènements sans précédents : la révolte des jeunes en 1988 s'inscrit comme une "date rupture" d'avec les pratiques sociétales du passé. On découvre subitement l'échec du "projet de société socialiste". Des réformes profondes de la structure économique sont programmées (1988). La fin du régime du Parti-Unique est consacrée par une nouvelle Constitution (1989). Des élections "démocratiques" sont organisées dans un cadre de pluralisme (1990). L'interruption du processus électoral est décidée pour des raisons de "sécurité" avec la démission du Président de la République (janvier 1992). Un Haut Comité d'Etat est installé. L'état d'urgence est décrété. La société algérienne, plongée dans une situation de violence extrême, est pratiquement bloquée; l'économie est dans l'impasse avec des contraintes de taille, notamment l'endettement en première ligne...

Après avoir "diabolisé" le projet socialiste (1965-1979), les médias consacrent la période de la "dérive libérale" sous l'étiquette de la "décennie noire" (1980-1990). Autrement dit, aucun projet de société n'aurait donné les espoirs d'une société nouvelle et d'une économie prospère. Le projet "islamique" tente de s'installer, par tous les moyens, comme la seule alternative politique !

La situation économique d'ensemble, en fin 1990, évoluait ainsi dans un contexte de crise politique et financière. La conciliation des réformes économiques avec celles de la politique et de la stabilité sociale semble être le défi majeur pour la décennie 1990.

En attendant, les autorités algériennes s'activent sur les voies de sortie de la crise économique, comme principal levier pour l'établissement d'une paix sociale. Il est pratiquement admis, par tous les observateurs, que l'économie algérienne ne repose que sur la rente énergétique. Toute variation de la rente (pour cette période en baisse) a des repercussions énormes sur le fonctionnement de l'économie en générale.

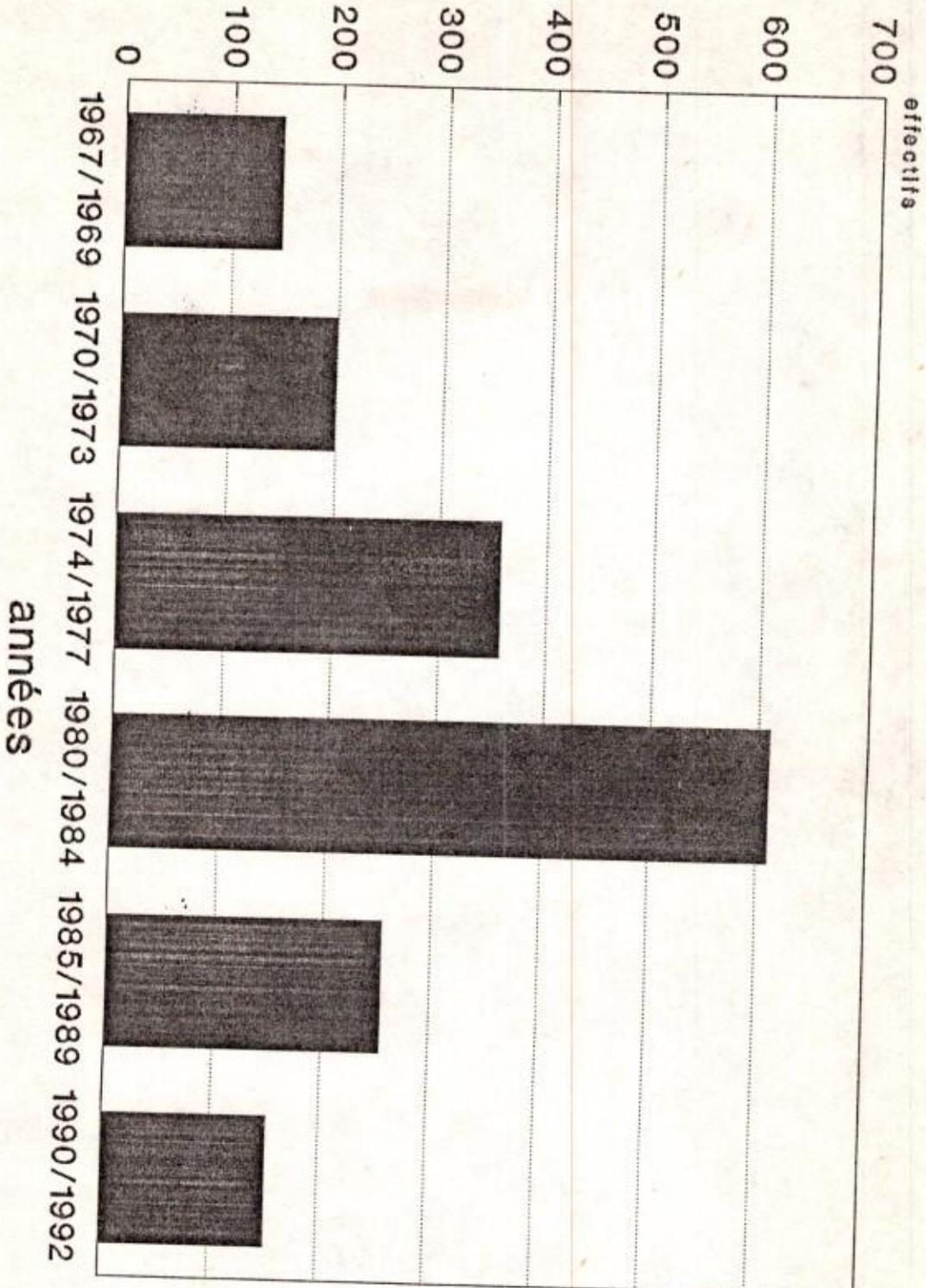
Dans la situation actuelle, malgré ses richesses et ses potentialités, il semble que le marché international des capitaux serait "depuis longtemps partiquement fermé à l'Algérie ou considéré comme tel, et il faudra des efforts considérables, notamment en matière de rétablissement de la crédibilité de l'Etat dans les milieux financiers internationaux, pour y accéder de nouveau"(3).

2.2. EVOLUTION DE L'EMPLOI ET STRUCTURATION DE L'ECONOMIE

L'évolution du marché du travail (notamment les tendances passées de l'emploi) constitue un poste d'observation stratégique pour apprécier et évaluer les éléments ayant contribué à la configuration de la structure économique d'ensemble.

L'examen du Graphique N° 1 nous montre une évolution extrêmement importante de la création d'emplois durant ces trente dernières années : l'emploi total en Algérie passe de 1,7 millions à 4,3 millions en 1992; il a été ainsi multiplié pratiquement par trois en l'espace de 25 ans d'efforts de construction de l'économie nationale. On peut aussi observer

Evolution des créations d'emplois de 1968 à 1992



une variation sensible d'une période à une autre : la périodisation observée, dans notre tableau, repose sur des années répers des Plans de Développements Economiques :

Tableau N° 3 : Evolution des créations d'emploi (1967/1992)

	créations d'emplois	
	Nbr	MOY/AN
Plan Triennal (1967/1969):	145 000	48,3
1er Plan Quadriennal (1970/1973) :	199 000	49,7
2e Plan Quadriennal (1974/1977) :	357 000	89,3
1er Plan Quinquennal (1980/1984) :	611 000	122,2
2e Plan Quinquennal (1985/1989) :	255 000	51,0
Enfin , les trois dernières années (1990/1992)	152 000	50,6

On observe notamment un déclin des créations d'emplois, à partir du milieu des années 1980. Ce qui correspond à un renversement des tendances passées : après la grande période prospère des années 1970, on observe, avec la baisse des créations d'emploi, une reprise du chômage, avec toutes les conséquences sociales que ce phénomène recèle.

Cette situation mérite qu'on s'y attarde - car la crise économique internationale ne saurait être toujours avancée comme seul facteur déterminant de la régression économique en Algérie, bien que son poids ne soit pas négligeable.

Un examen rigoureux des tendances des grandes branches d'activité économique peut être un révélateur des faiblesses et des atouts de la structure économique d'ensemble.

2.2.1. Le secteur agricole

Trois contraintes principales (4) sont à souligner avant de se lancer dans une analyse du secteur agricole :

- l'exiguïté des terres agricoles: l'Algérie dispose d'une superficie agricole utile (SAU) estimée à 7,5 millions d'Ha, qui est difficilement extensible,

- un climat aléatoire et à dominante aride : tout fellah algérien explique, que sur dix ans, il n'escompte guère plus que de trois très bonnes années,

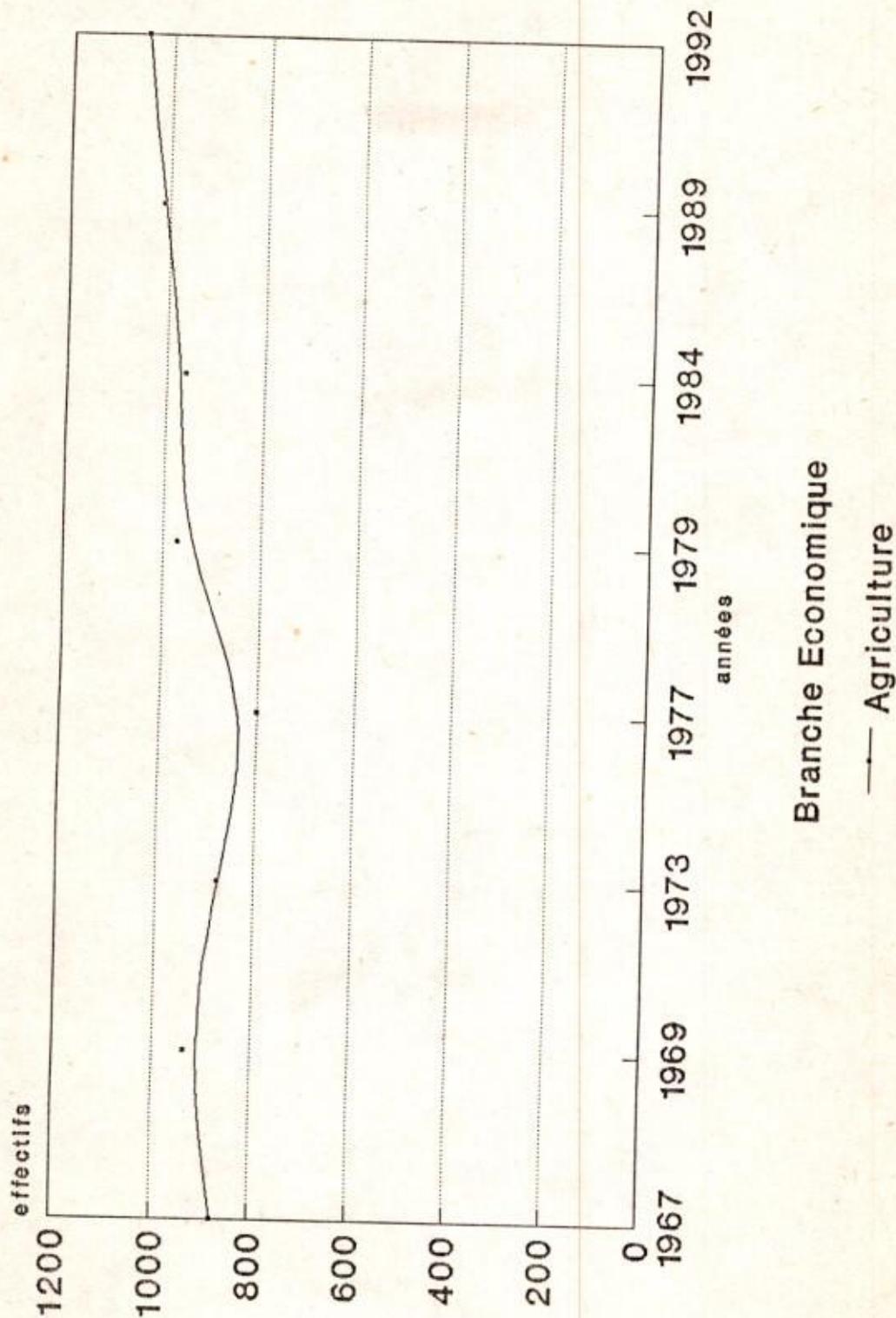
- des ressources en eau limitées et difficiles à mobiliser.

A ces contraintes, il faut aussi souligner l'explosion de la demande alimentaire - provenant non seulement de la croissance démographique mais surtout de la croissance urbaine - d'où la quantité est aussi indispensable que la qualité (5).

La situation agricole en Algérie a connu très peu d'amélioration, malgré les tentatives de développement du milieu rural; notamment la création des "villages socialistes agricoles" qui devaient contribuer à freiner l'exode rural, très forte dans les années 1960/1970. Le monde rural a fourni aussi beaucoup d'actifs pour les zones urbaines et le secteur industriel dans son ensemble.

Sur le plan de la structuration de l'agriculture algérienne, l'Algérie a entrepris plusieurs expériences : passant de l'autogestion (qui caractérisait les premières années de l'indépendance) , des domaines agricoles socialistes (la période de la révolution agraire) , à l'entreprise agricole collectif ou l'entreprise agricole

Evolution de l'emploi dans l'agriculture 1967 à 1992



individuelle. Ces expériences n'ont pas réussi encore, d'après les experts (5a), à donner des résultats palpables.

D'une manière générale, on peut observer deux phases très nettes (cf Schéma N° 2) dans l'évolution de l'emploi dans le secteur agricole :

- dans un premier temps (de 1967 à 1977), l'emploi n'a pas progressé et a enregistré même une baisse en fin de période,

- après 1977, l'effectif employé par le secteur a connu une légère progression, mais se stabilise par la suite (entre 1979 et 1989), en fin de période on peut observer une faible reprise de l'emploi. En terme relatif, la part de la population occupée dans l'agriculture a enregistré une baisse importante par rapport à l'emploi total , soit une perte de l'ordre de 12 points entre 1977 et 1987 (passant de 29,6% à 17,5%).

La répartition des travailleurs agricoles en 1987 selon le secteur juridique indique la prédominance du secteur privé avec 515 256 travailleurs, soit 71% de l'effectif total. Les domaines agricoles occupent 176 378 employés, soit 24% de l'ensemble des occupés dans le secteur agricoles.

La population occupée dans l'agriculture présente aussi une tendance vers le vieillissement, soit 41% des occupés ont plus de 60 ans ! Aussi devons-nous souligner la masculinisation de l'activité agricole, bien qu'on a pu observer augmentation légère de l'effectif féminin entre 1977 et 1987 (passant de 7 722 à 9 753 femmes), ce qui représente moins de 1% de l'effectif total de l'emploi agricole.

Le marché du travail en milieu rural reste encore largement méconnu. Le "chômage déguisé" qu'on a pu observer

(6) dans les années 1970 relève-t-il d'une période révolue ou est-il encore d'actualité ?

Ce qui est certain, c'est que les Statistiques de Plan ne comptabilisent pas la population active réelle (donc l'emploi réel dans le secteur agricole) mais l'estimation est établie en termes d'équivalents permanents.

D'ailleurs, la pluri-activité a été toujours une des caractéristiques de l'économie rurale. Le "dualisme" qu'on a pu relever : secteur moderne (tourné vers le marché) et secteur traditionnel (tourner quasiment vers l'auto-consommation) renvoie à une forme d'allocation (7) de la main d'oeuvre en milieu rural.

Enfin, l'économie rurale est une économie réputée à dominance informelle, tant dans les formes de production que dans l'invisibilité de la main-d'oeuvre au niveau de la comptabilité nationale: par exemple, la faiblesse de l'emploi féminin, observée par les statistiques, n'est qu'un indicateur de l'imperfection de l'outil statistique (8).

La question de la dépendance alimentaire reste une problématique fortement controversée, particulièrement quant au poids de l'importation des produits de premières nécessités dans les échanges extérieurs.

2.2.2. Le secteur Industriel

L'Algérie a fondé sa stratégie de développement sur l'industrialisation - suivant en cela un des principes clefs de l'histoire de développement du capitalisme (9). Il fallait rattraper le retard et sortir rapidement de la situation du sous-développement dans laquelle la colonisation française a laissé l'économie algérienne.

Cette stratégie a pu être mise en place grâce aux recettes provenant de la production énergétique, notamment après le premier choc pétrolier (1973). Des efforts d'investissements considérables ont été consentis avec des choix technologiques les plus sophistiqués.

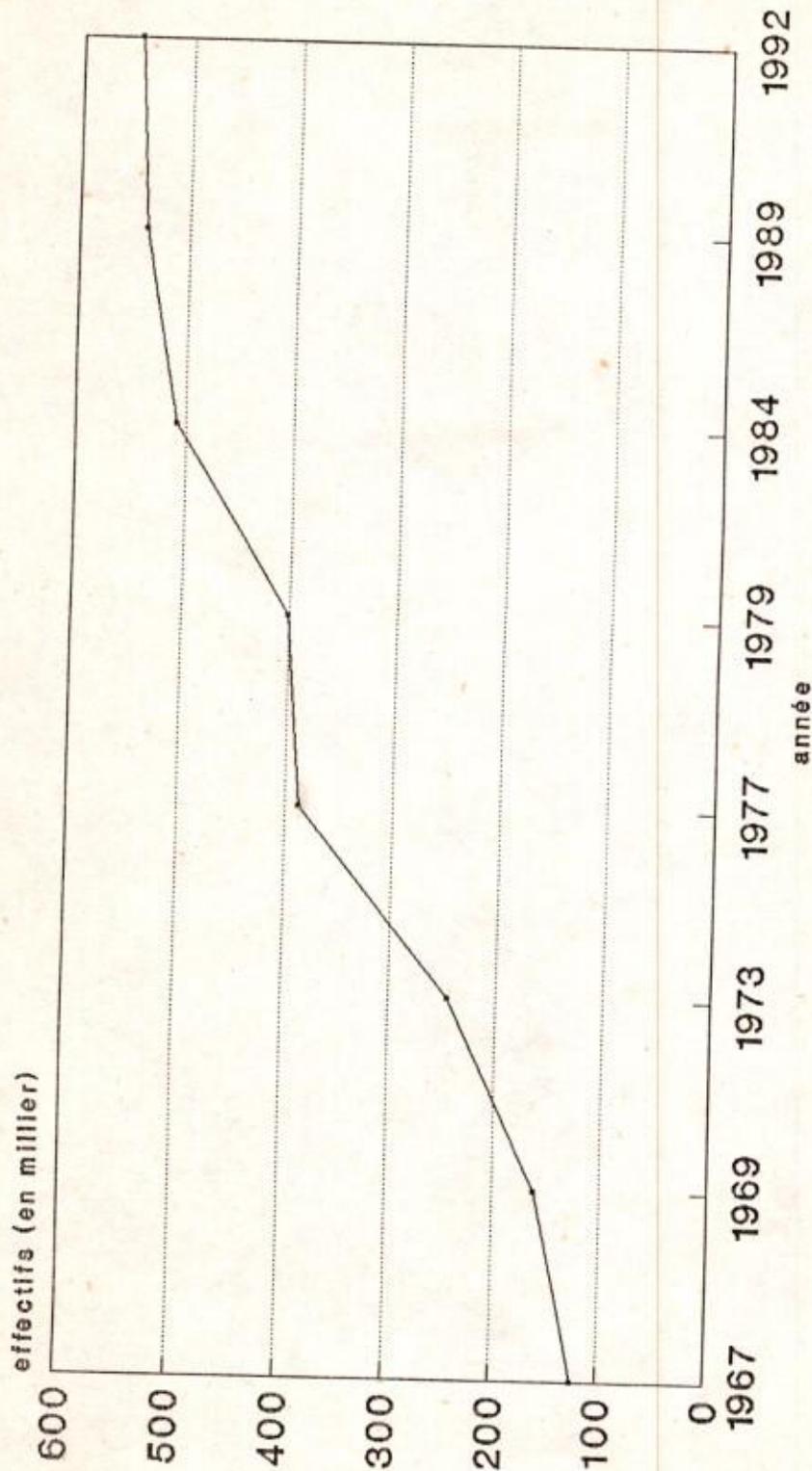
Dans cette option, une utilisation intensive du capital a été de rigueur - avec en contrepartie logique une faible utilisation des ressources humaines (10).

L'observation du marché du travail donne une indication très précieuse quant aux possibilités de mise au travail. Pour la mise en place de l'industrialisation, dans un contexte de pénurie de main d'oeuvre qualifiée, l'Algérie avait opté pour la coopération technique (donc importation d'une main d'oeuvre de haute technicité).

Dans cette logique, le système "Education-Formation" était en total décalage avec les besoins de l'appareil production. Les "sociétés nationales" devaient aussi assurer la formation et perfectionnement de la main d'oeuvre. Dans le cadre de l'idéologie "socialiste" ambiant, la "société nationale" devait aussi construire des logements pour les cadres et les ouvriers (11), et assurer la reproduction de la famille des employés (santé, colonie de vacances, sports etc..). Cette expérience s'est vite traduite par une valorisation du salariat - dans le climat de l'époque, travailler dans une "société nationale" était considéré comme une "réussite sociale" parfaite.

A partir de 1980, un coup d'arrêt fut marqué au processus de l'industrialisation. On découvre subitement le besoin de réanimer le "secteur privé" et de restructurer le secteur industriel et de la relance de l'agriculture. Les "sociétés nationales" sont éclatées en plusieurs petites unités, estimées plus "gérables" tant sur le plan de la production que sur le plan des ressources humaines.

Evolution de l'emploi
dans l'industrie de 1967 à 1992



Branche Economique

— Industrie

Le second choc pétrolier a été un catalyseur pour accélérer les réformes déjà en germes au début des années 1980. La chute des recettes extérieures, provoquée par la baisse du prix du pétrole devait être un révélateur de la faiblesse de l'appareil industriel. La Charte Nationale de 1986 donnait déjà le ton, avec la notion de "l'emploi utile". Des plans de compression d'effectifs allaient être vite adoptés pour alléger les charges salariales des entreprises. Le processus de salarisation de la société devait être ainsi bloquée (12).

En 1987, la situation du secteur industriel se présentait toujours avec la prédominance de l'Etat en qualité de principal employeur, avec plus de 80% des effectifs employés par le secteur public contre seulement 19,6% par le privé. Sur le plan des unités, il n'est pas suprenant de constater que la proportion des industries nationale n'est que de 0,86% de l'ensemble des unités industrielles en Algérie (Cf Tableau N°). De même, lorsqu'on observe la répartition du secteur industriel selon la taille des unités, il n'est un mystère pour personne que l'entreprise privée algérienne a été toujours d'une taille inférieure à 1000 employés, tandis que la taille moyenne du secteur public dépasse largement les 1000 travailleurs !

En 1988, le secteur industriel allait entrer dans une autre phase. Avec la loi de l'autonomie des entreprises, le secteur industriel devait fonctionner selon les règles de la rentabilité financière et de la commercialité (13) - toutes les fonctions "sociales ou socialisantes" de l'entreprise devaient être révisées, voire supprimées progressivement.

Ce coup d'arrêt est parfaitement visible sur le Graphique N° 3 : en 1977 le processus d'extension industrielle est interrompu. La faible reprise qu'on peut

Tableau N° 4

Répartition des industries algériennes
selon le secteur d'activité et le secteur juridique

N.S.A	ENSEMBLE		PUBLIC			
	nbr	eff	nbr	eff	nbr	eff
Eau & energie	13	27495	13	27495	0	0
Hydrocarbure	2	60606	2	60606	0	0
Mines et carrières	245	11494	4	8621	241	2873
ISMME	1522	138434	30	122904	1492	15530
Matériels de const	1402	35874	14	26970	1388	8904
Chimie/Caout/plast	352	27235	7	22600	345	4635
Indus agro-alimen	4691	88101	26	65462	4665	22639
Indus text et ass	2784	63224	8	38196	2776	25028
Indus cuirs/chauss	771	17275	2	10770	769	6505
Ind bois/pap/impr	2466	32497	19	23496	2447	9001
Industries diverses	800	7959	4	2936	796	5023
Ensemble	15048	533622	129	410056	14919	100138
%	100,0	100,0	0,86	80,37	99,14	19,63

Source : SITUATION DES ENTREPRISES ALGERIENNES EN 1987,
Les comptes de l'industrie Coll Statistiques N° 18,
ONS, Alger (Octobre, 1989).

observer en 1979 découlent davantage des projets classés "reste à réaliser", aux termes des Plans Economiques de Développement antérieurs. En valeur absolue, le secteur industriel, qui ne comptait que 123.000 personnes en 1967, enregistre un effectif plus de cinq fois supérieur en 1992, soit 684.000 individus. Mais l'étude des réformes économiques devait mettre en évidence tout un pan du secteur industriel qui fonctionne dans un état permanent de déficit, et ne pouvait maintenir l'activité et sauvegarder les emplois existants, que par des subventions de l'Etat. Le cas des entreprises déficitaires, donc la faillite est consommée, reste un des points noirs des négociations collectives.

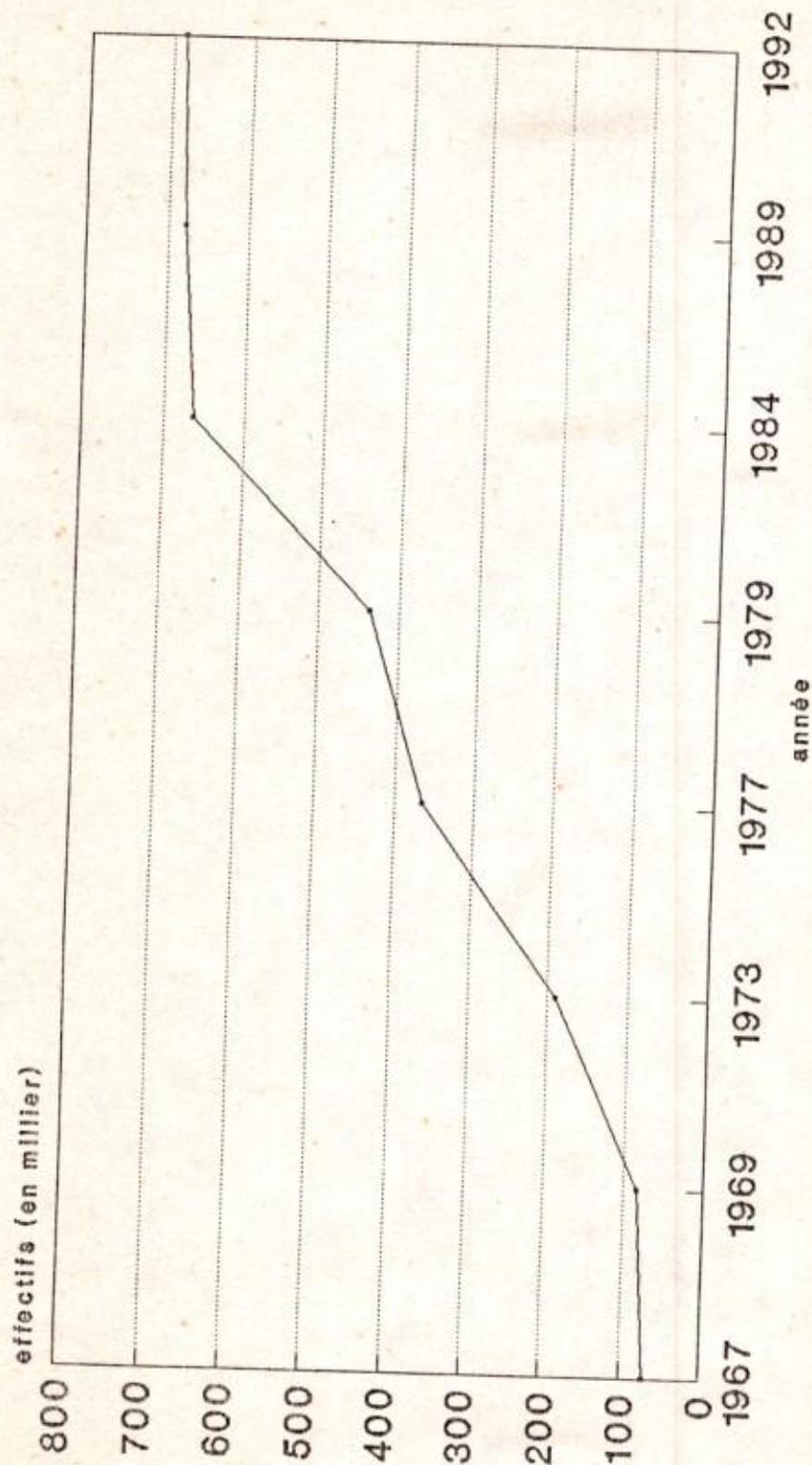
2.2.3. Le Secteur des Bâtiments et des Travaux Publics

Le secteur du BTP a suivi pratiquement la même évolution que l'industrie algérienne. La construction du pays et de l'économie allait mobiliser un taux extrêmement important de la main-d'oeuvre : avec seulement 4% des occupées en 1967, le BTP occupe actuellement 16% de la population - le taux est multiplié par quatre. En terme de volume, le BTP n'employait que 71.000 individus en 1967, le nombre de travailleurs est estimé à 684.000 en 1992, soit presque dix fois de plus qu'en 1967 !

L'évolution du secteur BTP est en grande partie influencée par l'évolution industrielle, mais aussi avec la construction des infrastructures nécessaires à la vie quotidienne. Elle a suivi ainsi les besoins en infrastructures scolaires, sanitaires, routières et de l'habitat. Ces besoins, bien que sensiblement améliorés depuis l'indépendance, sont loin d'être saturés.

Le problème central du BTP revient non seulement aux recours à l'importation des matériaux de construction ou à la

Evolution de l'emploi dans le BTP 1967 à 1992



Branche Economique

— Batiments & TP

faiblesse de l'investissement étatique (notamment ces dernières années), mais aussi au choix des techniques de construction et aux règles encore mal définies du foncier (14).

Les choix technologiques dans la construction sont portés plus sur les éléments préfabriqués, donc une moindre utilisation de la main d'oeuvre et des techniques traditionnelles. Le temps gagné, sur la technique, est pratiquement perdu en réalité, par les attentes, de plus en plus longues, des matériaux de construction.

Ces dernières années, les prix des matériaux de construction sont en hausse continue (15). La conjugaison de ces problèmes a une incidence directe sur les délais et des coûts de construction (en ré-évaluation permanente), ce qui hypothèque à son tour la dynamique du secteur.

La crise dans le secteur BTP a été la plus profonde durant les années 1980, notamment avec la tentative de désinvestissement de l'Etat dans le social (santé, éducation, habitat). Chaque Wilaya avait, au temps faste de la rente pétrolière, investi énormément dans la petite entreprise publique locale.

En effet, la relance du développement local (et régional) a été rendu possible grâce aux moyens locaux d'études et de réalisation. A titre d'exemple, le nombre des entreprises locales est passé de 430 unités en 1979 à plus de 2000 en 1984, soit une multiplication de plus de quatre fois (16).

L'accroissement des moyens locaux a permis aux autorités locales de prendre en charge des programmes d'investissement au profit des diverses infrastructures déficitaires (école, crèches, centres sanitaires, travaux d'aménagements routiers).

La collecte et l'exploitation des résultats sont prises en charge par chaque Ministère pour leur branche d'activité. Cette source d'information reste très peu fiable dans l'ensemble, et le taux de réponse pour le secteur privé est encore très faible..

L'enquête légère "public local" sur l'emploi devrait être à l'origine une enquête annuelle, lancée pour la première fois en 1988 pour les exercices 1986/1987 avec pour objectif de fournir des informations globales et rapides concernant l'évolution de l'emploi à champ constant pour deux années consécutives. Le champ couvre l'ensemble des entreprises publiques locales exerçant une activité économique dans les branches suivantes : Industrie, BTP, Transports, Services et Commerces.

En 1989, selon la base de l'ONS, le nombre d'entreprises est estimées à 1 739 , avec un taux très important dans la branche BTP (soit 52 %) de l'ensemble; 25% pour les services et commerces, 13% pour les Industries, et 9% pour les transports. Selon la taille, la quasi totalité des entreprise publiques locales (97,2%) ne dépasse pas plus de 1000 employés. En 1988, Toutes les entreprises confondues totalisaient 376 000 employés, avec un fort taux de salariés permanents (85%), et un faible taux d'encadrement (4,5%) (Revue Statistiques N° 27 - ONS, Alger).

Cette base de données couvre ainsi un champ particulier de l'activité économique. L'enquête aussi est lancée dans une conjoncture très controversée quant au devenir des entreprises publiques locales, qui étaient pour la plupart déficitaire, et donc menacée , avec les réformes économiques et financières engagées en 1988 , soit à la faillite ou à la privatisation.

Une autre initiative de l'Office National des Statistiques dans la maîtrise des indicateurs du marché du travail, entreprise en juin 1990, concerne les salaires des

entreprises publiques nationales. Le secteur privé n'est pas concerné par cette enquête (Collection statistiques, N° 43 - ONS).

Le champ d'enquête couvre 432 entreprises, recensées par l'ONS en 1990. C'est une enquête par voie postale. Le bilan des réponses exploitables est évalué à 31,5% pour les entreprises et à 37% en terme d'effectif employés. Elle concerne strictement les salariés classées selon la grille nationale des salaires (catégories 0 à 20 du SGT).

Pour une étude sur l'évolution du salariat dans les entreprises publiques nationales, cette enquête peut être estimée comme une source de données assez fiable notamment pour la catégorie des employés "permanents".

Cependant avec la déréglementation du travail (donc la flexibilité de l'emploi), le nombre d'effectifs salariés non-permanents risques de prendre une dimension importante. Dans la mesure ou le salaire versé aux effectifs employés temporairement n'est pas pris en compte, les données traduisent plus l'évolution des salaires versés que la dynamique du salariat au niveau de l'activité économique.

On aurait pu penser trouver aussi une base de données intéressantes sur l'activité en Algérie à travers les fichiers de la "Sécurité Sociale". Des données existent sur les salariés, sur les entreprises ... mais elles ne font pas l'objet d'une exploitation systématique, malgré l'informatisation récente des services de la sécurité sociale. L'exploitation effectuée ne sert que pour la gestion des dossiers des employeurs et des travailleurs en rapport directe avec leurs droits et leurs contributions.

1. Données du Secrétariat d'Etat au Plan

Les données publiées sur l'emploi par le Secrétariat d'Etat au Plan (2) peuvent faire l'objet d'une exploitation nouvelle pour comprendre l'évolution des tendances passées de l'activité en Algérie.

Il s'agit d'une enquête annuelle menée depuis 1967 auprès des établissements des secteurs de l'Industrie et du BTP. Elle a comme objectif la connaissance de l'emploi des salariés par branche d'activité, par secteur juridique, par niveau de qualification ainsi que les salaires moyens (horaires et mensuels). Cette enquête est mise en veilleuse depuis 1983.

Nomenclature spécifique de l'activité, limitée dans le temps, données traitées manuellement, font que ces données n'éclairent qu'un segment du marché du travail (le salariat) dans une conjoncture brève de l'activité économique.

2. Données de l'Agence Nationale de l'Emploi (ANEM)

L'ANEM est un organisme public, chargé de l'organisation, la gestion, la régulation ainsi que l'information sur tout ce qui touche au marché de l'emploi en Algérie. Cet organisme, créé en 1989, hérite toutes les fonctions de l'ex-Office National de la Main d'Oeuvre (ONAMO) qui fonctionnait depuis 1963.

L'ONAMO avait pour mission, à sa création, de gérer l'émigration algérienne à l'étranger. Ce n'est qu'en 1971 que l'office intervient sur le marché national de l'emploi. Cet Office avait le monopole de l'information sur le marché de l'emploi. Toute entreprise devant procéder à la publication d'un Offre d'emploi dans les quotidiens, devait obtenir le "visa de l'onamo" pour être autorisé à la publicité. Ce Monopole n'existe plus de nos jours.

Les données de l'ONAMO (actuellement ANEM) portent sur les aspects suivants (3):

- les demandes d'emploi reçues
- les offres d'emploi reçues
- les placements réalisés
- les demandes d'emploi non-satisfaites
- les offres d'emploi non-satisfaites
- les ruptures de contrats.

L'inscription des "demandeurs" se fait après entretien avec le candidat à l'embauche, et le "placement" de celui-ci intervient dès qu'une offre d'emploi est notifié par un organisme employeur.

Une distinction de taille à faire dès le départ : le taux de demandeurs inscrits ne correspond pas au taux du chômage. Cet Organisme, après plus de trente ans d'exercice, n'a qu'une pénétration de l'ordre de 10% sur le marché de l'emploi.

La progression des effectifs de demandeurs d'emploi inscrits auprès de l'ONAMO reflète, dans le temps, essentiellement l'extension progressive du réseau des Bureaux de Main d'Oeuvre sur le territoire national.

Un premier examen des séries statistiques diffusées par l'ONAMO indique une progression de demandeurs (en terme de flux) en dent de scie de 1981 à 1988.

La période antérieure à 1975 a connu un flux important de demandeurs d'emploi, la moyenne annuelle était de 203 152; cette moyenne était plus forte entre 1971 et 1973 où elle avait atteint 228 233 demandeurs.

Entre 1976 et 1980, le flux a chuté pour se situer à une moyenne annuelle de 114 608 demandeurs; et à partir de 1981, on observe une tendance à la hausse.

De 1983 à 1988, la moyenne annuelle s'établit à 188 000 demandeurs, et avec une présence de chômeurs diplômés de cycle supérieur (techniciens et universitaires).

Pour la période la plus critique (1985 à 1988), le taux de satisfaction de l'offre, traduit par les placements (inclus temporaires et permanents) s'élève à 76% en 1988 contre 82% en 1987.

Cette baisse de performance des services de l'ONAMO ne relève pas seulement de l'inadéquation entre le profils des demandeurs et l'offre d'emploi des entreprises, mais indique aussi que les employeurs contraints de transiter par le Bureaux de Main d'Oeuvre pour l'obtention d'un visa, ne se sentent aucunement obligés de recruter les personnes qui leur sont adressées, possédant parfois leur propre filière d'embauche.

En plus de ces données globales non sur le marché de l'emploi mais plus sur les performances de cette agence, de son organisation, la "nomenclature des métiers" utilisée par l'ONAMO est assez particulière, et rend difficilement une exploitation par "branche d'activité économique".

De plus l'exploitation des données étant manuelle, l'informatisation des données sont encore au stade expérimentale, il s'avère pratiquement impossible de procéder à une nouvelle exploitation des données depuis 1971 à nos jours.

3. Données de l'Enquête Main d'Oeuvre et Démographie

L'enquête Main d'Oeuvre et Démographie (MOD) est un sondage, auprès de 10 000 ménages, mené par l'Office National des Statistiques (ONS) depuis 1982 (4). Elle rompre avec (et se substitue à) la pratique des enquêtes annuelles sur l'emploi et les salaires du Secrétariat d'Etat au Plan. Elle se rapproche davantage à la méthodologie du Recensement Général de la Population et de l'Habitat avec une tentative de corriger

les définitions des indicateurs de l'emploi (par exemple la nomenclature des "Catégories socio-professionnelle). Elle est censée être conduite annuellement mais le plan de charge de l'ONS fait que cette enquête reste irrégulière..

Cette source s'avère assez féconde mais les données ne sont pas toujours publiées et les résultats ne servent qu'au service de la planification. Quelques listings des résultats sont cependant disponibles en fonction de l'exploitation des services de l'ONS..

4. Les Recensements Généraux de la Population et de l'Habitat

L'objectif des recensements n'est certes pas la saisie du marché du travail. Les données publiées permettent cependant une relecture intéressante des tendances passées de l'activité en Algérie (5).

Cependant, il est assez curieux que l'exploitation exhaustive des résultats des recensements n'est pas généralement effectuée par l'ONS. Pour les résultats par Wilaya, il faut attendre très longtemps pour la publication, ils sont néanmoins disponible à la consultation. Les traitements étant définitifs, aucune nouvelle exploitation ne peut être effectuée, sauf autorisation préalable.

C'est ainsi que l'analyse de l'activité économique en Algérie a toujours été effectué à partir des données des recensements . Les outils de mesure ne souffrent apparemment d'aucune ambiguïté si l'on se réfère aux différents documents tant scientifiques qu'administratifs. L'exhaustivité des données recueillies correspond globalement à la réalité observée. La période couverte par ces recensements est aussi intéressante dans la mesure où ils sont effectués selon une régularité décennale.

Structure Economique et Emploi en Algérie

par MUNETTE Mahmad Saib

Chargé de Recherche
Centre de Recherches en Economie
Appliquée pour le Développement

CREAD -Alger

L'ECONOMIE ALGERIENNE ET LE MARCHE DU TRAVAIL

Introduction	
1. Notes de Conjoncture	
2. Structure de l'Economie à travers les indicateurs de l'emploi	
2.1. Le secteur agricole	
2.2. Le secteur industriel	
2.3. Le secteur BTP	
2.4. Le secteur tertiaire	
2.5. Le secteur administratif	
3. Commentaires sur les tendances	
3.1. Structure des compétences par BAE	
3.2. Evolution de la PIB/BAE	
3.3. Les principaux indicateurs économiques	
3.4. Les perspectives	
En guise de conclusion	
Notes de références	

L'ECONOMIE ALGERIENNE ET LE MARCHE DU TRAVAIL

Introduction	
1. Notes de Conjoncture	
2. Structure de l'Economie à travers les indicateurs de l'emploi	
2.1. Le secteur agricole	
2.2. Le secteur industriel	
2.3. Le secteur BTP	
2.4. Le secteur tertiaire	
2.5. Le secteur administratif	
3. Commentaires sur les tendances	
3.1. Structure des compétences par BAE	
3.2. Evolution de la PIB/BAE	
3.3. Les principaux indicateurs économiques	
3.4. Les perspectives	
En guise de conclusion	
Notes de références	

INTRODUCTION

Il s'agit, dans ce chapitre, non pas de faire l'analyse de la structure de l'économie algérienne ni encore de tracer son évolution mais de faire un état des lieux, après plus de 30 ans d'indépendance. Pour ce faire, nous tenterons de cerner les éléments structurants et les contraintes sociétales dans une situation de transition économique affirmée à partir des indicateurs du marché du travail.

Depuis 1989, année du renouveau politique en Algérie, nombreux sont les analystes qui découvrent, comme un mystère, les faiblesses d'une structure économique pourtant non-achevée (1); d'autres y voient les forces d'une expérience riche en événements et plein d'atouts pour affronter l'avenir (2).

Ces deux perceptions s'affrontent, en fait, sur le terrain de la forme et du mode d'intégration de l'économie algérienne au marché régionale d'abord et ensuite au marché mondiale. La philosophie "socialiste" semble être un vieux rêve, d'un temps révolu et parfaitement consommée par l'imaginaire collective !

La transition souhaitée (vers l'économie de marché) doit pourtant s'appuyer sur les éléments structurants de l'économie et faire face à l'ensemble des contraintes sociétales.

2.1. QUELQUES ELEMENTS DE LA CONJONCTURE

L'Algérie traverse actuellement une des crises les plus violentes de son histoire. Cette crise, profonde et multiforme, affecte toutes les institutions de la société: la famille, l'école, la culture, l'économie, la justice, la politique...

Une mutation profonde s'élabore progressivement et le corps social est en pleine agitation. Cette mutation s'accompagne aussi par des vagues, sans précédent, de violences et de repressions intenses qui sécouent et fragilisent toutes les normes et les valeurs "sacrées" de la quotidienneté.

Depuis l'Indépendance (en 1962), la société algérienne n'a pas connu autant de turbulences, survenues surtout ces cinq dernières années (depuis 1988). Que s'est-il passé durant cette période ?

En bref, beaucoup d'évènements sans précédents : la révolte des jeunes en 1988 s'inscrit comme une "date rupture" d'avec les pratiques sociétales du passé. On découvre subitement l'échec du "projet de société socialiste". Des réformes profondes de la structure économique sont programmées (1988). La fin du régime du Parti-Unique est consacrée par une nouvelle Constitution (1989). Des élections "démocratiques" sont organisées dans un cadre de pluralisme (1990). L'interruption du processus électoral est décidée pour des raisons de "sécurité" avec la démission du Président de la République (janvier 1992). Un Haut Comité d'Etat est installé. L'état d'urgence est décrété. La société algérienne, plongée dans une situation de violence extrême, est pratiquement bloquée; l'économie est dans l'impasse avec des contraintes de taille, notamment l'endettement en première ligne...

Après avoir "diabolisé" le projet socialiste (1965-1979), les médias consacrent la période de la "dérive libérale" sous l'étiquette de la "décennie noire" (1980-1990). Autrement dit, aucun projet de société n'aurait donné les espoirs d'une société nouvelle et d'une économie prospère. Le projet "islamique" tente de s'installer, par tous les moyens, comme la seule alternative politique !

La situation économique d'ensemble, en fin 1990, évoluait ainsi dans un contexte de crise politique et financière. La conciliation des réformes économiques avec celles de la politique et de la stabilité sociale semble être le défi majeur pour la décennie 1990.

En attendant, les autorités algériennes s'activent sur les voies de sortie de la crise économique, comme principal levier pour l'établissement d'une paix sociétale. Il est pratiquement admis, par tous les observateurs, que l'économie algérienne ne repose que sur la rente énergétique. Toute variation de la rente (pour cette période en baisse) a des repercussions énormes sur le fonctionnement de l'économie en générale.

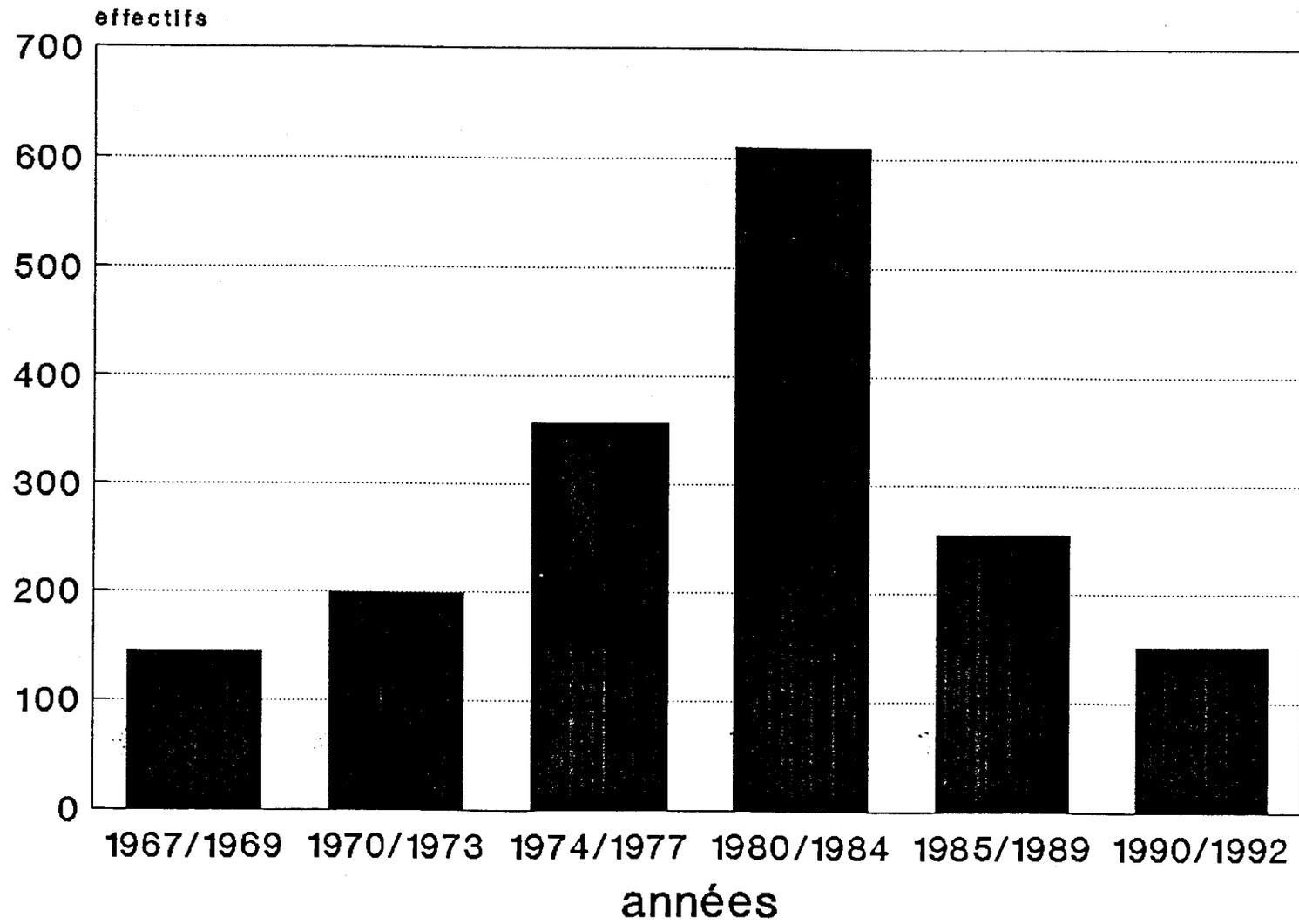
Dans la situation actuelle, malgré ses richesses et ses potentialités, il semble que le marché international des capitaux serait "depuis longtemps partiquement fermé à l'Algérie ou considéré comme tel, et il faudra des efforts considérables, notamment en matière de rétablissement de la crédibilité de l'Etat dans les milieux financiers internationaux, pour y accéder de nouveau"(3).

2.2. EVOLUTION DE L'EMPLOI ET STRUCTURATION DE L'ECONOMIE

L'évolution du marché du travail (notamment les tendances passées de l'emploi) constitue un poste d'observation stratégique pour apprécier et évaluer les éléments ayant contribué à la configuration de la structure économique d'ensemble.

L'examen du Graphique N° 1 nous montre une évolution extrêmement importante de la création d'emplois durant ces trente dernières années : l'emploi total en Algérie passe de 1,7 millions à 4,3 millions en 1992; il a été ainsi multiplié pratiquement par trois en l'espace de 25 ans d'efforts de construction de l'économie nationale. On peut aussi observer

Evolution des créations d'emplois de 1968 à 1992



une variation sensible d'une période à une autre : la périodisation observée, dans notre tableau, repose sur des années répers des Plans de Développements Economiques :

Tableau N° 3 : Evolution des créations d'emploi (1967/1992)

	créations d'emplois	
	Nbr	MOY/AN
Plan Triennal (1967/1969):	145 000	48,3
1er Plan Quadriennal (1970/1973) :	199 000	49,7
2e Plan Quadriennal (1974/1977) :	357 000	89,3
1er Plan Quinquennal (1980/1984) :	611 000	122,2
2e Plan Quinquennal (1985/1989) :	255 000	51,0
Enfin , les trois dernières années : (1990/1992)	152 000	50,6

On observe notamment un déclin des créations d'emplois, à partir du milieu des années 1980. Ce qui correspond à un renversement des tendances passées : après la grande période prospère des années 1970, on observe, avec la baisse des créations d'emploi, une reprise du chômage, avec toutes les conséquences sociales que ce phénomène recèle.

Cette situation mérite qu'on s'y attarde - car la crise économique internationale ne saurait être toujours avancée comme seul facteur déterminant de la régression économique en Algérie, bien que son poids ne soit pas négligeable.

Un examen rigoureux des tendances des grandes branches d'activité économique peut être un révélateur des faiblesses et des atouts de la structure économique d'ensemble.

2.2.1. Le secteur agricole

Trois contraintes principales (4) sont à souligner avant de se lancer dans une analyse du secteur agricole :

- l'exiguïté des terres agricoles: l'Algérie dispose d'une superficie agricole utile (SAU) estimée à 7,5 millions d'Ha, qui est difficilement extensible,

- un climat aléatoire et à dominante aride : tout fellah algérien explique, que sur dix ans, il n'escompte guère plus que de trois très bonnes années,

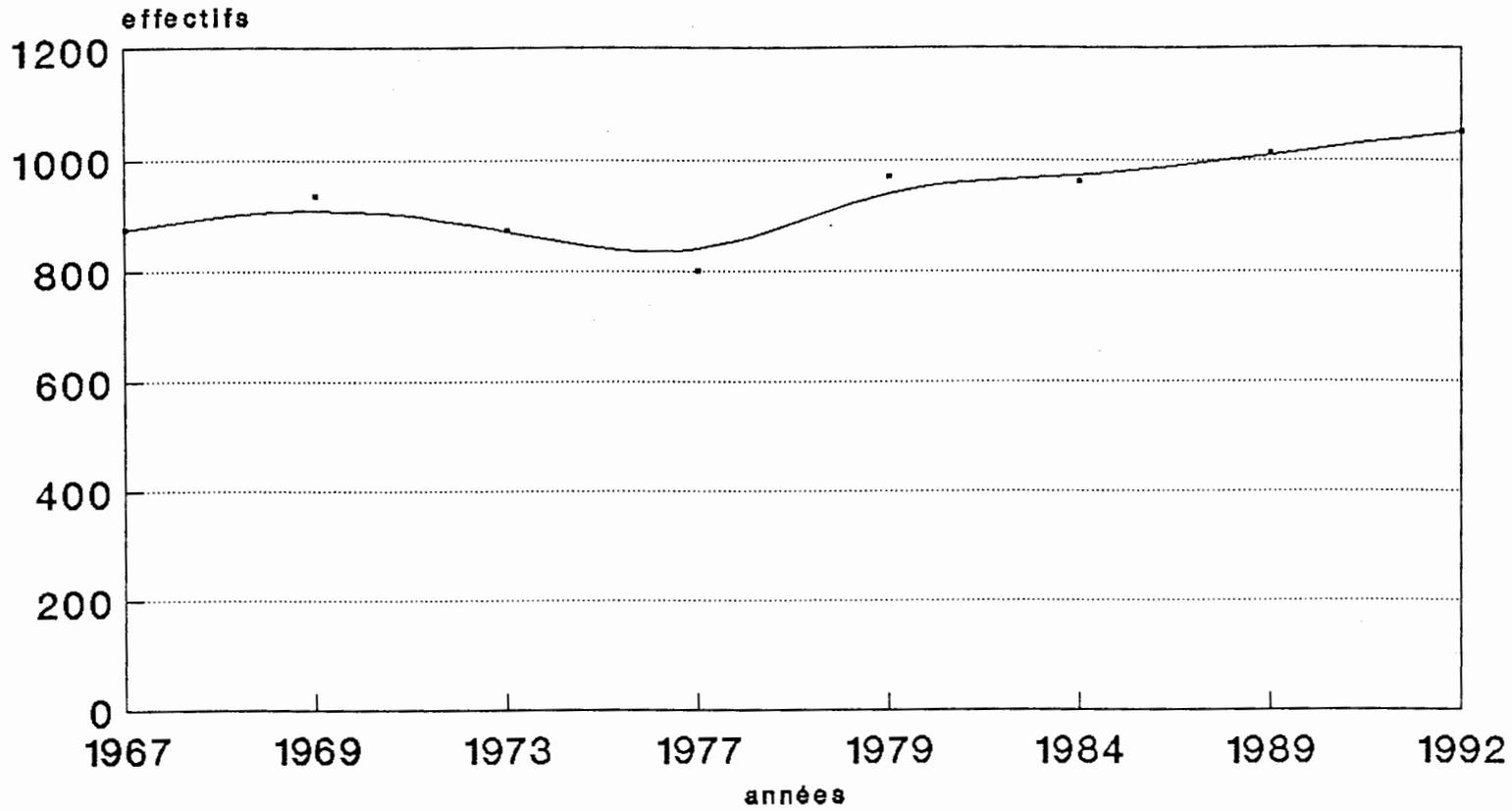
- des ressources en eau limitées et difficiles à mobiliser.

A ces contraintes, il faut aussi souligner l'explosion de la demande alimentaire - provenant non seulement de la croissance démographique mais surtout de la croissance urbaine - d'où la quantité est aussi indispensable que la qualité (5).

La situation agricole en Algérie a connu très peu d'amélioration, malgré les tentatives de développement du milieu rural; notamment la création des "villages socialistes agricoles" qui devaient contribuer à freiner l'exode rural, très forte dans les années 1960/1970. Le monde rural a fourni aussi beaucoup d'actifs pour les zones urbaines et le secteur industriel dans son ensemble.

Sur le plan de la structuration de l'agriculture algérienne, l'Algérie a entrepris plusieurs expériences : passant de l'autogestion (qui caractérisait les premières années de l'indépendance) , des domaines agricoles socialistes (la période de la révolution agraire) , à l'entreprise agricole collectif ou l'entreprise agricole

Evolution de l'emploi dans l'agriculture 1967 à 1992



Branche Economique

— Agriculture

individuelle. Ces expériences n'ont pas réussi encore, d'après les experts (5a), à donner des résultats palpables.

D'une manière générale, on peut observer deux phases très nettes (cf Schéma N° 2) dans l'évolution de l'emploi dans le secteur agricole :

- dans un premier temps (de 1967 à 1977), l'emploi n'a pas progressé et a enregistré même une baisse en fin de période,

- après 1977, l'effectif employé par le secteur a connu une légère progression, mais se stabilise par la suite (entre 1979 et 1989), en fin de période on peut observer une faible reprise de l'emploi. En terme relatif, la part de la population occupée dans l'agriculture a enregistré une baisse importante par rapport à l'emploi total , soit une perte de l'ordre de 12 points entre 1977 et 1987 (passant de 29,6% à 17,5%).

La répartition des travailleurs agricoles en 1987 selon le secteur juridique indique la prédominance du secteur privé avec 515 256 travailleurs, soit 71% de l'effectif total. Les domaines agricoles occupent 176 378 employés, soit 24% de l'ensemble des occupés dans le secteur agricoles.

La population occupée dans l'agriculture présente aussi une tendance vers le vieillissement, soit 41% des occupés ont plus de 60 ans ! Aussi devons-nous souligner la masculinisation de l'activité agricole, bien qu'on a pu observer augmentation légère de l'effectif féminin entre 1977 et 1987 (passant de 7 722 à 9 753 femmes), ce qui représente moins de 1% de l'effectif total de l'emploi agricole.

Le marché du travail en milieu rural reste encore largement méconnu. Le "chômage déguisé" qu'on a pu observer

(6) dans les années 1970 relève-t-il d'une période révolue ou est-il encore d'actualité ?

Ce qui est certain, c'est que les Statistiques de Plan ne comptabilisent pas la population active réelle (donc l'emploi réel dans le secteur agricole) mais l'estimation est établie en termes d'équivalents permanents.

D'ailleurs, la pluri-activité a été toujours une des caractéristiques de l'économie rurale. Le "dualisme" qu'on a pu relever : secteur moderne (tourné vers le marché) et secteur traditionnel (tourner quasiment vers l'auto-consommation) renvoie à une forme d'allocation (7) de la main d'oeuvre en milieu rural.

Enfin, l'économie rurale est une économie réputée à dominance informelle, tant dans les formes de production que dans l'invisibilité de la main-d'oeuvre au niveau de la comptabilité nationale: par exemple, la faiblesse de l'emploi féminin, observée par les statistiques, n'est qu'un indicateur de l'imperfection de l'outil statistique (8).

La question de la dépendance alimentaire reste une problématique fortement controversée, particulièrement quant au poids de l'importation des produits de premières nécessités dans les échanges extérieurs.

2.2.2. Le secteur Industriel

L'Algérie a fondé sa stratégie de développement sur l'industrialisation - suivant en cela un des principes clefs de l'histoire de développement du capitalisme (9). Il fallait rattraper le retard et sortir rapidement de la situation du sous-développement dans laquelle la colonisation française a laissé l'économie algérienne.

Cette stratégie a pu être mise en place grâce aux recettes provenant de la production énergétique, notamment après le premier choc pétrolier (1973). Des efforts d'investissements considérables ont été consentis avec des choix technologiques les plus sophistiqués.

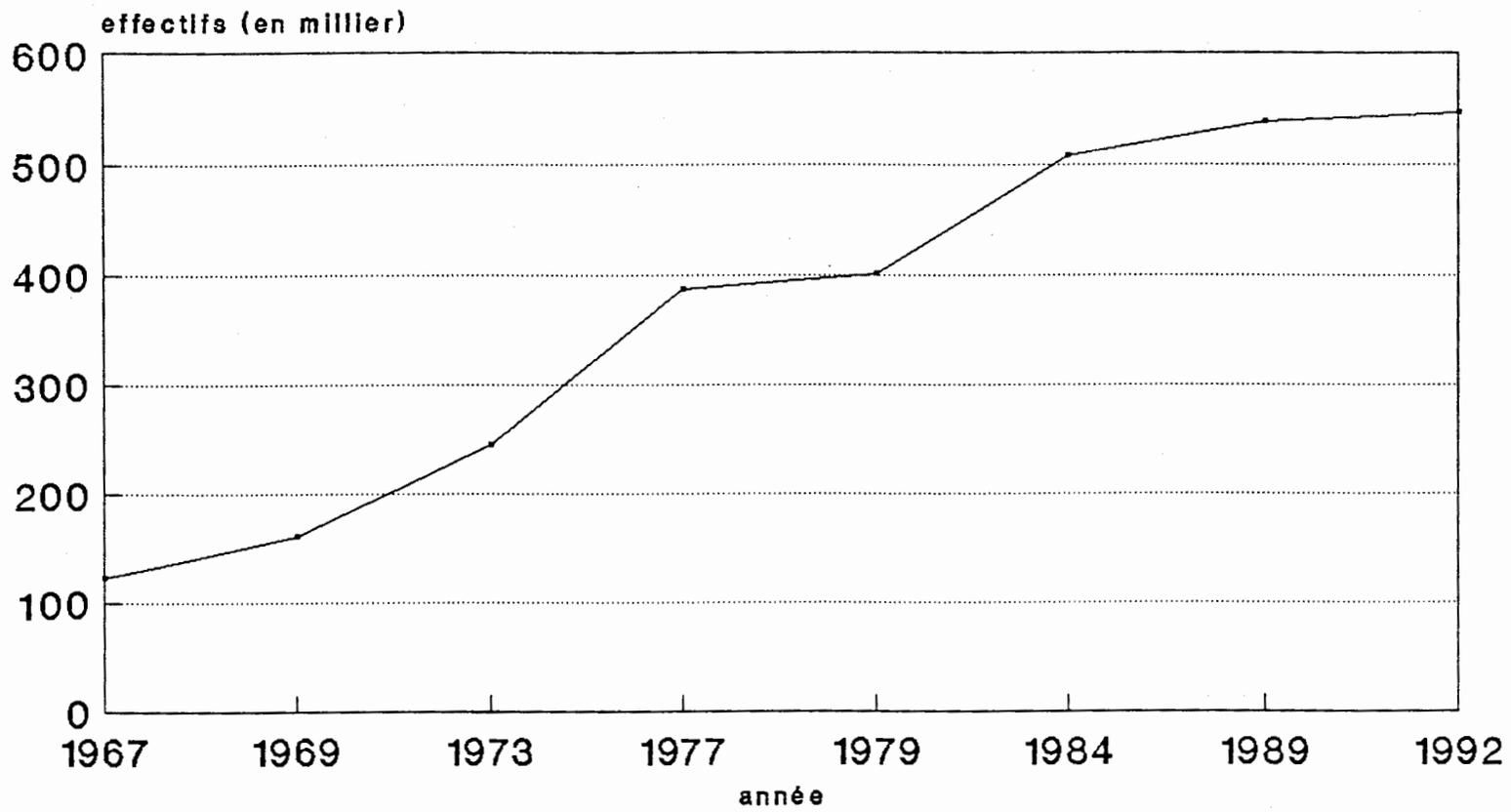
Dans cette option, une utilisation intensive du capital a été de rigueur - avec en contrepartie logique une faible utilisation des ressources humaines (10).

L'observation du marché du travail donne une indication très précieuse quant aux possibilités de mise au travail. Pour la mise en place de l'industrialisation, dans un contexte de pénurie de main d'oeuvre qualifiée, l'Algérie avait opté pour la coopération technique (donc importation d'une main d'oeuvre de haute technicité).

Dans cette logique, le système "Education-Formation" était en total décalage avec les besoins de l'appareil production. Les "sociétés nationales" devaient aussi assurer la formation et perfectionnement de la main d'oeuvre. Dans le cadre de l'idéologie "socialiste" ambiant, la "société nationale" devait aussi construire des logements pour les cadres et les ouvriers (11), et assurer la reproduction de la famille des employés (santé, colonie de vacances, sports etc..). Cette expérience s'est vite traduite par une valorisation du salariat - dans le climat de l'époque, travailler dans une "société nationale" était considéré comme une "réussite sociale" parfaite.

A partir de 1980, un coup d'arrêt fut marqué au processus de l'industrialisation. On découvre subitement le besoin de réanimer le "secteur privé" et de restructurer le secteur industriel et de la relance de l'agriculture. Les "sociétés nationales" sont éclatées en plusieurs petites unités, estimées plus "gérables" tant sur le plan de la production que sur le plan des ressources humaines.

Evolution de l'emploi dans l'industrie de 1967 à 1992



Branche Economique

— Industrie

Le second choc pétrolier a été un catalyseur pour accélérer les réformes déjà en germes au début des années 1980. La chute des recettes extérieures, provoquée par la baisse du prix du pétrole devait être un révélateur de la faiblesse de l'appareil industriel. La Charte Nationale de 1986 donnait déjà le ton, avec la notion de "l'emploi utile". Des plans de compression d'effectifs allaient être vite adoptés pour alléger les charges salariales des entreprises. Le processus de salarisation de la société devait être ainsi bloquée (12).

En 1987, la situation du secteur industriel se présentait toujours avec la prédominance de l'Etat en qualité de principal employeur, avec plus de 80% des effectifs employés par le secteur public contre seulement 19,6% par le privé. Sur le plan des unités, il n'est pas surprenant de constater que la proportion des industries nationale n'est que de 0,86% de l'ensemble des unités industrielles en Algérie (Cf Tableau N°). De même, lorsqu'on observe la répartition du secteur industriel selon la taille des unités, il n'est un mystère pour personne que l'entreprise privée algérienne a été toujours d'une taille inférieure à 1000 employés, tandis que la taille moyenne du secteur public dépasse largement les 1000 travailleurs !

En 1988, le secteur industriel allait entrer dans une autre phase. Avec la loi de l'autonomie des entreprises, le secteur industriel devait fonctionner selon les règles de la rentabilité financière et de la commercialité (13) - toutes les fonctions "sociales ou socialisantes" de l'entreprise devaient être révisées, voire supprimées progressivement.

Ce coup d'arrêt est parfaitement visible sur le Graphique N° 3 : en 1977 le processus d'extension industrielle est interrompu. La faible reprise qu'on peut

Tableau N° 4

Répartition des industries algériennes
selon le secteur d'activité et le secteur juridique

N.S.A	ENSEMBLE		PUBLIC			
	nbr	eff	nbr	eff	nbr	eff
Eau & energie	13	27495	13	27495	0	0
Hydrocarbure	2	60606	2	60606	0	0
Mines et carrières	245	11494	4	8621	241	2873
ISMME	1522	138434	30	122904	1492	15530
Matérielux de const	1402	35874	14	26970	1388	8904
Chimie/Caout/plast	352	27235	7	22600	345	4635
Indus agro-alimen	4691	88101	26	65462	4665	22639
Indus text et ass	2784	63224	8	38196	2776	25028
Indus cuirs/chauss	771	17275	2	10770	769	6505
Ind bois/pap/impr	2466	32497	19	23496	2447	9001
Industries diverses	800	7959	4	2936	796	5023
Ensemble	15048	533622	129	410056	14919	100138
%	100,0	100,0	0,86	80,37	99,14	19,63

Source : SITUATION DES ENTREPRISES ALGERIENNES EN 1987,
Les comptes de l'industrie Coll Statistiques N° 18,
ONS, Alger (Octobre, 1989).

observer en 1979 découlent davantage des projets classés "reste à réaliser", aux termes des Plans Economiques de Développement antérieurs. En valeur absolue, le secteur industriel, qui ne comptait que 123.000 personnes en 1967, enregistre un effectif plus de cinq fois supérieur en 1992, soit 684.000 individus. Mais l'étude des réformes économiques devait mettre en évidence tout un pan du secteur industriel qui fonctionne dans un état permanent de déficit, et ne pouvait maintenir l'activité et sauvegarder les emplois existants, que par des subventions de l'Etat. Le cas des entreprises déficitaires, donc la faillite est consommée, reste un des points noirs des négociations collectives.

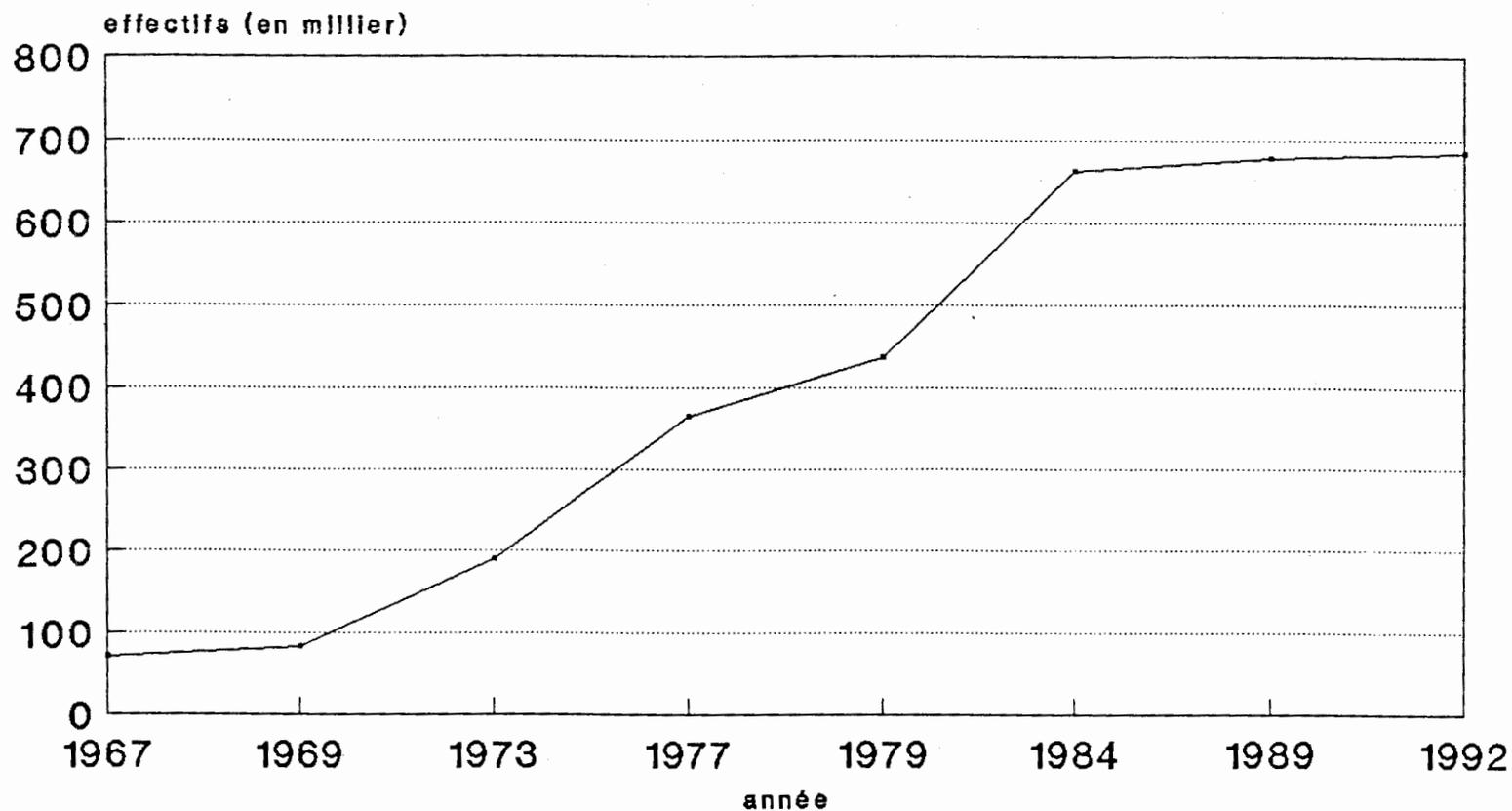
2.2.3. Le Secteur des Bâtiments et des Travaux Publics

Le secteur du BTP a suivi pratiquement la même évolution que l'industrie algérienne. La construction du pays et de l'économie allait mobiliser un taux extrêmement important de la main-d'oeuvre : avec seulement 4% des occupées en 1967, le BTP occupe actuellement 16% de la population - le taux est multiplié par quatre. En terme de volume, le BTP n'employait que 71.000 individus en 1967, le nombre de travailleurs est estimé à 684.000 en 1992, soit presque dix fois de plus qu'en 1967 !

L'évolution du secteur BTP est en grande partie influencée par l'évolution industrielle, mais aussi avec la construction des infrastructures nécessaires à la vie quotidienne. Elle a suivi ainsi les besoins en infrastructures scolaires, sanitaires, routières et de l'habitat. Ces besoins, bien que sensiblement améliorés depuis l'indépendance, sont loin d'être saturés.

Le problème central du BTP revient non seulement aux recours à l'importation des matériaux de construction ou à la

Evolution de l'emploi dans le BTP 1967 à 1992



Branche Economique

—●— Batiments & TP

faiblesse de l'investissement étatique (notamment ces dernières années), mais aussi au choix des techniques de construction et aux règles encore mal définies du foncier (14).

Les choix technologiques dans la construction sont portés plus sur les éléments préfabriqués, donc une moindre utilisation de la main d'oeuvre et des techniques traditionnelles. Le temps gagné, sur la technique, est pratiquement perdu en réalité, par les attentes, de plus en plus longues, des matériaux de construction.

Ces dernières années, les prix des matériaux de construction sont en hausse continue (15). La conjugaison de ces problèmes a une incidence directe sur les délais et des coûts de construction (en ré-évaluation permanente), ce qui hypothèque à son tour la dynamique du secteur.

La crise dans le secteur BTP a été la plus profonde durant les années 1980, notamment avec la tentative de désinvestissement de l'Etat dans le social (santé, éducation, habitat). Chaque Wilaya avait, au temps faste de la rente pétrolière, investi énormément dans la petite entreprise publique locale.

En effet, la relance du développement local (et régional) a été rendu possible grâce aux moyens locaux d'études et de réalisation. A titre d'exemple, le nombre des entreprises locales est passé de 430 unités en 1979 à plus de 2000 en 1984, soit une multiplication de plus de quatre fois (16).

L'accroissement des moyens locaux a permis aux autorités locales de prendre en charge des programmes d'investissement au profit des diverses infrastructures déficitaires (école, crèches, centres sanitaires, travaux d'aménagements routiers).

- CHERIF A :

La présentation du travail chez l'ouvrier algérien. Son attitude et son comportement vis à vis de ce travail - Université Lille III - Lille 1982 - Thèse 3è cycle psychologie.

- CHIKHI Said :

Question ouvrière et rapports sociaux en Algérie. L'ouvrier, l'atelier et le bureaucrate - Université Paris VII - Paris 1986 - Thèse d'Etat Sociologie.

- DZIRI N :

Contribution à une nouvelle approche de la problématique du sous-développement : développement et système éducatif en Algérie - Université Paris II - Paris 1987 - Thèse 3è cycle Sociologie.

- EL - KENZ Ali :

Monographie d'une expérience industrielle en Algérie. Le Complexe Sidérurgique d'El-Hadjar (Annaba) - 1 la construction du Complexe - 2 et 3. L'usine 4 - Annexes - Université Paris VIII - Paris 1983 - Thèse d'Etat Sociologie.

- FACI M. :

La participation des travailleurs à la gestion des entreprises publiques en Algérie - Université Bordeaux I - Bordeaux 1977-01 - Thèse 3è cycle anc. rég. Sc. Gestion.

- FARDEHEB Abderrahmane :

La politique des investissements dans le secteur d'Etat industriel et le développement économique. Algérie 1962-1977 - Université Grenoble II, Grenoble 1980 - Thèse d'Etat, Sciences Economiques.

GESSAB Slimane :

L'importance et la signification de l'absentéisme chez les ouvriers algériens: le cas de l'Entreprise Nationale de Sidérurgie d'Oran- Université Bordeaux II - Bordeaux 1986 - Thèse 3è cycle Sociologie.

- HADJADJ Abderrahmane :

Problématique algérienne de la participation ouvrière à la gestion des entreprises - Université Paris IX, Paris 1979 - Thèse 3^e cycle Sciences Gestion.

- KAHLAT Said :

Espace social du travail est industrialisation. Le cas de la Société Nationale Algérienne (SONACOME) - 2 T. Université Aix-Marseille II, Aix-en-Provence 1985 - Thèse d'Etat Sciences Economiques.

- KATTI Larbi :

Les relations de travail dans l'Entreprise Socialiste Algérienne - Université Besançon, Besançon 1984 - Thèse 3^e cycle droit privé.

- KECHOUD Amor :

Dynamique salariale et développement économique : le cas de l'Algérie - Université Grenoble II, Grenoble 1981-03 - Thèse 3^e cycle Sciences Economiques.

- KESRI Farouk :

La formation des cadres et le développement économique en Algérie - Université Paris VII, Paris 1983 - Thèse 3^e cycle Sociologie.

- KHALDI Abdelkader :

La politique de l'emploi en Algérie. Développement économique et problème de l'emploi - Université Paris X, Paris 1983 - Thèse 3^e cycle Sciences Economiques.

- KHANDRICHE Mohamed :

Stades et développement, situation migratoires et formes de réinsertion : le cas algérien - Université Paris V, Paris 1980 - Thèse 3^e cycle anc. Régi. Sociologie.

- **KHELLIL Mohand :**

Quelques aspects de la migration des travailleurs chez les At-Fliq (région d'Azazga) Algérie, - Université Montpellier III, Montpellier 1979- Thèse 3è cycle Ethnologie.

- **KORICHE Mohamed :**

L'Education Syndicale en Algérie - Université Strasbourg III, Strasbourg 1983 - Thèse 3è cycle Sciences Politiques.

- **KOUADRIA Ali :**

Les fonctions sociales de la formation professionnelle en Algérie - Université Rennes II - Rennes 1982 - Thèse 3è cycle Psychologie.

- **LARBI Mokhtar :**

L'émigration rurale et le développement économique en Algérie - Université Paris I, Paris 1984 - Thèse 3è cycle Sciences Economiques.

- **LOUATI Tayeb :**

La question salariale dans la politique algérienne de développement (1962-1978) : description et analyse - Université Grenoble II, Grenoble 1981 - 03 - Thèse 3è cycle Sciences Economiques.

- **MANCER Mohand :**

Syndicalisme et Développement National en Algérie - Université Lille, Lille 1980 - Thèse 3è cycle Sociologie.

- **MAZOUZ Mohamed :**

Population, emploi et société en Algérie - Université Paris V, Paris 1981- Thèse 3è cycle anc. régi. Sociologie.

- **MEZOUAR Belkader :**

Les conditions concrètes des travailleurs d'Arzew Université Toulouse I, Toulouse 1982 - Thèse 3è cycle.

- MOUCHIROUD Alain :

Emploi et exode rural dans les pays en voie de développement : le cas de l'Algérie - Université Paris I, Paris 1977 - 11 - Thèse 3è cycle anc. régi. Sciences Economiques.

- NAIDJA Dahmane :

La réinsertion des travailleurs immigrés algériens dans l'économie algérienne - Université Paris VIII, Paris 1978 - Thèse 3è cycle anc. régi. Sociologie.

- NECIB Redjem :

Industrialisation et système éducatif algérien (socialisme et éducation) - Université Paris I, Paris 1985 - Thèse 3è cycle Sociologie.

- NEDJRAOUI Sidi Mohamed :

Marchés du travail et gestion de la main-d'oeuvre en Algérie. Implantation industrielle en zone rurale : effets sur l'emploi et la mobilité - Université Paris X, Paris 1984 - Thèse 3è cycle Sciences Economiques.

- OUAR Madjid :

Politique des revenus et politique de l'emploi en Algérie : la problématique de l'harmonisation des salaires - Université Paris IX, Paris 1983 - Thèse 3è cycle Gestion du Personnel.

- PETIT François :

Emploi à dimension de gestion de la formation professionnelle dans les sociétés nationales en Algérie - Université Grenoble II, Grenoble 1979-05-17 - Thèse 3è cycle Sciences Gestion.

- RAHMANIA Mostefa :

Représentations, problèmes d'adaptation et d'intégration socioprofessionnelle d'une population de travail (Sud algérien) - Université Paris V, Paris 1984 - Thèse 3è cycle Psychologie.

- REMAOUN-BENGHABRIT Nouria :

Enseignement technique et développement en Algérie : adaptation ou inadéquation - Université Paris I, Paris 1982 - Thèse 3è cycle Sciences Education.

- ROYOUX Dominique :

Industrialisation et urbanisation périphérique à Annaba : bidonville et emploi salarié en Algérie - Université Poitiers, Poitiers 1984 - Thèse 3è cycle Géographie.

- SAFIR Nadji :

Industrialisation et emploi en Algérie : le cas de la Sidérurgie - EHESS, Paris 1979-09 - Thèse 3è cycle Sciences Economiques.

- SALHI Fatma :

Marché du travail, crise du logement et grande entreprise. Le cas de la sidérurgie à Annaba-El-Hadjar (en Algérie) - Université Paris XII, Paris 1983-10 - Thèse 3è cycle Géographie.

- SEKKOUM Ounessa :

Les difficultés de l'industrialisation : le cas de l'Algérie. Etude de la politique de la gestion du personnel de la société nationale de sidérurgie sur le site d'Annaba - Université Lyon II, Lyon 1986 - Thèse 3è cycle Sciences Economiques.

- SLIMANI El-Kamla :

Les ouvriers d'origine rurale dans l'entreprise algérienne. Une étude de cas : deux usines dans la région de Batna - Université Paris X, Paris 1986 - Thèse 3è cycle Sociologie.

- SOUALHIA Zohra :

La conscience ouvrière chez les ouvriers d'origine rurale en Algérie. (Cas des ouvriers du Complexe Sidérurgique d'El-Hadjar - Annaba) - Université Toulouse II, Toulouse 1985 - Thèse 3è cycle Sociologie.

- KHANDRICHE M. :

Développement et réinsertion : l'exemple de l'émigration algérienne - OPU - 1982 , 404p.

- OULDAMER F. :

Etude de la fiabilité des résultats des enquêtes par sondage : cas des enquêtes sur la main-d'oeuvre - INPS - 1986.

- REJEM N. :

Industrialisation et système éducatif en Algérie OPU - 1986 - 203p.

- CHAULET Claudine :

La terre, les frères et l'argent. Stratégie familiale et production agricole en Algérie depuis 1962 - OPU - 1987, 3 vol.

- ATH MESSAOUD N. :

Immigration algérienne en France , édition Entente, 1976 - 127p.

- BENACHENHOU Abdellatif :

Expérience algérienne de planification et de développement - 1962-1982 - OPU, 1979.

- BOUTEFNOUCHET M. :

Les travailleurs en Algérie ENAP/ENAL 1984 -303 p.

- AIT HAMOU Med. Rachid :

"L'emploi des jeunes en Algérie" : le cas des jeunes ruraux (mémoire) Université de Paris I - 110p.

- HAKIKI-TALAHITE F. :

"Travail domestique et salariat féminin" : essai sur les femmes dans les rapports marchand - le cas de l'Algérie - ISE - Université d'Oran 1983 -320 p.

- BENATIA F. :

Le travail féminin en Algérien: département d'Alger-
Edition SNED - 1970 - Alger, 272 p.

- HADDAB M., KHENNOUCHE T. & KHENNICHE E. :

Les jeunes ruraux et l'école : mythes et réalités -
Edition CREA - 1982 - 356p.

- KHENNOUCHE Tayeb :

Les attributaires et l'école (Daïra de Chéraga) mé-
moire de D.E.A. - ISS 1978 - Alger - 268p.

- AIT - HAMOU R. :

Eléments pour l'emploi et le revenu dans les prin-
cipales villes d'Algérie 1979 - 181p.

- BAHRI A. :

Structuration de l'offre de la main-d'oeuvre D.E.S.
Sciences Economiques - Université d'Alger - 1970.

- BERTHIER C. :

Activité, chômage et émigration dans l'Est algé-
rien, thèse 3è cycle - Université d'Alger 1974 -
300 p.

- BOUMENDJEL D. :

Chômage et objectifs du développement économiques -
D.E.S. - Sciences Economiques - Université d'Alger
- 1972.

- ATSAMENA A. & LALLAM R. :

La contribution des femmes à la production natio-
nale élargie - Mémoire d'Ingénieur d'Etat en Plani-
fication - ENPS - Septembre 1991.

- BOURDIEU P. :

"Travail et travailleurs en Algérie" ISE - 1963 -
569p.

- BOUZIDI Abdelmadjid :

"Emploi et développement" : le cas de l'Algérie -
Thèse de Doctorat d'Etat en Sciences Economiques -
Université d'Alger - 1974 - 381p.

- CHENNOUF S. :

"Prévisions de l'emploi" Magister en Sciences Economiques - Université d'Alger - 1988 - 170p.

- HENNI A. :

(Etude dirigé par) "La mise en oeuvre de l'option scientifique et technique en Algérie - le système d'enseignement et de formation" CREAD-Juin 1987).

B. DOCUMENT, PUBLICATIONS ET ARTICLES

- KOUAOUCI (A) :
Question de la population en Algérie -FNUAP -1991
- HAMMOUDA (N) :
Aspects méthodologiques des enquêtes auprès ménages
(ONS/1991 672 P.
- ILLES (A) :
Bilan de la demande sociale d'emploi de 1966 à 1985
-CREAD - Alger -1988 -48 p (Synthèse collective).
- MURGUE (B) :
Le choix Algérien. Industrialiser pour créer des
emplois. In actuel développement n°12 - 1976 - 25 à
30.

- Industrialisation et emploi. In Maghreb
développement n° 3 - 1977.
- OUFRIHA BOUZINA (F.Z)

- Industrialisation emploi - formation en
Algérie - 1967 -78. In revue Tunisienne des
sciences sociales n°76/79 - 1984.
- HOCINE (R) :
- Lois sur l'autonomie des entreprises et leur
influence sur l'emploi - In revue Algérienne du
travail n°20 pp.11-18 1989.
- KOUADRI (A) :
- L'emploi féminin" In RAT n°18 - pp. 79- 86.1987.

OURABAH (M) :

- Les leçons de l'expérience passée en matière de politique de l'emploi en Algérie -communication - atelier de travail - "l'emploi en Algérie : réalités et perspectives" 7/8 Avril 1987 - Tipaza.

AIT AMARA (H) :

"Situation et conditions de l'élargissement de l'emploi dans l'agriculture" communication atelier de travail 7/8 Avril 1987- Tipaza-

TOUNESSI (H) :

"Formation et emploi des femmes Algériennes" rapport d'études présenté au BIT -Genève-1987 32 p. + annexes.

HAKIKI-TALAHITE (F) :

Femmes et salariat urbain en Algérie" la salarisation bloquée et le nouveau procès de travail domestique" In critique de l'économie politique" In critique de l'économie politique pp.8 -39 - Nouvelle série n° 17- 1981.

"Population, travail et chômage en Algérie de 1977 à 1982" communication Oran -35 p.

IGHEMAT (A) :

"Le marché du travail en Algérie : situation tendances et perspectives - série d'étude CERPEC 1992.

AMRANI : (AL) :

"L'emploi en Algérie" Organisation Arabe du travail BAT - Série n°1 des études sur l'emploi

SEMMOUD (B) :

"Réflexions sur le salariat en Algérie" 16 p. côte ISE 1971/27.

EL KENZ ALI (sous la Dir.) :

Jeunesse et société -travaux de l'atelier jeunesse, CREAD 1989 - Alger.

LIABES (Dj) et KHELLADI :

"Redistribution de la population active par pôle de développement" In ANN,1980 - pp.25-44.

MOUFOK (A) :

L'emploi en Algérie : évolution de 1967 à 1983 In revue CENEAP n°7 pp. 127-166 - 1986.

MUSETTE (Saib):

- "Emploi crise et mouvements sociaux en Algérie communication colloque INTES - Tunis (Déc.88)
- "Le chômage et l'emploi des jeunes en Algérie" communication en collaboration avec BEDRANI (S) journée d'économie sociale Univ. de CAEN (France).
- Réflexions sur la politique de l'emploi des jeunes en Algérie" communication séminaire maghrébin sur l'emploi Déc. 1989 - Tunis.
- "Les jeunes exclus : entre la débrouille et l'insertion, colloque Européen sur l'insertion des groupes vulnérables Univ. de Grenoble Sept. 1990- France.
- Etude du chômage en Algérie : aspects qualitatifs CREAD - ILES - OIT (1993)
 - * Données statistiques sur l'activité
 - * Réflexions sur l'emploi des jeunes
 - * Réflexions sur la demande d'emploi féminine en Algérie.

NABI (M) :

Elements d'introduction à une politique de l'emploi. In revue Algérienne du travail - 1971 - pp. 37 à 49.

BULAIN (S.C) :

"Systèmes d'information sur l'emploi" PNUD BIT. Projet diagnostic des systèmes formation/emploi- Ministère de la formation professionnelle et du travail Alger, juin 1987.

MINISTERE DU TRAVAIL /DGE :

Les jeunes face à la vie active 1983-106 p.

MINISTERE DU TRAVAIL ET DES AFFAIRES SOCIALES :

Approche des problèmes de l'emploi en Algérie 1976-78 p.

M. T. A. S :

Etude sommaire sur la situation de l'évolution du sous-emploi et du chômage en Algérie MTAS - Alger 1973 - 55p.

AGENCE NATIONALE DE L'EMPLOI (ANEM) :

Notes de conjoncture 1er, 2è, 3è, et 4è trimestre
1992 et 1er trimestre 1993.

A.N.E.M. :

Bilans d'activité -73-90 - éd. ANEM.

A.N.E.M. :

Echos du marché de l'emploi - bulletins internes du
n°1 à 7 - 1992 et 1993.

MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DE L'ENERGIE :

Etude de l'emploi et des formations 1971 - 4
fascicules+ annexe.

CREAD, CREFOQ, CEJEE ET INT :

L'insertion professionnelle des diplômés de
l'enseignement post-secondaire au Maghreb -actes du
colloque du 10 - 11/03/1989.

C.E.R.P.E.Q :

Les cahiers du CERPEQ - spécial insertion n°1 et 2
1992.

INSTITUT NATIONAL DU TRAVAIL (INT) :

Etude globale sur l'emploi - INT - CENEAP, CREAD -
1989.

INSTITUT NATIONAL DU TRAVAIL :

Etude du marché du travail dans la région de Jijel.
Rapports 1,2,3 juillet 1989.

AARDES :

"Travail et travailleurs en Algérie" 5 tomes 1961
cote ISE :4583.

C.E.N.E.A.P :

Offre future d'emplois : horizon - 2000 - 1988 côte
CREAD 1321.

C.R.E.A.D. :

Rapport sur la dispositif d'insertion
professionnelle de la jeunesse - travaux coordonnés
par MUNETTE (MS) 132 p. 1989.

MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE MTFP :

Les jeunes demandeurs d'emploi - éd. O.NA.MO 1986 -
65 p. -Alger et "élément pour une action nationale
en faveur de l'emploi des jeunes, propositions
sectorielles"- pub. MTFP 1987 - 54 p.

FERROUKHI (D) :

"Les sortants du système éducatif et fonctionnement
du marché du travail -CREAD - CERPEC - 1992- 29 p.
"Modélisation du processus de recherche d'emploi
cas des sortants des instituts de droit et de
psychologie de l'Université d'Alger -CREAD -CERPEC-
1983- 28 p.

"Marché du travail des diplômés de l'Université des
sciences sociales -CREAD - CERPEC 1983 - 38 p.

OUFRIHA BOUZINA (FZ) :

- "Impact du pôle d'arzew sur l'emploi 2 v. 1974.
- Pression démographique et absorption de la force de
travail par l'industrie 80 pages (1980).

C) P E R I O D I Q U E S :

Publications de l'Office National des Statistiques (ONS)

1ere Série Revue " STATISTIQUES"

Revue statistique n° 10 - Janvier - Mars 1986.
plus particulièrement articles :

- Statistiques de l'emploi : sources
d'information, variables, concept et supports
utilisés
Par N. HAMMOUDA.

- Et la population à la recherche d'emploi
inscrite auprès des bureaux de Main-d'oeuvre en
1985- ONAMO

Statistiques n° 14 Janvier - Mars 1987

- population enquête de travail O.MOUTERFI.

Statistiques n°18 Janvier - Mars 1988.

- Aspects méthodologiques des enquêtes auprès des
ménages sur la Main-d'oeuvre N.H.

- Main d'oeuvre féminine -ONAMO

Statistique n° 22 Janvier - Mars 1989.

- L'emploi et le secteur informel : quelques
remarques méthodologique. M. KELKOUL

- Analyse du marché du travail à travers les
donnés de l'ONAMO.

Statistiques n°24 Juillet- Septembre 1989.

- Les caractéristiques de l'emploi des entreprises
industrielle du secteur public national 1988 dépt.
prod. matérielle.

- Statistiques N° 27
Spécial "Emploi et Marché du Travail"

2eme Série : COLLECTIONS STATISTIQUES

- Collections N° 5.
Situation de l'Emploi en 1986
- Collections N° 10
Caractéristiques socio-économiques des pays
du Grand Maghreb - Evolution de l'Emploi
- Collections N° 19
RGPH 1987 Population active
- Collections N° 21
Situation de l'emploi 1987
- Collections N° 23
Situation de l'emploi 1989
- Collections N° 26
Résultats Enquête MOD, juin 1989
Emploi, travail à domicile, chômage
- Collections N° 27
Travailleurs à Domicile en Algérie
Caractéristiques et Structures , juin 1989
- Collections N° 30
Analyse de la Population active en Algérie
Enquête MOD 1989
- Collections N° 31
L'activité Féminine en Algérie , 1989
- Collections N° 32
Résultats Enquête MOD , décembre 1990
Emploi, travail à domicile et chômage
- Collections N° 33
Situation de l'Emploi, décembre 1989

3eme Série LA CONJONCTURE (Informations statistiques)

- N° 1 , 2 & 3
(1er, 2eme, 3eme & 4eme trimestre 1989
Parties sur Emploi et Emploi Public National
- N° 4, 5, 6 & 7
(1er, 2eme, 3eme & 4eme trimestre 1991)
Parties sur Evolution de l'Emploi
- N° 8,9,10 & 11
(1er, 2eme, 3eme & 4eme trimestre 1992)
Parties sur Evolution de l'Emploi, Marché de
l'Emploi et Evolution de l'offre d'emploi.

4eme série DONNEES STATISTIQUES

- N° 1 : Enquête MOD 1982
- N° 2 : Population à la recherche d'un emploi
- N° 13 : L'activité en Algérie
- N° 14 : L'emploi féminin
- N° 15 : La structuration du marché du travail
- N° 22 : L'analphabétisme dans le monde du travail
- N° 23 : L'analphabétisme au sein de la population sans travail
- N° 39 : Enquête MOD 1985 : Femmes au Travail
- N° 40 : Enquête MOD 1985 : Emploi secteur privé
- N° 47 : Population en quête de travail
Raisons de l'inactivité
- N° 49 : Enquête MOD - Jeunes et Emploi
- N° 57 : Enquête MOD 1985 : Femmes au Foyer
- N° 58 : Enquête MOD 1985 : Femme et Emploi
- - N° 107 : Emploi Féminin : Evolution 1966/1989
- N° 108 : Enquête MOD 1988
Activité en Algérie

Sources et Qualités des Données en Algérie

par MUNETTE Mahmad Saib

Chargé de Recherche
Centre de Recherches en Economie
Appliquée pour le Développement

(CREAD - Alger)

SOURCES ET QUALITE DES DONNEES
DU MARCHE DU TRAVAIL EN ALGERIE

Introduction

Toute analyse rétrospective sur l'activité bute dès le départ sur la validité des données statistiques disponibles. C'est en fonction des sources utilisées et des possibilités d'exploitation des données qu'on peut tenter une lecture particulière de l'activité (1). Quatre principales sources de données sont disponibles sur l'emploi en Algérie, il s'agit des

1. - Données du Secrétariat au Plan
2. - Informations statistiques de l'Agence Nationale de l'Emploi (ex- Office Nationale de la Main d'Oeuvre)
3. - Données des enquêtes Main d'Oeuvre et Démographie
4. - Données des recensements généraux de la population et de l'habitat (1966, 1977 et 1987)

D'autres sources statistiques aussi intéressantes peuvent être citées : à savoir, le Bilan de l'Emploi et l'enquête légère "Public local". Ces enquêtes sont menées, par l'Office National de Statistiques depuis les années 1980 de manière irrégulière et sont aussi limitées quant au champs d'activités couverts.

Le "Bilan de l'Emploi" est enquête administrative des entreprises publiques. Cette enquête entre dans le cadre des travaux de la planification centrale des activités économiques (le Ministère du Travail et des Affaires Sociales est chargé de la collecte et de l'exploitation des résultats) , suite à une un décret ministériel (N° 81-62 du 4 avril 1981. Ce décret fait obligation à tous les employeurs de plus de 9 salariés de communiquer annuellement un bilan de l'emploi selon les procédures et des canevas appropriés définis par l'arrêté inter-ministériel du 18 octobre 1982.

récemment, un réseau important de bureaux de l'emploi existe depuis plusieurs années à travers 23 délégation régionales de l'emploi. Ses principales fonctions sont liées au traitement des offres et des demandes d'emploi ainsi que l'information et l'orientation des personnes en quête d'emploi.

Au Maroc, le service public de l'emploi n'existe pas à travers un organisme ou une Agence de l'Emploi à caractère autonome. C'est le ministère de l'Emploi qui est chargé de l'organisation du marché du travail en faisant intervenir les délégation de l'emploi qui sont au nombre de 38, réparties dans l'ensemble des provinces marocaines. Des bureaux de placement dont le rôle essentiel est de procéder à l'inscription des demandeurs d'emploi ainsi que des centres d'information et d'orientation en matière d'emploi sont au nombre de 10 et exclusivement destinés aux diplômés du supérieur à la recherche d'un emploi.

2. ATTRIBUTIONS ET ROLE DES SPE AU NIVEAU DU MAGHREB

Les missions principales d'un service public de l'emploi selon la convention internationale N° 88 (art.6) sont les suivantes :

- * Placement des demandeurs d'emploi (après accueil, enregistrement et recherche par les services d'opportunités d'emploi).

- * Information des pouvoirs publics et de tout organisme intéressé par l'évolution de l'emploi et du monde du travail.

- * Collaboration à l'administration de l'assurance chômage et de l'assistance chômage.

Dans le champ de l'emploi et plus particulièrement celui des SPE, la concrétisation du placement dans des bonnes et dues formes dénote un certain niveau d'organisation du

marché du travail. Le placement dans des emplois précaires ou au profit des spécialités largement déficitaires sur le marché de l'emploi relève beaucoup à plus de la volonté des "offreurs" d'emploi que de la dynamisme des SPE.

Par contre, le placement négocié, qui tend à rapprocher les critères de l'offre d'emplois et le profil de la demande nécessite des techniques et des supports d'information dont les SPE des pays du Maghreb sont encore dépourvus. Le placement est réduit à une simple demande ou inscription dont l'exploitation dépendra des opportunités des marchés de l'emploi connus des agents des SPE.

Les phases prospection, recherche d'emploi et suivi du demandeur lui-même sont pratiquement inexistantes. Les bureaux de l'emploi n'étant tout simplement pas suffisant outillés pour ce type d'activité.

Leurs moyens humains et matériels sont dérisoires comparés aux exigences d'une telle mission et à la complexité du marché du travail. Les SPE maghrébins se débattent encore dans des problèmes d'organisation interne. Les statuts des bureaux de l'emploi et celui de leur personnel attendent toujours leur promulgation.

S'agissant des la mission relative à l'information des différents secteurs du marché de l'emploi, il faut remarquer que les hésitations des pouvoirs publics quant à la mise en oeuvre d'une politique de l'emploi active, qui passerait nécessairement par le renforcement des services de l'emploi en place, s'est avérée lourde de conséquence particulièrement au plan de l'information sur l'évolution et l'état des marchés du travail.

Les données produites par ces services se limitent essentiellement à trois variables : volume des offres, volume des demandes et enfin le nombre de placements effectués. Leur caractère sommaire et trop général ont conduit souvent à leur

banalisation. Les pouvoirs publics les qualifient souvent d'informations non-exhaustives et n'y font référence qu'à titre indicatif dans le cadre d'études à caractère global sur l'évolution de l'emploi en général.

L'utilisation des données des SPE par les opérateurs économiques est également écartée à partir du moment où les informations produites ne concernent pas les potentialités des marchés locaux et sectoriels de l'emploi en terme de métiers, de qualifications, de profils disponibles...

La troisième mission est pour le moins qu'on puisse dire loin des ambitions des SPE maghrébins, et cela pour des raisons de déprime du marché du travail et de déficit en matières de connaissance de la situation de leur propre marché de l'emploi, et partant, d'une évaluation objective des volumes respectifs du chômage. L'idée de création d'une Caisse d'Allocation Chômage n'est-elle pas très convaincante et s'avèrerait, dans tous les cas, fort coûteuse pour l'Etat (Maroc et Tunisie).

Pour le cas de l'Algérie, cette formule de prise en charge des personnes sans emploi fait discrètement son chemin, il y a déjà deux ou trois années. Une institution à caractère social, nouvellement créée, sera-t-elle toute désignée pour gérer et administrer l'allocation chômage. La possibilité d'une implication directe ou indirecte du SPE à travers l'ANEM n'est apparemment pas retenue.

A travers le résumé que nous avons présentés en ce qui concerne les missions principales des SPE maghrébins, on constatera que celle-ci s'identifie parfaitement à un rôle de service public élémentaire dont l'activité se limite à une simple collecte des offres et des demandes d'emploi, et à des tentatives de rapprochement entre les deux.

Les missions d'un SPE maghrébin en qualité d'intervenant sur le marché du travail, capable d'infléchir

les profils de la demande et de l'offre d'emploi, ou encore celles d'un véritable opérateur sur le marché du travail, ayant la capacité d'influer sur la structure de l'activité et l'espace productif en générale semblent hors de leur portée.

Le rôle de service public d'emploi élémentaire est en réalité le produit des conditions d'activité des SPE maghrébin et de leur rapport aux différents pôles de décision de chacun des trois pays.

2.1. DEPENDANCE DIRECTE DE LA TUTELLE

L'expérience de certains SPE des pays développés a montré qu'une gestion tripartite (gouvernement, employeurs et syndicats) des SPE et un fonctionnement sur la base des cotisations provenant d'un ou des partenaires en question permet une dynamisation effective du rôle de ces SPE sur le marché du travail.

En dépendant directement du budget de l'Etat (Algérie et Maroc) ou de ses subventions (Tunisie), les organes qui régissent l'activité des SPE verront inéluctablement leur marge de manoeuvre réduite.

Les Ministères du Travail ou de l'Emploi s'imposent plus souvent à la fois comme tutelle administrative, technique et juridique, malgré une relative autonomie budgétaire (Algérie & Tunisie). Les SPE au Maghreb éprouvent généralement beaucoup de difficultés pour faire approuver par leur tutelle des initiatives qui leur permettent de fonctionner avec le plus de flexibilité possible. Pour le cas de l'Algérie par exemple, les action de promotion de l'emploi relèvent exclusivement du programme d'insertion professionnelle des jeunes lancé par les pouvoirs publics en 1988.

La création récente d'une Agence de l'Emploi en Tunisie, le changement statutaire intervenu sur l'ex-SPE en Algérie et la mise en place de bureaux d'information et

d'orientation en matière d'emploi au Maroc constituent malgré tout quelques signes positifs de la vision des pouvoirs publics du marché de l'emploi.

2.2. DES SERVICES PUBLICS DE L'EMPLOI PEU STRUCTURES

A la faiblesse criarde des moyens humains en termes d'effectifs (1 à 3 agents dans les bureaux de l'emploi relevant des zones urbaines) s'ajoute celui du niveau de formation de ces mêmes agents insuffisamment imprégnés des questions et des problèmes pratiques d'accès et d'aide à l'emploi.

Le cas algérien est, à ce titre, significatif car malgré l'existence d'un service public de l'emploi depuis déjà plus de dix ans, on ne rencontre toujours pas un personnel de prospecteurs-placiers d'un niveau de qualification acceptable, ni "d'orientateurs" spécialisés et encore moins d'agents-conseil aux entreprises.

Par ailleurs, les SPE maghrébins disposent d'un réseau de bureaux et d'agences non encore informatisé. Ces bureaux locaux se répartissent pour la plupart dans les zones urbaines. Leur absence des zones rurales limite sensiblement la portée de l'information produite particulièrement en ce qui concerne l'emploi saisonnier, les flux migratoires...

Les performances des SPE maghrébins quant à la pénétration du marché de l'emploi est encore loin d'être satisfaisante : 8 et 15 % en moyenne respectivement pour la demande et l'offre d'emploi en Algérie, 2,3% des demandeurs d'emploi seulement s'inscrivent aux bureaux de placement au Maroc et, environ 20% pour la seule demande d'emploi en Tunisie.

En matière d'organisation des marché de l'emploi destinés à l'émigration, le rôle des SPE maghrébins est depuis quelques années déjà , tout à a fait , mineur. La réalité forte

contraignante dans laquelle exerce ces SPE a laissé place à l'émergence d'une activité où l'improvisation est omniprésente et prend largement le dessus sur la stratégie des SPE en qualité d'institution.

Cette situation s'est traduite sur la terrain par une certaine déconnexion des SPE de la dynamique des marché du travail et leur éloignement continu d'une connaissance objective de leur fonctionnement et des réelles potentialités de ces derniers.

2.3. MARGINALISES

A partir du moment où les pouvoirs publics ne ressentent pas le besoin d'une organisation du marché du travail comme essentiel et prioritaire dans la mise en oeuvre d'une politique de l'emploi efficace, les SPE maghrébins ne seront, dans la plupart des cas, plus partie prenante dans les conditions envisagées et se retrouvent sans appui réel sur le terrain du chômage et de l'emploi.

Le rétrécissement du champs d'intervention des SPE a, le plus souvent, des conséquences néfastes sur le comportement de leurs agents qui n'assimilent point l'attitude des pouvoirs publics, qui - faute d'un apport aux solutions proposées par les SPE particulièrement en direction des groupes vulnérables de demandeurs d'emploi - leur font subir quotidiennement d'innombrables pressions.

Le vide législatif constaté quant au rôle du SPE , de ses relations avec les autres secteurs du marché du travail (entreprises, centre de formations, associations de chômeurs) ne contribue guère à renforcer ses activités au plan institutionnel.

Le cas du SPE algérien est à ce titre très significatif dans la mesure où l'absence de procédures en matière de gestion du marché de l'emploi (2) a conduit les tenants des programmes

spécifiques à l'emploi des jeunes à se substituer sur le terrain au SPE, particulièrement dans le domaine du placement.

2.4. FAIBLE CAPACITES EN MATIERE D'INFORMATIONS SUR LE MARCHE DU TRAVAIL.

Considérée essentiellement comme un sous-produit, l'information recueillie par les SPE en suscite guère beaucoup d'intérêt chez les planificateurs, opérateurs et statisticiens du marché du travail.

S'il est vrai que son mode de production administratif ne lui confère généralement pas un caractère de parfaite représentativité, il n'en demeure pas moins que le SPE reste la seule institution qui soit confrontée quotidiennement aux problèmes et aux questions socio-économiques du chômage et de l'emploi. Dans un contexte où l'aspect statistique prime et où la dimension sociologique et qualitative des interactions produites sur le marché de l'emploi sont éludées, les pouvoirs publics n'auront nullement de difficultés à refuser la qualité "d'informateur" aux SPE des pays en question.

La mise en avant du rôle des organismes nationaux de statistiques ou de jeunes (ONS en Algérie, INS en Tunisie et CNJA au Maroc) aura pour effet la production d'indicateurs statistiques à travers des enquêtes d'opinions auprès des ménages sur des thèmes aussi problématiques que le chômage, les salaires, l'accès à l'emploi etc... L'utilisation des données des SPE tant en termes de flux que le stock des demandes inscrits va s'avérer, de ce fait, de moindre importance.

Les informations d'ordre qualitatif liées au fonctionnement et aux imperfections du marché du travail n'étant généralement pas prises en considération par les politiques de l'emploi mises en oeuvre. Il en est ainsi des données du SPE algérien en ce qui concerne les offres d'emploi non-satisfaites particulièrement pour les postes de travail qualifiés et qui atteignent annuellement plusieurs milliers.

Les principales variables produites à savoir l'offre, la demande et les placements font référence à un niveau d'approche global du marché du travail et omettent de ce fait de révéler la réalité des marchés locaux, principale préoccupation et centre d'intérêt des entreprises économiques. Cette situation étant due à un mode d'exploitation standardisée des informations provenant des bureaux et agences locales, par le centre. Les données une fois diffusées de la sorte acquièrent un caractère commun et résiduel pour l'ensemble des intéressés par le marché du travail.

Pour conclure

L'institutionnalisation des services publics de l'emploi performants à la hauteur des enjeux économiques et sociaux imposés aux sociétés du Maghreb s'avère comme l'une des priorités pour les pouvoirs publics en place. La consolidation des SPE dans ces pays intervient dans un contexte où les marchés du travail connaissent d'importants déséquilibres, qui sont le plus souvent sources de tension sociales exacerbées.

Un niveau de chômage qui prend ces dernières années des proportions considérables - 21% en Algérie, 10% au Maroc (1991) et 16% en Tunisie (1989) - et une arrivée massive de nouveaux demandeurs d'emploi sur le marché ne peuvent être jugulés sans l'apport des services publics de l'emploi en place.

Ces dernières années ont également connu un développement qualitatif du marché du travail, avec l'entrée en chômage de demandeurs d'emploi diplômés en particulier aux issus des cycles de l'enseignement supérieur (74 000 en Algérie et plus de 100 000 au Maroc en 1991).

Sur le plan statutaire, les pouvoirs publics devront faire l'effort nécessaire en octroyant des statuts qui permettraient une plus grande souplesse dans la gestion des SPE

eux mêmes et une marge de manoeuvre qui leur permettraient d'intervenir efficacement sur le marché du travail.

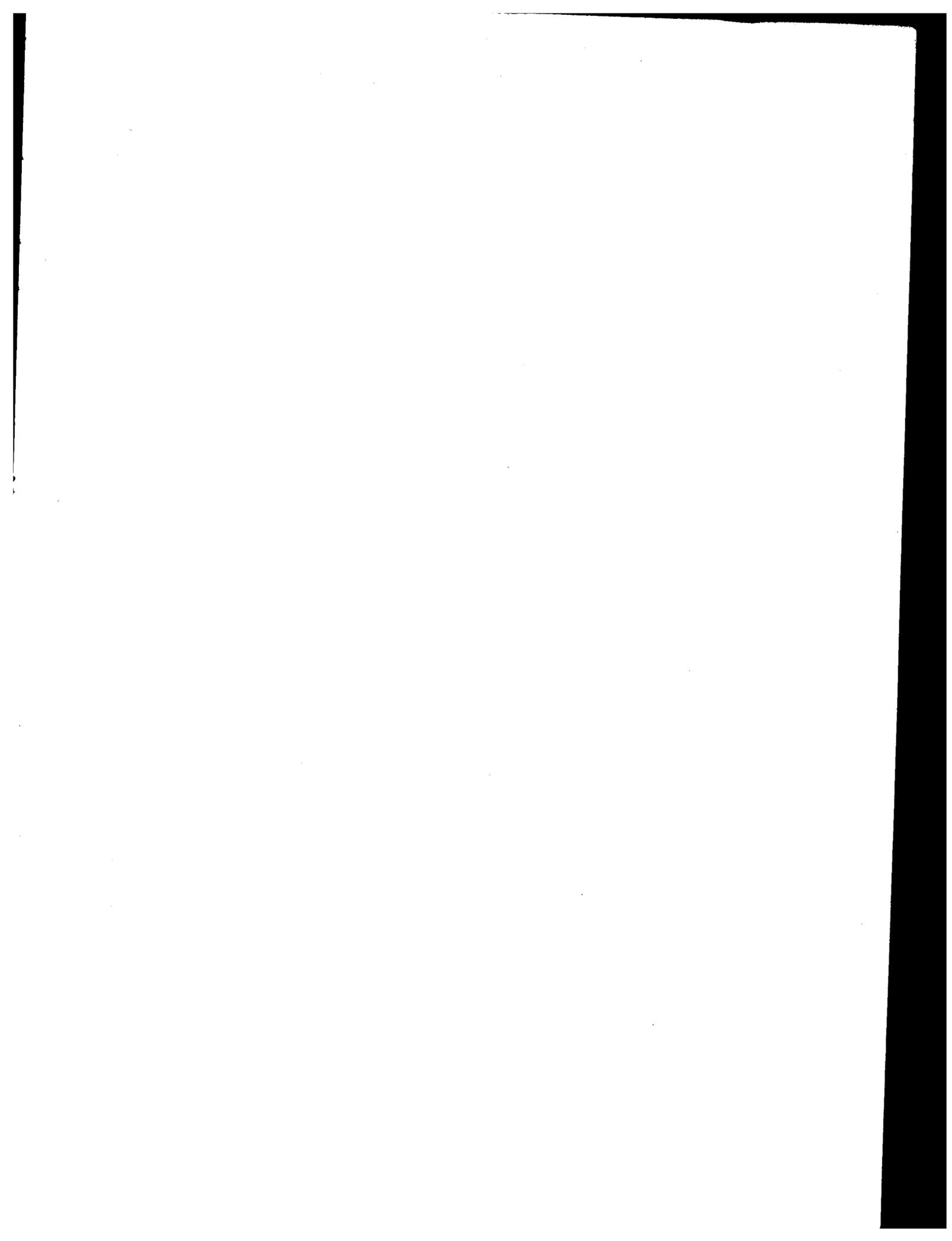
En d'autres termes, l'intégration économique et institutionnelle de ces services publics ne devrait-elle pas passer avant même l'insertion professionnelle des populations en quête d'emploi ?

Bibliographie

1. *BIT : Convention internationale N° 88 relative aux services de l'emploi (1948).*
2. *Acte du colloque international sur le rôle et l'organisation des services de d'emploi (Nuremberg, 14/17 octobre 1986).*
3. *Bulletin mensuel statistiques - MDDR - Tunisie*
4. *ANEM - Document : présentation et perspectives, mars 1993.*

1 relative à l'organisation du service de l'emploi (1948) ratifiée par l'Algérie en 1962, la Tunisie en 1968 et non encore ratifiée par le Maroc.

2 à retenir toutefois le Décret N° 63-153/04/86 relatif au contrôle de l'emploi et au placement des travailleurs (Algérie).



CENTRE DE RECHERCHES EN ECONOMIE
APPLIQUEE POUR LE DEVELOPPEMENT
BOUZAREAH - ALGER

PREMIER RAPPORT D'ETAPE

CONVENTION UNIVERSITE DE ROSKILDE / CREAD 1993

Projet MEDCAMPUS

*Formation des analystes du marché du travail
au Maghreb et Machreq*

Présenté par

M. MUSEITE Mahmad Saib - chargé de recherche ,CREAD
M. HAMMOUDA Nacereddine - chef de département Emploi, ONS
M. SAIM Ahmed - Directeur du Marché du Travail, ANEM

Alger, 1994

S o m m a i r e

Introduction

DOCUMENTS SUR L'ALGERIE

- * Analyse bibliographique du marché du travail en Algérie
par M. SAIM Ahmed
- * Sources et Qualités des Données en Algérie
par MUSETTE Mahmad Saib
- * Structure Economique et Emploi en Algérie
par MUSETTE Mahmad Saib

DOCUMENTS DE SYNTHESE SUR LE MAGHREB

- * Sources et Qualités des Données au Maghreb
par HAMMOUDA Nacereddine
- * Emploi Féminin au Maghreb
par M. MUSETTE Mahmad Saib
- * Les Services Publics à l'Emploi au Maghreb
par M. SAIM Ahmed

Introduction

Les documents de travail que nous présentons dans ce dossier sont les résultats de la première année de recherche que nous avons entrepris dans le cadre d'une Convention entre l'Université de ROSKILDE (Danemark) et le CREAD (Algérie) portant sur la réalisation d'un programme pilote portant sur la formation des Analystes du Marché du Travail au Maghreb et au Mashreq, financé par le MEDCAMPUS (programme de la Communauté Economique Européenne).

Les documents sur l'Algérie ont été présentés lors du Stage MEDCAMPUS, tenu à l'INTES (Tunis- Tunisie) du 3 au 15 Mai 1993.

Les documents de Synthèse sur le Maghreb ont été présentés lors de la Conférence Finale au CNEL (Rome -Italy) le 27 septembre 1993.

Ces documents constituent ainsi les premiers éléments d'analyse devant permettre de faire un Etat des Lieux du Marché du Travail au Maghreb, objectif du programme-pilote.

Le programme pour 1994 devait s'articuler autour de la thématique "Emploi, Systèmes productifs et Développement".

Alger, 1994

MUSETTE Mahmad Saïb
Chargé de Recherche
CREAD - ALGER

DOCUMENTS SUR L'ALGERIE

Analyse bibliographique du marché du travail en Algérie

par M. SAIM Ahmed

Directeur du Marché du Travail
Agence Nationale de l'Emploi

(ANEM, Alger)

Notes préliminaires

Cette note n'a pour ambition que de présenter quelques constats inhérents à une bibliographie sélective, d'ordre signalétique sur le marché du travail en Algérie. Ces constats sont établis pour les titres dont a pris connaissance de manière précise lors des rencontres scientifiques autour des thèmes en question.

Ce travail permet tout juste de mettre en relief certaines indications et repères pouvant servir à une analyse exhaustive ultérieurement par les analystes, partenaires ou non de notre Réseau d'Analystes du Marché du Travail en Algérie.

1. Contexte - Tendances analytiques

Faire le point sur le mode d'évolution des analyses sur le marché du travail sur la base d'une production bien précise de titres et d'informations statistiques, c'est inévitablement se référer à son contexte et à l'histoire de ses tendances.

Pour le cas de l'Algérie, la publication autour de ce thème a, de notre point de vue, connu deux phases relativement distinctes.

La première, concerne la période allant de 1967 (début Plan Triennal) à 1984 (fin du 1er Plan Quinquennal). Elle est caractérisée par une intervention systématique des pouvoirs publics sur le marché du travail (fixation de SNMG, des indemnités, protection de l'emploi ...), à partir des programmes centralisés, privilégiant l'assistance et la subvention de l'emploi.

Ces stratégies auront comme conséquence, la faible implication des entreprises en qualité d'acteurs sur le marché du travail, sur la détermination des salaires, la flexibilité de l'emploi et d'une manière générale, la gestion des ressources humaines. Sur le plan des publications, les analyses produites durant cette période tendent à se réduire au seul concept de l'Emploi ou encore du plein-emploi considérés comme variables dépendantes des besoins du Plan et du Développement et non du marché.

Le choix s'opérera sur une approche "sectorielle", qui s'articulera principalement sur l'offre d'emploi et à degré moindre, le demande. Elle sera particulièrement mise en relief par les travaux de l'ex-Aardes (CENEAP, 1973/1978), centrés sur les pôles industriels et la structure de l'emploi, le phénomène de l'exode rural, le secteur public et privé. L'ONS, avec son mode de collecte d'informations sur l'emploi par secteur et par branche d'activité à travers le RGPH 1977, les enquêtes emploi-salaire (1967/1983) essentiellement dans l'industrie et le BTP, les enquêtes Emploi dans le secteur public national et celles relatives à la main d'oeuvre (1982/1984).

La seconde période débutera de 1985 (année du 2eme Plan Quinquennal jusqu'à l'heure actuelle. Elle verra les premières mesures d'ajustement économique, de restructuration des entreprises qui auront des effets pluriels sur les règles de fonctionnement du marché du travail. Le processus d'autonomie des entreprises publiques (1988) va permettre la définition d'espaces nouveaux pour l'activité économique; la loi 90-03 relative à la relation du travail (1990) va octroyer de nouvelles responsabilités à l'entreprise en matière de flexibilité de l'emploi, de gestion des ressources humaines, des sureffectifs et de détermination des salaires.

Dans un contexte où l'on observe un désengagement des pouvoirs publics dans le fonctionnement et l'organisation du marché du travail, les entreprises vont devoir forcément

s'impliquer et contribueront ainsi au remodelage du champ de l'emploi en général. A présent, la double composante du marché est prise en compte : la demande du travail et l'offre du travail sont analysées à tour de rôle et ce, dans une approche prospectiviste (étude INT/CREAD/CENEAP, 1988)

La connaissance du marché du travail se polarisera aussi depuis sur une approche classique en terme de prix de la force du travail ou de niveaux de salaire, qui ne correspondent pas toujours au travail fourni.

Des réflexions, produites à cet effet, notons les travaux des universitaires d'Oran sur la formation du salariat, les enquêtes , plus détaillées, sur les salaires menées par l'ONS (1988), les analyses sur la crise et le développement, les interprétations des textes législatifs sur le travail, l'emploi, les salaires et les conventions collectives.

2. Eléments méthodologiques

L'absence d'analyse approfondies du marché du travail, du point de vue de la mobilité professionnelle et des stratégies de ces différents acteurs limite les réflexions produites à l'utilisation d'une méthodologie qui privilégie pour l'essentiel l'aspect descriptif et synthétique dans la présentation des données inhérentes à la problématique du marché du travail.

Si un certain nombre d'ouvrages et de thèses ont tendance à gagner en cohérence grâce à une méthodologie aux aspects dialectiques , les autres publications (enquêtes sur terrain, statistiques courantes) qui s'assignent en premier lieu le marché du travail comme objet d'études favorisent une méthode empirique , limitée à quelques indicateurs et corroborées par des paramètres quantifiables se rapportant aux variables emploi, chômage, salaires ...

Ces analyses, à caractère uniforme, éludent les contradictions et les lacunes que connaît le marché du travail. Ce dernier n'est pas appréhendé en tant que dynamique sociale et économique mais à travers des paramètres statistiques qui limitent la portée de l'analyse.

D'autres publications, au cachet officiel, paraissent fortement imprégnées d'idéologie. Les données présentées de manière littérale autour d'axes et d'objectifs généraux s'avèrent sans "ancrage méthodologique" (publications Ministères du Travail ou du Plan).

Le niveau de cohérence et de clairvoyance d'une méthodologie dépend le plus souvent de la vision et de l'éclairage théorique qui le précède.

Dans le cas des analyses sur le marché du Travail en Algérie, il y a lieu de relever que l'existence d'études sur les différentes catégories de demandeurs d'emplois (jeunes, femmes, chômeurs) et d'offreurs d'emplois (secteur d'activité et branches) ne peuvent être assimilées à des approches segmentées dans la mesure où les aspects qualitatifs inhérents aux conditions sociales et techniques de travail sont généralement peu traités ou parfois évacués.

Enfin, sur ces aspects notons l'apparition récentes d'analyses du marché du travail dans les divers domaines de l'économie appliquée à partir d'enquêtes d'insertion professionnelles (CREAD/CERPEQ/CENEAP- 1989) et des tentatives de modélisation en relation avec l'adéquation formation-emploi, notamment les diplômés universitaires.

Des approches du marché du travail particulièrement sous l'angle de la prévision démographique et de planification des ressources humaines sont également à citer.

S'il est légitime que l'analyse du marché du travail peut faire place à des approches sous de multiples aspects et angles de vue, pour le cas de l'Algérie, les analyses statistiques demeurent largement dominantes.

Pour conclure, nous dirons que la recherche sur le marché du travail n'est pas seulement la résultante d'une demande des pouvoirs publics dans le domaine en question mais correspond à l'évolution des idées qui ont caractérisé le développement économique et social en Algérie.

PERSPECTIVES

Au niveau de notre réseau, notre approche vise à capitaliser la richesse des connaissances de terrain acquises (données empiriques) et en s'appuyant sur l'avancé des connaissances scientifiques du marché du travail (notamment les théories de la segmentation du marché du travail) dans un aspect pluridisciplinaire et d'une économie des coûts dans la réalisation d'études sur les différentes thématiques du marché du travail.

Nous privilégions, à ce titre, une approche fondée sur la dynamique du marché (sondage par panel) et les conséquences de la conjoncture économique.

A) - O U V R A G E S E T T H E S E S :

- ABDELMALEK Jamel :

La gestion socialiste des entreprises dans la stratégie algérienne de développement. Essai d'analyse critique - EHESS, Paris XII, Paris 1985 - thèse 3è cycle.

- BEDDI Nasereddine :

Analyse économique et prévision emploi - formation. Application au cas algérien - Université Paris XII, Paris 1985 - thèse 3e cycle.

- BELABED Seddik :

Les travailleurs manuels en Algérie : enquête auprès des travailleurs de la Société Nationale des Industries des Lièges et du Bois de Collo - Université de Toulouse I, Toulouse 1980 - Thèse 3è cycle.

- BENABDERRAHMANE Kamel :

Les aspects socio-économiques de l'industrialisation en Algérie : cas du complexe pétro-chimique d'Arzew - Université de Lille I, Lille 1985 - Thèse 3è cycle Sociologie.

- BENALLEGUE Nora :

Le mouvement syndical en Algérie (1930-1942) - Université de Paris VII, Paris 1981 - Thèse 3è cycle Histoire.

- BENDJELID Abed :

Implantations et emplois industriels dans le triangle Skikda - Constantine - Annaba. Essai de géographie industrielle - Université Paris I, Paris 1976 - Thèse 3è cycle anc. régi. géographie.

- BENFRID Mohamed :

Réforme agraire et emploi de la force de travail et la distribution de revenu en milieu rural. Etude d'un cas : la révolution agraire algérienne - Université Dijon, Dijon 1977 - Thèse 3è cycle anc. régi. Sociologie.

- BENGUERNA M. :

Technologie, organisation et conditions du travail ouvrier. L'illusion du déterminisme technologique : étude d'un cas dans l'industrie sidérurgique algérienne - Université de Paris VII - Paris 1981-12-04 - Thèse 3è cycle.

- BEN HOCINE Messaoud :

Le problème du sous-emploi en Algérie (son importance et ses origines) - Université de Paris II, Paris 1978-02 - Thèse 3è cycle Economie.

- BERERHI Adalkader :

La population active de l'Algérie - Université de Paris I, Paris 1983 - Thèse 3è cycle Science Economiques.

BERIBECHE Saïd :

Choix des techniques, emploi et répartition des revenus : aspects théoriques et essais d'application au cas algérien - Université Aix-Marseille II, Aix-en-Provence 1986-05 - Thèse 3è cycle Science Economiques.

- BERNARD Chantal :

Le chômage déguisé Recherche sur la validité du concept à partir de l'agriculture algérienne - Université de Paris I, Paris 1975-06-28 - Thèse d'Etat Science Economiques.

- BERTHIER Collette :

Activité, chômage et émigration dans l'Est algérien. Essai de régionalisation à partir d'un traitement graphique de l'information. Recensement de 1966 - Université de Strasbourg I, 1974-06 - Thèse 3è cycle Géographie.

- BOUBAKRAOUI Amar :

Le secteur privé industriel en Algérie Université Grenoble II, Grenoble 1984 - Thèse 3è cycle Economiques.

- BOUBEKEUR Ali :

Essai d'analyse des comportements de la main-d'oeuvre industrielle en Algérie le cas d'une usine de construction mécanique - Université Lyon II, Lyon 1984 - Thèse 3è cycle Economiques.

- BOURENI Zahir :

Fiscalité et emploi : le cas Algérie - Université Grenoble II, Grenoble 1979 - Thèse 3è cycle Sciences Economiques.

- BOURNISSA Said :

Sur le fonctionnement du procès du travail en Algérie : le cas du Complexe Véhicules Industriels de Rouiba - Université Paris I, Paris 1983 - Thèse 3è cycle Travail et Ressources Humaines.

- BOUTALEB Kouider :

Développement et emploi : l'expérience algérienne - Université Lille I, Lille 1982 - Thèse 3è cycle Sociologie.

- BOUZIDA Abderrahmane :

Travail, développement et idéologie du progrès. Cas du projet social progressiste algérien - Université Paris VII, Paris 1986 - Thèse d'Etat Sociologie.

- CHARIF Mustapha :

La participation des travailleurs à la gestion en Algérie. Du discours à l'expérience. Etude de deux unités - Université Paris VII, Paris 1986 -Thèse 3è cycle Sociologie.

maternité), des heures d'allaitement, la durée de vie active (l'âge à la retraite généralement moins que l'homme), les travaux de nuits, les travaux dangereux ou pénibles... Les buts de ces dispositions ne sont pas, comme on aurait pu l'imaginer, pour améliorer l'entrée des femmes dans la vie active, mais elles visaient particulièrement, dans les conditions de son élaboration, à la sauvegarde de la "santé" et de la "sécurité" des travailleurs réputés "fragiles biologiquement" et à préserver les fonctions sociales d'épouse et de mère (20).

Les cas algérien est particulièrement éloquent quant à l'accès des femmes aux circuits économiques modernes. Il s'agit en fait d'un choix politique : favoriser le plein emploi de la population active masculine en priorité, et accessoirement la mise au travail des femmes ayant une certaine qualification (21). En conséquence, le fait que le taux d'activité féminine soit faible en Algérie ne relève pas d'un quelconque mystère de l'idéologie religieuse !

Mais dans la pratique, c'est un véritable combat qu'on assiste dans le secteur moderne - la mise en application des règles va rencontrer des résistances sociales profondément imprimées dans les mentalités ou relevant de la tradition.

2.2. Les pratiques sociétales

Le combat singulier qui se déroule dans les pratiques sociétales de l'emploi féminin ne s'arrête pas à l'opposition homme-femme. Les règles prescrites et non-prescrites s'imposent comme obstacles à l'entrée des femmes dans le circuit moderne. Mais dans "l'économie souterraine", la femme maintiendra une activité économique intense que la comptabilité nationale (officielle) évacuent d'emblée, et ne reconnaissent pas comme une contribution à la production des richesses nationales ou encore de la valeur ajoutée (22). Donc deux aspects particuliers de cette lutte d'insertion méritent d'être étudiés : les formes de discrimination à l'embauche dans le secteur moderne, et le développement du secteur informel.

2.2.1. Les discriminations à l'embauche des femmes.

Durant l'embauche dans le secteur moderne, la discrimination, fondée sur le sexe, est bel et bien une réalité universelle, malgré les prétendus principes fondamentaux de droit au travail (23).

En Algérie, il serait illogique que l'employeur principal (l'Etat) ne fonctionnerait pas selon le principe de sa politique, autrement dit, priorité à l'emploi de la population active masculine. Ce principe, dicté durant les années 1970, ne va pas être mis en cause durant les années 1980 : on peut aisément voir la reproduction de ce principe dans le cadre du "dispositif d'insertion des jeunes" (24). L'évaluation de ce dispositif n'indique, en aucune manière une moindre inégalité des sexes ou encore moins des programmes en direction exclusive des jeunes filles (25)

Au Maroc, les critères de sélection ne sont pas les mêmes pour les deux sexes: " la pratique révèle que la discrimination à l'égard des femmes enceintes est très répandue" (26). Les modalités de sélection de la main d'oeuvre à l'embauche visent non seulement à disqualifier la femme, mais constituent une atteinte flagrante à la dignité de la personne humaine.

En Tunisie, si la femme a obtenu "certains avantages sur le terrain des lois, il n'en est pas toujours ainsi sur le plan des faits, ou les effets tardent à se concrétiser" (27). Avec seulement 40% de femmes salariées, la femme tunisienne se confine généralement dans des travaux de bas échelle.

Dans l'ensemble, le secteur moderne fonctionne encore avec des pratiques patriarcales au niveau du Maghreb ou le paternalisme des employeurs n'est pas différent de celui observé, par exemple, en Asie (28).

2.2.2. Le développement du secteur informel

Cette forme d'emploi millénaire a toujours existé au Maghreb, mais elle a été régulièrement classée sous la notion d'économie "souterraine" que les économistes ne pouvaient analyser, faute d'instruments d'analyse et de mesure adaptés. Mais l'incapacité des sciences économiques d'appréhender un fait de société n'annule aucunement son existence, ni son évolution !

Cet objet non-identifié s'est révélé comme une soupape de sécurité extrêmement utile durant les années de récession économique, et notamment pour l'analyse des performances économiques possibles des pays sous-développés (29). En effet, jamais auparavant dans l'histoire de l'économie du travail autant de projets de recherche et de financement ont été consacrés à l'étude du secteur informel (29b).

En Tunisie et au Maroc, de nombreuses études ont été effectuées pour comprendre et analyser l'évolution du secteur informel - 25% des femmes actives en Tunisie sont employées comme "aides familiaux" (dont le statut est mal défini) et 30% sont des "indépendantes" (dont la majorité font des "petits travaux à domicile"). Au Maroc, 28% des femmes occupées sont dans la même situation. En Algérie, les "aides familiaux", recensés avec un taux de moins de 1%, sont nettement sous-estimés par les statistiques officielles, mais on a pu observer une évolution sensible des "femmes partiellement occupées" d'après les enquêtes Main d'Oeuvre et Démographie - les données sont nettement supérieures à celles du recensement (31).

Mais une étude comparative reste à faire au niveau du Maghreb pour cerner avec précision l'organisation, l'évolution et la composition de la main d'oeuvre féminine dans le secteur informel.

Il semblerait ainsi que devant les difficultés d'insertion dans le secteur moderne, la femme maghrébine ruse

avec la réglementation pour s'affirmer autrement dans le monde du travail et contribue d'une manière aussi efficace à compenser le manque à dépenser des ménages défavorisés économiquement.

Ce phénomène, il faut le lier, non pas à la situation de crise de l'emploi qui sévit au niveau des économies maghrébines, mais bien dans la structure de l'économie d'ensemble, car même en période de forte croissance, l'élément masculin a toujours été favorisé.

En guise de conclusion

L'affirmation selon laquelle la femme maghrébine n'est pas travailleuse pour des contraintes religieuses ou culturelles, relève ainsi de la pure fiction des chiffres. Instruite ou non, elle est au coeur de l'activité économique, elle participe massivement à l'équilibre du budget des ménages par toutes une série d'activités qui compense le manque à dépenser.

Une lecture nouvelle de l'emploi féminin doit rompre absolument avec l'analyse stricte des chiffres et doit s'interroger sur les silences des données statistiques. Elle doit être fondée aussi sur ce segment du marché du travail où les employeurs fixent comme conditions "anormales" de recrutement : "une main d'oeuvre docile et de grande flexibilité", et ce avec la tolérance, voire la complicité, du législateur.

Le marché du travail féminin fonctionne ainsi sur deux principes clefs : rigidité et flexibilité . Etant donné leurs charges familiales, les femmes présentent, par rapport aux hommes, toute une série de contraintes sur le marché qui les rendent plus coûteuses et moins productives. Cet argument est toujours avancé par l'employeur (du moins dans le secteur moderne) pour éviter le recrutement des femmes. D'autre part, la main d'oeuvre féminine est estimée plus flexible que les

hommes car la femme n'assume pas la fonction de "chef de famille". Elle se trouve ainsi dans une situation plus vulnérable : elle est confrontée à des difficultés d'embauches réelles et elle est plus facile à licencier.

Autrement dit, le concept de "sélectivité" que nous avons soulevé pose un problème fondamental : le choix d'aires de travail - masculin ou féminin - relève-t-il d'une décision des acteurs sociaux ou de la structure de l'économie, donc de la dynamique et de l'évolution du marché du travail. Dans le fond, les paradigmes d'un marché de travail féminin restent inébranlables.

Enfin, il est toujours utile de procéder à un redressement des outils de mesure de l'activité féminine - mais ce redressement ne doit pas être analysé en termes de "progression" de la participation de la femme à l'activité, il doit être compris comme un progrès des statistiques uniquement.

Notes de références :

(1) Cf les documents sur 'Les sources et les qualités de données' communiqués lors du stage de Formation de Tunis (3-15 mai 1993).

(1a) Pour la première fois, une enquête nationale est menée en Algérie sur l'emploi féminin - CENEAP (1993). Les résultats sont attendus en 1994 !

(2) BENATIA (1975), HAHIKI-TALAHITE(1983), MUNETTE (1989) pour l'Algérie, MERNISSI (1981) pour le Maroc, KOUINI (1988) pour la Tunisie

(3) Evolution du Travail dans le Monde - Volume 2 Partie 5 " Les Femmes au Travail", et Chapitre 14 " L'emploi des femmes : possibilités et conditions", BIT, 1990., Genève

(4) D. GARNIER et M. VERNIERES : Le marché du travail, 3e édition, Economica (Paris) 1991

(5) Article de LAHLOU "Travail et Emploi" pp 484-488 in " L'Etat du Maghreb" - Edition la découverte,1991, Paris

(6) Séminaire OCDE sur l'emploi dans les pays en développement (1987)

(7) E. BOSERUP : Women Role in Economic development, New York, St Martin's Press ,1970

(8) N. YOUSSEF : Women and Work in developing countries, Berkeley, University of California Press, 1974

Cf aussi R. TAPLIN : "Women and Work in Egypt" International Sociology, March 1987, Vol 1, N° 1 -pp 61-76

(9) Les données statistiques utilisées pour les tableaux sont issues des recensements généraux de la population et de l'habitat - Maroc (1982), Tunisie (1984) et l'Algérie (1987). Des données inter-censitaires des enquêtes nationales sont utilisées à titre indicatif, notamment pour le Maroc, dans la mesure où l'enquête se porte strictement sur le marché du travail urbain.

(10) Il serait intéressant de relever , la durée de la vie active féminine dans les trois pays; cette durée est estimée généralement plus faible que celle des hommes.

(11) S. MUNETTE : " Emploi des Jeunes au Maghreb", Article in "la Jeunesse en Afrique", ed l'Hammattan (1992), Paris

(12) Séminaire CREAD-CERPEQ sur l'Insertion des sortants post-secondaire, Alger (1992)

(13) S. MUNETTE : L'emploi des Femmes en Algérie, étude CREAD-INT (1988) Ronéo Alger

Cf aussi Mémoire de ATSEMENA et LALLAM " Contribution des Femmes à la Production Nationale Elargie", 1991 (Alger) Ronéo

(13a) Cf Résultats enquête MOD de 1985 (ONS) listings

(14) R. KOUINI : L'impact de la crise sur l'emploi des femmes en Tunisie, pp 207-214 in Revue de l'INTES " Travail et Développement" , N° 13 (1989) Tunis

(14a) Une révision des statistiques sur l'emploi féminin est engagée par l'ONS à travers l'enquête MOD de 1992, qui englobe un volet du secteur informel.

(15) Des programmes spéciaux d'Emploi des Jeunes ont été adoptés partout dans le Maghreb : Tunisie (1984), Algérie (1987) et Maroc (1991).

(16) M. BORMANS : Statut personnel au Maghreb de 1940 à nos jours, ed Mouton (1977) Paris

(17) A. MOULAY RACHID , La condition de la femme au Maroc, publication de la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales de Rabat (1985) Rabat

Cf Aussi A. DHIMEN, La femme et la discrimination dans l'emploi", pp 215-228, article in revue "Travail et Développement", Op cité.

(18) N. SAADI , Le droit de la Femme en Algérie, Collection dirigée par MERNISSI (1990) Rabat

(19) La loi française du 22 septembre 1942, dans son article 233c, stipule que "la femme peut exercer un emploi séparé de son mari à condition que celui-ci ne s'y oppose pas", Citée par A. DHIMEN, article Op Cité.

(20) H. KOTRANE : La Tunisie et le droit du travail (1992) Tunis

(21) Rapport du IIe Plan Quadriennal 1973-1977, Alger

(22) ATSEMENA et LALLAM, ouvrage cité

(23) G. GOURTIEN : L'entreprise, une société féodale ", ed Seuil (1975) Paris

(24) S. MUNETTE : Rapport sur le dispositif d'insertion socio-professionnelle, CREAD/MJS (1989) Alger

(25) Rapport d'exécution du Programme Emploi des Jeunes, Ministère du travail et des affaires sociales (1992) Alger

(26) A. DHIMEN, article op cité

(27) R. KOUNI, article op Cité

(28) Séminaire ARFORGHE "Gestion des Ressources Humaines", (fev 1992) Tunis

(29) Actes du Colloque du Laboratoire d'Economie Sociale "L'économie sociale dans les pays en développement" (sept 1989) Caen

(29b) Cf liste des projets d'études in 'The Urban Informal sector in Africa : in retrospect and prospect", ILO bibliography N° 10 (1991) Genève

(30) Actes du Séminaire CENEAP : "Le secteur informel au Maghreb" (1987) Alger

(31) Résultats Enquêtes MOD, 1985, 1989 & 1992 , ONS, Alger

167

Les Services Publics à l'Emploi au Maghreb

par M. SAIM Ahmed

Directeur du Marché du Travail
Agence Nationale de l'Emploi

(ANEM, Alger)

LES SERVICES PUBLICS DE L'EMPLOI
AU MAGHREB: ROLES ET LIMITES

1. Présentation

L'objet principal de cette note est la présentation du rôle et des contraintes que connaissent les services publics de l'emploi au Maghreb sur le marché du travail.

La convention internationale N°88 (1) précise dans ses articles 1, 2, et 3 que: *"Le service de l'emploi doit être constitué par un système national de bureaux de l'emploi placé sous le contrôle d'une autorité nationale. Le système doit comprendre un réseau de bureaux locaux et, s'il y a lieu de bureaux régionaux, en nombre suffisant...La tâche essentielle du service de l'emploi doit être de réaliser, en coopération, s'il y a lieu avec d'autres organismes publics et privés intéressés, la meilleure organisation possible du marché du travail ."*

Cette définition n'inclue pas les programmes spécifiques de l'emploi ou d'utilité publique compte tenu du caractère particulier des fonctions du bureau de l'emploi (que nous préciserons d'ailleurs dans le point relatif aux attributions des services publics de l'emploi).

Par rapport à cette définition, les services publics de l'emploi au Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie) peuvent être différemment identifiés.

Pour le cas de l'Algérie, le service public de l'emploi est représenté par un établissement public à caractère administratif (EPA) dont le budget relève entièrement de l'Etat. Cet organisme qui avait pour dénomination Office National de la Main d'Oeuvre (ONAMO) est né dès la première année de l'indépendance (1962). Son organisation n'aura néanmoins lieu qu'en 1972. 140 bureaux de main-d'oeuvre (BMO)

repartis à travers le territoire du pays releveront directement de son autorité. Après avoir centré son activité sur l'organisation et le contrôle des flux migratoires particulièrement vers l'Europe de l'ouest, la mise à l'arrêt du processus d'émigration en 1973 par les pouvoirs publics Algériens amenera le SPE à s'orienter vers le marché de l'emploi au niveau national. Les conditions très favorables des marchés pétroliers de l'époque et l'édification d'un important programme d'investissement dans le secteur industriel essentiellement (1974/1984) permettra d'absorber l'ensemble de la demande d'emploi disponible.

Dans ce contexte, le SPE se contentera tout simplement de recueillir la demande et de répondre ainsi aux offres, de plus en plus nombreuses, d'emplois provenant de multiples entreprises. La chute brutale des prix du pétrole (1985) et l'arrivée massive de nouveaux demandeurs d'emploi sur le marché bouleversera complètement les données et le champ d'activité classique du SPE en place. La crise ne permettra alors qu'une refonte du statut de l'ex- Office de la Main-d'Oeuvre, devenu Agence Nationale de l'Emploi (ANEM) en 1990. L'organisation et la connaissance du marché du travail ainsi que la réalisation d'activités en matière de préservation de l'emploi et de reconversion professionnelle seront ses principales attributions. Compte tenu de son statut d'entreprise publique à caractère administratif (EPA), le conseil d'administration se réuni à titre consultatif.

Pour le cas de la Tunisie, il faut remarquer que jusqu'à 1993, année de la création de l'Agence Tunisienne de l'Emploi (ATE) au statut d'entreprise publique à caractère industriel et commercial (EPIC), subventionnée par l'Etat, le secteur de l'emploi n'était pas dissocié de celui de la formation professionnelle et cela à travers l'Office de la Formation Professionnelle et de l'Emploi (OFPE).

Même si la mise en place d'un service de l'emploi représenté par un organisme central autonome n'a vu le jour que

Taille des échantillons :

Maroc		Algérie		Tunisie	
Année	Taille	Année	Taille	Année	Taille
76-82	15.000	68	60.000	80	80.000
84-91	37.000	82-85	10 à 13.000	83	20.000
		89 (1)	17.000		
		89 (2)	17.000		
86/87	16.300	90	14.000	86/87	4x6.000
		91 (1)	14.000		
		91 (2)	14.000	89	107.000
		92	11.000		

La taille des échantillons Tunisiens et Marocains leur permet d'avoir des résultats par grandes régions, ce qui n'est pas le cas en Algérie sauf en 1989 pour la fusion.

Pour la Tunisie en 80 et 89 il s'agit de mini recensement. L'enquête 86/87 une est enquête à deux passages sur quatre sous échantillons indépendants (1 par trimestre), mais les résultats n'ont pas été publiés.

Pour le Maroc la série d'enquête 84-91, il s'agit d'échantillon renouvelé partiellement à partir d'un échantillon maître tire sur la base du recensement de 82.

En Algérie il s'agit d'échantillons indépendants sauf en 91 où c'est pratiquement le même échantillon qui a été enquêté en Juin 91 et en Décembre 90.

Les techniques d'enquête utilisées ont une influence sur la fiabilité des résultats. C'est ainsi que les mesures d'évolution sont mal cernées lorsque les échantillons sont indépendants (Algérie-Tunisie) par rapport à des échantillons renouvelables partiellement (Maroc).

Période d'enquête :

Maroc		Algérie		Tunisie	
Année	Période	Année	Période	Année	Période
76-82	1 trimestre	68	1 année	80	1 trimestre
84-91	1 année	toutes les autres enquêtes	2 à 3 mois	83	1 trimestre
86/87	1 année			86/87 89	2 passag les 4 trim 1 trim .

Lorsque l'enquête dure 1 trimestre en général, on cernel'activité du moment durant une semaine de référence qui est celle du début de l'enquête. Ce qui ne permet pas de saisir les fluctuations saisonnières. En Algérie les différentes enquêtes ont été lancées à des périodes différentes.

Par contre lorsque l'enquête dure une année entière il s'agit de l'activité moyenne en milieu d'année, d'où la nécessité d'une représentativité temporelle de l'échantillon.

Concepts de population active : Le concept central de population active est identique pour les trois pays et renvoie aux définitions du BIT.

Ce concept est lié directement avec celui du champ de la production au sens des comptes nationaux.

Cependant certaines différences sont à noter :

1- Les limites d'âge

	Maroc	Algérie	Tunisie
Occupé	6 ans et plus 7ans &+(90/91)	6 ans et plus	15 ans et plus
S.T.R	15-64 ans 15 &+ (90/91)	16-64 ans 16-59 (à partir de 87)	18-59 ans

En fait les limites d'âge n'ont pas vu grand impact sur les effectifs en valeur absolue, puisque le travail des enfants est un phénomène marginal.

Les tunisiens ont inclus le travail des enfants de 10 à 14 ans lors de l'enquête 1983. En Algérie du fait d'un fort taux de scolarisation, les enfants sont plutôt comptabilisés comme élevés et non pas comme actifs même lorsqu'ils exercent effectivement une activité en tant qu'aides familiaux ou dans le secteur informel (vente de cigarettes etc..).

L'effet âge, par contre, est perceptible lors de calcul des taux d'activité ou de chômage. C'est pourquoi des subdivisions de la population active sont proposées par chaque pays.

Les tunisiens parlent de population active potentielle en intégrant les S.T.R âgés de 15 à 17 et de 60 ans et plus ainsi que ceux qui cherchent à s'installer à leur compte, et les femmes au foyer prêtes à accepter un travail.

En Algérie le changement de la limite d'âge est lié au changement dans la législation du travail puisque l'âge à la retraite est passé de 65 à 60 ans.

A noter que les services du plan algérien ont toujours privilégié la notion de main d'oeuvre disponible âgé de 18 à 59 ans.

Population active civile

Les recommandations du BIT précisent qu'il faudrait inclure dans la population active les militaires de carrière ainsi que ceux du contingent.

En Tunisie, les militaires sont classés inactifs à partir de 84. En Algérie, le service militaire n'a été obligatoire qu'à partir de 69.

Lors du recensement de 77, les appelés du contingent ainsi que les militaires de carrière ont été classés dans la population comptée à part et n'apparaissent pas donc dans la population des ménages ordinaires. A fortiori ils n'étaient pas comptabilisés dans la population active.

Par contre lors du RGPH 87, ils sont réintégrés dans leur ménage d'origine et comptabilisés comme occupés.

Pour ce qui est des enquêtes, les militaires de carrière sont considérés comme occupés à part entière, par contre les appelés du contingent forment une catégorie à part (SN). Les statistiques publiés ne les incluent pas dans la population active sauf mention spéciale. Ils restent cependant réintégrables. Les marocains ne font aucune mention de cet aspect.

Emploi Féminin au Maghreb

par M. MUNETTE Mahmad Saib

Chargé de Recherche
Centre de Recherches en Economie
Appliquée pour le Développement

(CREAD, Alger)

Introduction

L'analyse du rapport de la femme maghrébine à l'activité économique est généralement fondée sur les données publiées par les services des statistiques (1). A notre connaissance, il n'y a pas encore d'enquêtes spécifiques menées sur l'emploi féminin au Maghreb (1a).

Certes, nous disposons de beaucoup d'écrits sur la femme en général et de quelques analyses d'universitaires (2), mais ces tentatives restent confinées aux données officielles ou sont fondées sur des enquêtes micro-localisées.

D'une manière générale, la saisie régionale de l'évolution de l'emploi féminin se réfère aux statistiques publiées par le BIT. Cette procédure permet de dégager les grandes tendances au niveau de la région.

On observe le plus souvent :

- une distinction entre le taux de scolarité des filles plus faible que celui des garçons, dont la conséquence immédiate serait une moindre possibilité d'accès à des postes de haute qualification,

- le confinement des femmes dans certains secteurs du marché du travail (services, administration, textile, électronique),

- des écarts salariaux très nets entre hommes et femmes,

- enfin des mesures de protection parfois insuffisantes ou non-adaptées à la condition féminine.

Ce portrait est souvent dessiné à grands traits, avec des chiffres à l'appui, par tous les analystes du marché du travail féminin (3). Mais depuis les années 1980, on commence à mettre en question la validité des outils de mesure utilisés jusque là et pire encore, on découvre que les instruments d'analyse de marché du travail ne sont plus en conformité avec les théories classiques de l'économie du travail.

Les théories de la segmentation du marché du travail permettraient une meilleure approche de la condition féminine dans son rapport au développement économique (4). Il est ainsi admis qu'il existe une différenciation très nette au sein du marché du travail.

Les femmes représentent une population très vulnérable et elles sont les premières victimes dans une situation de crise de l'emploi, et ce quelque soit la région économique.

1. La question de l'emploi féminin

D'après les chiffres, la fin du 20e siècle serait un désastre pour l'emploi féminin, à l'exception de l'Europe qui verrait une amélioration du taux d'activité féminine. La fin de clivage des pays européens (Est/ Ouest) apporterait encore plus d'optimisme, dans la mesure où les ex-pays "socialistes" enregistraient déjà un très fort taux d'activité féminine.

Pour le Maghreb, l'observation de l'évolution de l'emploi féminin laisse prévoir une progression très nette du taux d'activité par rapport aux taux observés jusqu'ici. Les chiffres enregistrés au Maghreb sont loin de refléter la réalité (5).

1.1. L'évolution de l'activité féminine dans le monde

Une première vision de la place de la femme dans l'activité économique à l'échelle mondiale (Cf Tableau N° 1) indique des disparités énormes entre les taux d'activité selon les grandes régions du monde.

Les projections établies par le BIT mettent en évidence une progression moins vite de l'activité féminine durant la période 1980 à l'an 2010 dans les pays développés, un gain de 3 points seulement par rapport aux 18 points enregistrés entre 1950 et 1980 !

Par contre, dans les pays en développement, après la stagnation de la première période (1950/1980), la tendance serait à la baisse pour la seconde période. Dans la région africaine, la chute, déjà observée durant la première période, irait en s'accroissant jusqu'en l'an 2010. Sauf en Europe (de l'ouest et méridionale) on pourrait estimer une hausse sensible de l'activité féminine.

Cette vision de l'activité féminine mérite une nouvelle lecture avec les grandes mutations observées actuellement au niveau géopolitique. De plus, la récession économique des années 1980 impose une redéfinition des politiques d'emploi en direction des populations cibles (6)

A la lecture de ces chiffres, désormais connus pour les analystes de l'emploi féminin, la femme maghrébine se trouve dans une situation particulière par rapport au reste du monde.

Tableau N° 1
Taux d'activité des femmes de 20 à 59 ans
selon les différentes régions du monde

pays	année	1950	1980	2010
Pays développés		46,6	64,7	67,5
Pays en développement		51,9	51,1	49,4
Europe de l'ouest		38,9	54,8	56,7
Europe méridionale		25,4	38,4	43,8
Afrique		41,1	39,0	35,2
Algérie		2,4	7,1	13,3
Maroc		6,1	16,7	31,4
Tunisie		4,1	21,8	30,9

Source : BIT, Population active 1950-2025, Genève, 1986

Certains auteurs sont arrivés à la conclusion que cette situation doit être liée à l'idéologie religieuse (de l'Islam) et à des contraintes culturelles. A la lecture de ces

analystes (7), il semblerait que ces contraintes découlent de la moralité de la femme arabe musulmane : "*Muslim Arab women are non-working women with low economic activity in both villages and towns.*"

Les femmes arabes musulmanes sont classées "*as the least active of women in four regions of developing world. Muslim arab women have the lowest economic participation rate in relation to Latin America , south east Asia and Africa*".

D'autres analystes (8)) vont dans le sens, mais cette fois-ci, on attribue le faible taux d'activité féminine aussi à des contraintes culturelles: "*Muslim arab women have had a history of low labour force participation rates which is attributed to cultural and religious restraints*".

Notre essai tente d'apporter un éclairage nouveau des contraintes à l'emploi féminin, qui à notre sens, ne sont pas exclusivement déterminées par des contraintes culturelles ou religieuses, mais qui sont à rechercher aussi dans :

- l'idéologie des sociétés patriarcales,
- les formes de mise au travail des femmes,
- l'imperfection des outils des mesure de l'activité.

Mais avant de passer à notre démonstration, il nous semble utile de donner une représentation chiffrée de l'activité féminine..

1.2. L'activité féminine au Maghreb

Au Maghreb, les analystes de l'emploi féminin ont contribué, chacun selon son axe d'investigation, à mettre en relief les principales caractéristiques généralement étudiées par ailleurs. La situation de l'emploi des femmes dans les années 1980 peut être aisément observée à la lumière des données des recensements nationaux ou des enquêtes intercensitaires sur l'emploi (9).

Tableau N° 2
L'activité féminine au Maghreb
selon les recensements

	pop	actif	TAF	TAM	TAG	TFA
Algérie (1987)	11 176	493				
Maroc (1982)	10 213	1 181	11,56	47,0	29,3	19,6
Tunisie (1984)	3 429	456	13,30	47,4	31,5	21,3
Ensemble	24 818	2 130	8,58			

Algérie (1987) | 11 1

Note : TAF = taux d'activité féminine
TAM = taux d'activité masculine
TAG = taux d'activité globale
TFA = taux de féminisation de l'activité

Selon ces premières données, il paraît que le taux d'activité féminine en Algérie est nettement inférieur à la moyenne au niveau du Maghreb et que la femme tunisienne est en meilleure position que celles de deux autres pays. Même en observant les écarts entre les taux d'activité (féminine, masculine ou la moyenne), l'emploi féminin en Algérie semble être en net décalage avec les pays voisins, et ce bien que la population féminine totale soit la plus élevée.

Toutefois, dans le Maghreb en générale, le taux d'activité féminine est loin d'être proche de celui des hommes : le taux de féminisation de l'activité, dans le meilleur des cas, est proche de 22%, soit un écart de 20 points au minimum avec le taux masculin. Il existe bien une forme de sélectivité fondée sur le sexe, comme on a pu le relever ailleurs dans le monde (peut être plus prononcée mais selon la même logique...).

1.2.1. L'activité féminine selon l'âge

Une deuxième lecture de l'activité, selon les classes d'âge, révèle une distinction assez significative quant à la composition de la main d'oeuvre féminine au niveau du Maghreb.

Tableau N° 3
Le Taux d'activité féminine
selon les classes d'âge selon les recensements.

Classe d'âge	Algérie (1987)	Maroc (1982)	Tunisie (1984)
- de 15 ans	0,02	4,06	ND
15 à 19 ans	3,92	18,96	25,26
20 à 24 ans	12,90	20,40	38,14
25 à 29 ans	12,96	20,91	29,52
30 ans et +	6,21	13,97	13,80
Ensemble	4,41	11,56	13,30

A la lumière de ces données, nous pouvons observer le pic du taux d'activité féminine dans les deux classes intermédiaires - soit entre 20 et 30 ans - les femmes se présentent davantage sur le marché du travail durant cette classe d'âge que durant les autres périodes de la vie active. Après 30 ans on assiste généralement à une chute de la courbe du taux d'activité (10).

Cette situation n'est pas à lier exclusivement à la situation du célibat de la femme, bien qu'en absence de socialisation de certaines fonctions de la famille, la femme mariée soit généralement obligée de cesser toute activité économique. C'est un phénomène que nous devons aussi situer dans la sélection du marché du travail qui a toujours pénalisé les jeunes sur les lieux d'embauche (11)

Autrement dit, être classé "actif" ne signifie pas nécessairement que les possibilités d'embauche soient réelles,

les opportunités d'emplois varient en fonction de la dynamique de l'économie en général.

1.2.2. L'activité féminine selon le statut sur le marché du travail.

Une troisième lecture me semble importante pour comprendre la structure de l'activité féminine. La situation des actifs sur le marché du travail se décompose généralement en deux grands groupes : celle qui occupe un emploi et celle qui est à la recherche active d'un emploi.

Le taux d'occupation des femmes est assez élevé au niveau du Maghreb:il se situe dans une fourchette de 87 à 93 %.

Tableau N° 4
La structure de l'activité féminine

	Occupé	Taux	Chômage	Taux	Total
Algérie (1987)	428	87,02	65	12,98	493
Maroc (1986)	3 004	93,82	198	6,18	3 202
Tunisie (1984)	389	89,53	45	10,47	434

Note : Pour le Maroc : la population active au sens large du terme (Direction de la statistique - 1990)

Ce taux, comme on verra par la suite, est à prendre avec les précautions d'usage, dans la mesure où cette occupation comprend des situations fortement hétérogènes. L'autre versant de l'occupation est le chômage : le taux de chômage féminin est assez faible par rapport à la moyenne observée au niveau national. Avec un taux de 6%, la femme marocaine semble être dans une meilleure position que la femme algérienne (13%), mais en terme de volume, le nombre de femmes au chômage au Maroc est trois fois supérieur à celui enregistré en Algérie. Le taux de chômage féminin en Tunisie, bien qu'en évolution constante (15 400 en 1980) se trouve dans une position intermédiaire (10,47%).

Dans pratiquement toute la littérature sur l'emploi féminin, il est généralement fait mention du "niveau d'instruction" comme critère fondamental pour accéder à la vie active. Au Maghreb, d'une manière générale, le taux d'analphabétisme a considérablement baissé, mais l'appareil économique continue à fonctionner avec un volume de "sans instruction" assez important.

Paradoxalement, on observe une croissance du chômage des diplômés, cette thématique fait actuellement objet de toute une réflexion politique et économique (12). Concernant la femme maghrébine, il me semble que le fait d'accéder à l'école ou d'avoir un diplôme ne signifie pas automatiquement des possibilités réelles d'insertion à la vie active (13).

Le cas algérien illustre parfaitement cette situation: sur 5 femmes possédant un diplôme de l'enseignement supérieur, il n'y a qu'une seule qui se présente sur le marché du travail. De même, pour le milieu rural algérien, pratiquement toutes les filles qui ont un diplôme de formation professionnelle sont classées "inactives" (13a).

Les données du Tableau N° 5 reflètent, pour le cas algérien, une situation exceptionnelle : la forte majorité des primo-demandeuses d'emploi sont instruites.

Tableau N° 5
Composition de la population active féminine
selon le taux d'analphabétisme par strate

pays	Maroc 1982		Tunisie 1984		Algérie 1989(*)	
	occupé	str2	occupé	str2	occupé	str
rural	97,4	91,7	76,3	40,5	16,7	3,3
national						
urbain	56,5	38,9	25,2	13,3		
Moyenne nationale deux sexes	66,3	49,1	42,8	18,8	39,5	16,1

Note = STR2: les primo-chômeurs; STR = chômeurs

* enquête Main d'Oeuvre et Démographie, 1989 -ONS (Alger)

La quasi-totalité des femmes marocaines travailleuses sont analphabètes, de même en Tunisie plus de 75% de femmes dans le milieu rural n'ont "aucun niveau". Une étude sérieuse sur les raisons de l'inactivité des filles diplômées au Maghreb reste à faire.

1.3 L'emploi des femmes

La structure de l'emploi féminin peut être observée selon deux variables centrales : la branche d'activité économique et le statut dans la profession.

1.3.1. L'occupation selon la branche d'activité

L'examen de l'occupation féminine selon les branches d'activité (Cf Tableau N° 6) révèle des tendances assez particulières dans chacun des pays du Maghreb: 72 % des femmes en Algérie sont dans les services (y compris l'administration publique), 68% des femmes marocaines sont employées dans l'agriculture et pour la Tunisie, on peut observer une forte concentration des femmes dans le secteur industriel (45%).

En Algérie, l'occupation féminine est concentrée surtout dans les secteurs de l'éducation (36,7%), de l'administration publique (14,0) et de la santé (13,6%). Ces secteurs occupent plus de la moitié de la main-d'oeuvre féminine.

En Tunisie, "plus de 92% des emplois dans le secteur textile sont occupés par des femmes" (14). Au Maroc, le taux de féminisation de l'agriculture est de l'ordre de 47%, celui de l'industrie est de 21,3% (dont le textile 62% et l'agro-alimentaire 28%).

Tableau N° 6
Structure de l'emploi féminin selon les grandes
branches d'activité (BAE) au Maghreb (en %)

BAE	pays	Algérie (1987)	Maroc (1989)*	Tunisie (1984)
agric		2,7	67,9	24,9
indus		12,7	21,7	45,9
btp		3,1	Nd	0,8
commerce		3,4	Nd	2,7
services		72,2	10,0	21,2
MD		5,9	0,3	4,5
Total		100,0	100,0	100,0

(*) Direction de la statistique

On peut aisément comprendre ces disparités révélées par les statistiques : elles ne sont que le reflet de l'outil statistique utilisé pour la collecte de l'information. Il est inadmissible que le taux de féminisation du secteur agricole en Algérie soit de 1,34%. Les révisions statistiques en cours indiquent une plus forte participation féminine dans ce secteur (14a).

1.3.2. L'occupation féminine selon la profession

L'examen de l'occupation féminine selon le statut dans la profession donne un éclairage particulier des formes de mise au travail au niveau du Maghreb.

L'Algérie s'illustre de nouveau (cf Tableau N° 7) avec un taux de salarisation du potentiel féminin le plus élevé au niveau du Maghreb (soit 75%), par rapport à la Tunisie (40%) et au Maroc (63%).

La Tunisie révèle une situation féminine qui serait en parfaite adéquation avec l'esprit d'entreprise: elle enregistre

un taux extrêmement important d'employeur et d'indépendant (30%) par rapport à l'Algérie (4%) et au Maroc (5%).

Tableau N° 7
Structure de l'occupation féminine
selon la statut dans la profession

Statut	pays	Algérie (1987)	Tunisie (1984)	Maroc (1986/87)*
Employeurs & Indépendants		3,87	30,0	5,1
Salariés		93,34	40,5	63,6
Apprentis		1,25	5,6	2,8
Aide Familiaux et autres		0,96	23,3	28,0
ND		0,58	0,6	0,5
Total		100,0	100,0	100,0

* Enquête urbaine 1986/1987 -
Direction de la statistique, 1989

Les données du Maroc sont à prendre avec précaution dans la mesure où elles reflètent la situation en milieu urbain uniquement.

L'étude de l'occupation féminine au Maghreb doit nécessairement reposer sur des outils d'observation comparables. De même, les formes de mise au travail dans le secteur moderne et dans le secteur informel doivent faire l'objet d'une recherche comparative.

1.4 Le chômage des femmes

La situation du chômage féminin reste encore peu connue dans la mesure où la femme demeure statistiquement "invisible" sur le marché du travail. Cependant un premier effort de collecte des données peut servir à circonscrire la nature du problème des femmes au chômage dans les pays du Maghreb.

inférieure observée pour la saisie des données, soit 18 à 24 ans).

Tableau N° 9
Structure du chômage féminin selon les classes d'âge

pays	Maroc (1986)*		Algérie (1987)		Tunisie(1984)	
	global	fem	global	fem	global	fem
15-24 ans	31,6	31,7	63,92	46,78	19,36	12,27
25-34 ans	14,8	19,7	15,59	10,73	9,93	17,24
35-44 ans	6,6	11,3	9,69	3,49	5,61	11,11
45-59 ans	6,9	10,5	9,82	18,25	6,49	4,00
60 et +	6,6	9,0	5,83	0,87	Nd	Nd
ensemble	15,9	21,5	21,36	13,25	13,1	9,99

* enquête urbaine, Direction de la statistique

En Tunisie et au Maroc, la classe 25-34 ans se présente beaucoup plus qu'en Algérie sur le marché du travail, avec 17% et 20% respectivement. Mais, il est pratiquement admis dans les trois pays du Maghreb que le chômage des jeunes pose un problème sérieux et des dispositifs spécifiques ont été adoptés depuis les années 1980 pour pallier aux carences des politiques d'emploi et réduire ainsi les tensions sociales en milieu juvénile notamment dans les zones urbaines (15).

Après cet aperçu sur l'activité féminine d'après les chiffres, il nous semble important de revenir aux questions de fond qui sont à la base de la participation des femmes maghrébines à la vie économique et au développement en générale.

2. Des pesanteurs sociologiques ?

Il est souvent fait référence dans les discours sur l'emploi féminin aux "pesanteurs sociologiques" qui font obstacles à une plus grande participation des femmes à

l'activité économique, et ces pesanteurs seraient plus prononcées en Algérie qu'ailleurs. Mais nulle part il n'est fait mention à ce qu'on entend par pesanteurs sociologiques !

Pour comprendre la notion de "pesanteur", il faut au préalable délimiter ses contours et définir ses composantes. Ces contours sont généralement situés dans les pratiques sociales et les représentations (imaginaires ou réelles) du travail en tant que "valeur". En d'autres termes, les mécanismes qui freinent ou accélèrent un comportement d'activité (ici pour les femmes) sont d'abord inscrits dans la valeur-travail pour la société dans son ensemble et pour la composante sociale à étudier, à savoir les femmes. Cette valeur se trouve dans la structure juridico-politique de la formation sociale (son évolution à travers les aménagements particuliers). Ensuite, ces valeurs sont traduites par des pratiques sociales concrètes organisant l'entrée, le vécu et la sortie de la composante sociale (les femmes) dans le monde du travail.

Il n'est pas dans notre intention de mettre à jour toutes les complexités de l'analyse de la condition féminine, ni de faire un discours féministe primaire. Il s'agit pour nous d'indiquer quelques pistes de recherche devant permettre de mieux comprendre les comportements d'activité d'un groupe social particulier dans le contexte maghrébin.

Deux voies d'investigation, entre autres, peuvent conduire à une meilleure approche de l'activité féminine :

- il s'agit en premier, de mettre en relief les aménagements des dispositifs réglementaires et les modalités concrètes d'application de ces règles dans la vie économique.

- ensuite, il est indispensable de comprendre les pratiques sociales des femmes dans leur rapport au travail (les différentes formes de mise au travail).

Enfin sur la base de ces deux pistes, une révision des outils de mesure de l'activité féminine est indispensable afin d'éviter de dénaturer une réalité avec des lunettes d'observation construites pour l'étude d'autres réalités sociétales.

2.1. Le contexte juridico-politique du Maghreb ou les conditions de la mise au travail des femmes

Les états maghrébins se réfèrent généralement aux prescriptions islamiques comme cadre idéologique pour le droit de la famille et de la femme : la République tunisienne a été la première à promulguer un Code " la Madjala" (13 août 1956). Ce Code est celui qui prend apparemment plus de liberté avec la "Charia" (16). le Royaume du Maroc a produit un projet de recueil "la modawana" (1957/1958), très proche de la charia (17). La République algérienne a attendu jusqu'en 1984 pour promulguer un Code de la Famille (18). Dans ce contexte, les femmes sont placées sous tutelle du père, puis du mari (Chef de famille), à charge pour lui de l'entretenir.

Cette référence à l'idéologie islamique s'imprime aussi sur le droit des femmes à l'activité économique, notamment en ce qui concerne l'autorisation de la tutelle pour exercer une activité rémunérée à l'extérieur du domicile. Cette situation, on le sait, n'est pas exclusive aux femmes musulmanes ; le droit français, dans un passé récent, imposait aussi à la femme l'autorisation du mari pour travailler (19). Il s'agit là, en fait, des signes manifestes de l'idéologie patriarcale qui régissent encore les règles sociétales. Comme partout ailleurs, les états maghrébins affirment comme principe constitutionnel "le droit de tout citoyen à l'éducation et au travail", reprenant en cela les principes des Droits de l'Homme.

Les textes sur la réglementation du travail iront dans le même sens : des dispositifs dérogatoires seront adoptées pour l'emploi féminin, notamment dans le secteur moderne - telles la reconnaissance de la "maternité" (congé de

Mais après 1984, la tendance du développement des BTP tend à stagner (Cf Graphique N° 4). C'est surtout dans ce secteur que les pertes d'emplois ont été les plus importantes durant la période 1985/1992 (17). Sans la relance de l'investissement, ce secteur a très peu de chances de retrouver la dynamique antérieure. Tout l'effort entrepris actuellement pour la construction privée de l'Habitat reste encore limité tant les contraintes sont pesantes sur le plan de l'approvisionnement (et les prix) des matériaux de construction et sur le plan de la réglementation de la construction d'une manière générale.

Le dossier des entreprises locales pèse encore dans les choix économiques de l'Etat. La liquidation des entreprises déficitaires entraînerait des lourdes conséquences sur l'économie locale, sans compter les pertes d'emplois pour des milliers de travailleurs. La reconversion des travailleurs dans ce secteur n'est pas aussi aisée.

Quelques données sur les Entreprises Publiques Locales (EPL) permettent de situer l'ampleur de la situation (18) que les décideurs auront à affronter :

- 92% des EPL ont un effectif inférieur à 100 travailleurs,
- les capacités installées ne dépassaient pas (en 1985) 70% du seuil prévu.
- les déficits cumulés et découverts bancaires seraient respectivement de l'ordre de 4 et 7 milliards de DA,
- les EPL avaient une dette qui avoisinerait à 37 milliards de DA en 1989 (le plus souvent à court terme).

2.2.4. Le secteur Tertiaire

Sous la rubrique du "tertiaire", nous regroupons le secteur des "services & commerces" et celui "transports et communications".

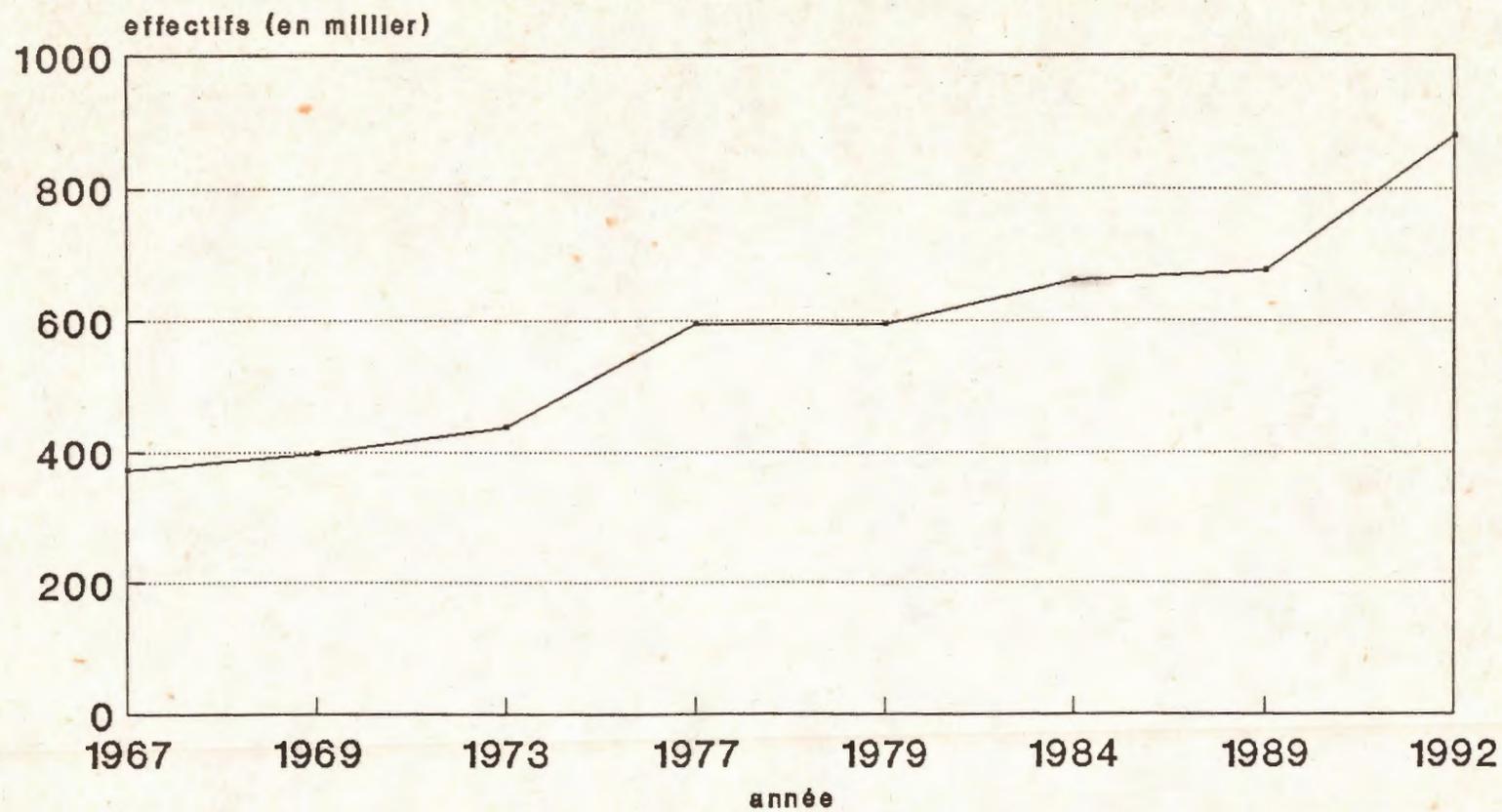
D'après les données de l'emploi, le tertiaire a pratiquement doublé son effectif en 25 ans : avec 374 000 employés en 1967, le chiffre avoisine à 900 000 en 1992 (Cf Schéma N° 4). Mais en terme relatif, par rapport à la population occupée, cette branche a pratiquement stagné : elle participait à mobiliser 21% de la main d'oeuvre en 1967, elle n'enregistre que 20% en 1992.

Le secteur des "services & commerces" participait déjà en 1967 avec 18% de la main d'oeuvre, il a régressé à 15% en 1986. Et le "transport & communication" a connu une légère progression, passant de 3% en 1967 à 4% en 1986 ! La régression du tertiaire révèle un état de délabrement de la quotidienneté, tant sa contribution est aussi importante à la satisfaction des besoins de la population. Elle est aussi le reflet de la faible contribution du secteur privé au développement économique et social en général (19).

Mais, en examinant en profondeur ce segment du marché du travail, il peut être aisément mis en évidence une double dynamique. Il est profondément scindé en deux marchés : un marché visible et un marché souterrain. Deux exemples concrets pour mettre en relief notre hypothèse.

L'exemple de l'artisanat qui a toujours fonctionné dans un espace fermé, non-saisissable statistiquement ou encore moins sur le plan de la fiscalité. L'économie urbaine, par exemple de la Ville de Tlemcem (comparable à la ville de Fez, Maroc), repose sur le commerce des tapis (de luxe surtout), mais la production de ces tapis reste encore

Evolution de l'emploi dans le tertiaire 1967 à 1999



Branche Economique

— Tertiaire

inconnu, tant dans son organisation que dans le potentiel de la main d'oeuvre utilisé.

De même, dans le domaine des transports urbains, il n'est plus un mystère pour personne de la présence des "taxieurs clandestins" sur l'ensemble des sites du transport public.

Ce n'est qu'à partir de 1989, qu'on observe un reprise extrêmement importante de cette branche. Cette reprise est à mettre au palmarès du Dispositif d'Emploi des Jeunes (20), qui a permis en l'espace de quelques années à "constituer" un réseau de plus de 50.000 coopératives de jeunes (pas toutes opérationnelles bien entendu) , dans le domaine des services.

Les facilités de créations d'activités offertes par ce dispositif, bien que discutables, sur le plan du développement économique d'ensemble, constituent une "subvention" directe au capital privé national, en mal d'espace économique.

La floraison de toute une série d'activités (de commerce et de service) dans pratiquement tous le centres urbain témoigne, si besoin est, de l'impact du Dispositif d'Emploi des Jeunes.

En effet, l'assouplissement de la réglementation en matière de création d'activités et les facilités accordées par l'Etat a permis un regain de dynamisme dans le secteur tertiaire. L'exemple de promotion des coopératives des jeunes est une parfaite illustration de l'effort de l'Etat pour la promotion de l'emploi des Jeunes (21). Nous pouvons citer, entre autres, quatre mesures principales ayant contribué à cette promotion :

- le financement, assuré par le Fond d'Aide à l'Emploi des Jeunes, par l'accès aux crédits bancaires et les bonifications d'intérêts,
- l'octroi des équipements (importés par l'Etat) sur une base contractuelle,
- l'affectation des locaux selon des formules de location ou de location-vente, et enfin
- l'assistance au démarrage des activités, quant à l'acquisition des matériaux, au transport, à la formation (gestion et comptabilité) et à la fourniture des matières premières.

Quant au plan de réalisation, sur les 50 000 coopératives constituées, seulement 20% (environ 10 000) sont agréées. Les coopératives sont confrontées encore à des problèmes énormes dans la pratique : presque la moitié des coopératives (45%) sont non-fonctionnelles en 1993 selon le dernier bilan du Ministère de l'Emploi (22)

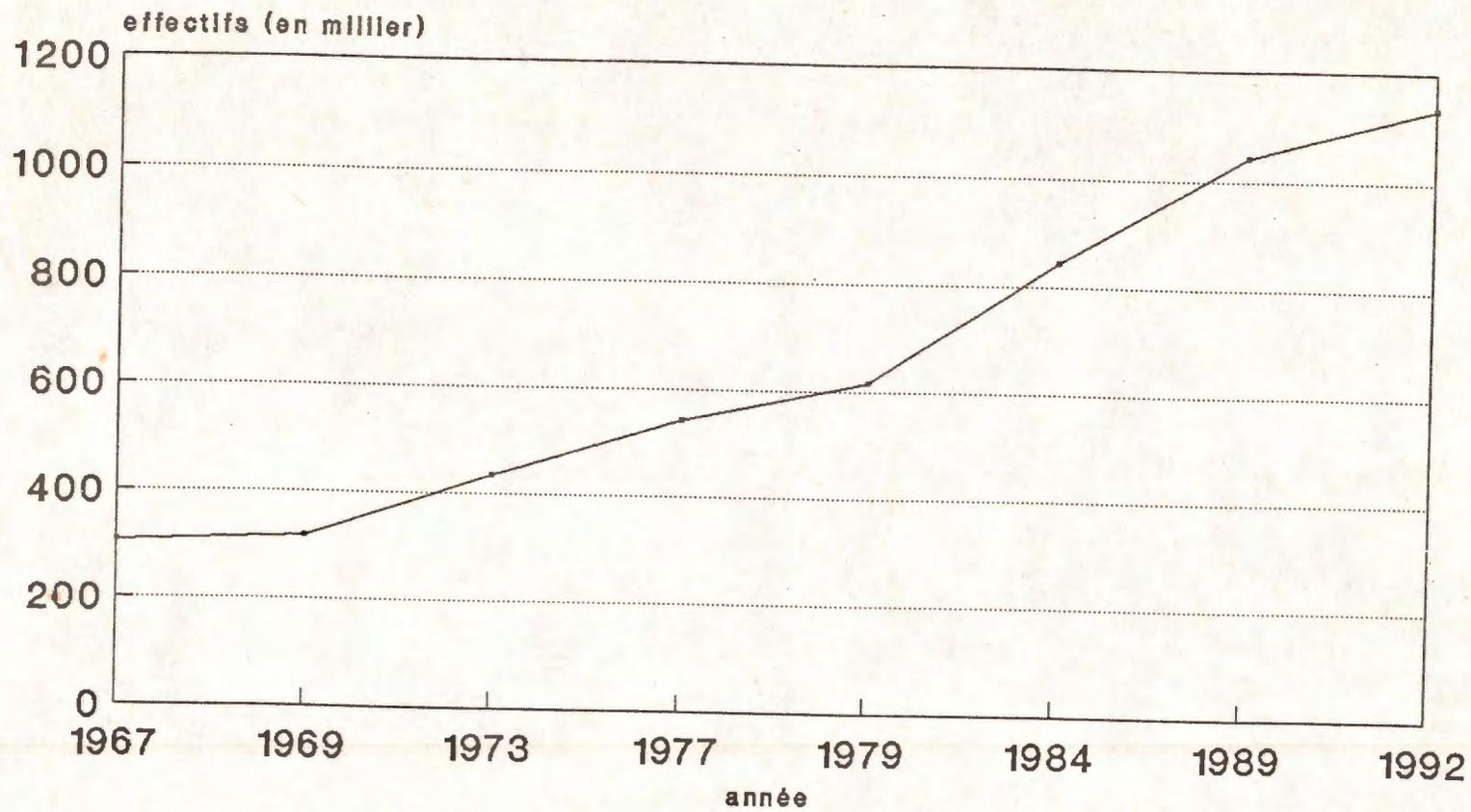
2.2.5. L'Administration

La branche "Administration" a connu elle aussi deux moments forts dans sa évolution : elle a progressé lentement entre 1967 et 1977 et elle enregistre depuis une accélération importante pour fléchir légèrement en 1989.

Si la première période (1967/1977) peut être expliquée par la nécessité de mettre en place tout un appareil administratif, totalement inadéquate avec les charges de l'Etat de l'époque, mais la phase suivante (1979/1989) rend compte davantage du gonflement de l'effectif des structures sanitaires et scolaires.

En effet, on peut aisément situer la poursuite du processus de l'algérianisation de l'encadrement scolaire et du corps médical, et l'extension importante des effectifs durant les années 1980.

Evolution de l'emploi dans l'administration de 1967 à 1992



Branche Economique

—•— Administration

Corps de l'encadrement scolaire						
	total/cycle			% Algérianisation		
	S	M	E	S	M	E
1962	1 216	2 488	19 908	43,75	49,72	63,77
1977	5 960	15 744	70 498	38,32	80,67	97,71
1991	44 283	82 741	151 262	96,38	99,27	99,73

S : supérieur M : moyen E: élémentaire

Le processus d'algérianisation de l'encadrement scolaire est pratiquement achevé en 1991, mais en même temps, on observe une augmentation extrêmement importante des effectifs de l'encadrement à partir des années 1980 : un écart de 38.000 pour le niveau supérieur, de 70 000 pour le moyen et de 80 000 pour le primaire (23).

Quant au corps médical, le processus d'algérianisation a suivi pratiquement la même évolution : le corps des praticiens n'enregistre que 3,67% des étrangers en 1990, tandis qu'en 1962, ce taux était estimé à 73,26%. En terme de volume, le nombre de médecins est passé de 342 algériens à l'indépendance à 22 716 en 1990 !

Bien que ces secteurs aient enregistrés des progrès intéressants en terme d'algérianisation, on ne peut pas affirmer que les problèmes de l'éducation nationale et de la santé sont parfaitement circonscrites. Les politiques de gratuité (24) dans ces deux secteurs ont connues beaucoup d'effets pervers, et le débat sur ces secteurs reste encore ouvert.

A partir de 1989, l'administration est essoufflée, le recrutement dans la fonction publique devient de plus en

plus rare, à l'exception du corps de la sécurité civile. Le boom de l'administration est aisément visible en matière d'emplois : avec seulement 306 000 employés en 1967, elle est passé à 1,2 millions en 1992. En terme de poids dans la structure de l'occupation, elle ne mobilisait que 17% en 1967, son taux s'élève à 26% en 1992 (cf Schéma N° 5).

Le point noir de l'Administration reste au fond l'encadrement des collectivités locales. Ce dossier a été examiné en 1988 (25). Devant la montée du chômage des diplômés, on peut se demander quelles sont les solutions arrêtées pour réduire la tension au niveau de l'administration locale ? Des centaines de communes sont encore sous-encadrées en 1992 !

2.3. Commentaires sur les tendances économiques

L'évolution des tendances des grandes branches d'activités économiques nous a permis de situer les niveaux de blocages de la structure d'ensemble. Quelques commentaires sur la période récente (1986/1991) de l'histoire de l'économie algérienne sont indispensables pour mieux saisir les enjeux d'une relance économique possible. Tout d'abord, il y a lieu de revenir sur la structure des compétences des branches d'activité économique ensuite, nous verrons l'évolution de la PIB par grandes branches d'activité, ensuite nous verrons quelques paramètres macro-économiques et financier de l'économie algérienne, et enfin, il nous semble utile de souligner les repères des autorités algériennes quant à l'évolution future de la dynamique économique.

2.3.1. Structure des compétences des branches d'activités économiques

En prenant en considération la structure des diplômes de la population occupée selon les branches d'activités

économiques, nous pouvons d'or et déjà comprendre, sinon expliquer, les performance de la structure économique d'ensemble.

Ce qui frappe l'observateur en observant les données du RGPH 1987, c'est la faiblesse de l'encadrement de la structure économique d'ensemble, et ce malgré les efforts founis depuis l'indépendance en matière de scolarisation : 75% de la population occupée recencée n'avait aucun diplôme (cf. tableau N° 5).

Cette structure est de plus inquiétante dans la mesure ou l'on assiste à un chômage nouveau, celui des diplômés de d'enseignement technique et supérieur ces dernières années.

La problématique souvent soulevé dans les analyses de l'emploi en terme d'adéquation formation/emploi se trouve ainsi limitée dans sa capacité d'explication de la structure des compétence. De même, celle relative à la faiblesse de la productivité du système productif ne relève plus d'aucun mystère : comment peut-on espérer une plus grande productivité avec un effectif d'occupé "non-diplômé" aussi important ? On peut se demander alors ou sont passés les sortants des universités et grandes écoles depuis l'indépendance ? L'université n'aurait-elle produit que 55 000 licenciés et 20 000 docteurs et les grandes écoles moins de 20 000 ingénieurs en l'espace de 30 ans ?

Ce problème mérite un approfondissement sérieux d'auatnt plus que ces dernières années, on observe un changement inquiétant du profil des migrants - la part des professionnels accuse une hausse vertigineuse sous le pretexte du climat d'insécurité qui règne en Algérie !

2.3.2. Evolution de la PIB par branche d'activité

Durant les cinq dernières années de la décennie 1980, l'économie algérienne est entrée dans une crise sans précédente.

L'observation des tendances de la PIB donne une image assez complexe des effets de cette crise sur la structure de l'économie d'ensemble.

Année de crise, la PIB en 1986 (Cf Tableau N° 4) a stagné par rapport à 1985 (+0,6%), elle a ensuite enregistré un taux de croissance négatif en terme de volume (- 1,4% en 1987 et -2,9% en 1988). Le léger redressement enregistré en 1989 avec 3,5% et en 1990 avec 2,4% est dû particulièrement à la hausse des recettes d'exportation. Cette hausse est à lier à la "crise du Golfe".

2.3.3. Les principaux indicateurs économiques et financiers

L'observation du Tableau N° 5 nous permet de situer, avec plus de précision, les retombées de la Crise du Golfe, sur les recettes extérieures de l'Algérie - en effet, l'exportation des hydrocarbures a culminé à presque 12,35 Milliards de dollars US en 1990, avec un prix intéressant du pétrole à 24,32 \$/baril. En 1991, le niveau d'exportation a baissé légèrement à 11,98 milliards US dollars\$, et le prix du baril régresse déjà à 20,44 US\$/baril.

Malgré la baisse des importations (en terme global), la part alimentaire a connu une légère progression, passant de 1,85 (en 1986) à 1,94 milliards de \$ en 1991. Mais au niveau national, la croissance démographique aidant, la PIB/HA en US\$ a régressé, passant de 2,701 en 1986 à 1,607 en 1991, et le niveau de l'inflation ne cesse d'augmenter passant de 9,2% en 1986 à 41,2% en 1991 (déflateur PIB/H).

**Tableau N° 5 : Structure des compétences
des branches d'activité économique**

	MOYEN/ ELEMENT	SECOND/ TECHNIQUE	SUPERIEUR	AUCUN	ND	TOTAL
AGRIC	0,50	0,24	0,12	16,62	0,03	17,51
INDUS	1,84	1,34	0,51	25,20	0,17	29,06
BTP	0,84	0,63	0,27	0,89	0,01	2,63
TER/AD	7,77	5,76	2,34	30,04	0,75	46,67
ND	0,45	0,33	0,17	3,09	0,09	4,13
TOTAL	11,39	8,30	3,42	75,84	1,04	100,0

Tableau N° 6

Evolution de la PIB par Secteur d'Activité

BAE/ Année	1986	1987	1988	1989	1990
Agric	33 270	38 180	38 720	47 500	54 700
Hydrocarb	35 905	40 610	40 810	57 800	87 300
Industrie	39 050	39 575	41 870	44 700	55 800
BTP	46 210	48 990	49 800	57 500	77 400
Tertiaire	61 650	62 355	66 400	77 000	93 700
Somme/VA	261 085	229 710	237 600	287 500	368 900
TUGP/Drts	23 750	24 320	24 200	28 700	37 400
PIB	239,83	254,03	261,80	313,20	406,30
Tx Crois An (en %)	0,6	-1,4	-2,9	3,5	2,4

Sources : Conseil National de la Planification

Tableaux N° 7

Principaux indicateurs économiques et financiers

(1986 - 1991)

indicateurs	1986	1988	1991
PIB courant mDA	286	317	735
PIB courant m\$	60.8	53,1	40,5
PIB/Hab US\$	2.701	2.261	1.607
Taux de change	4.71	5.93	18.13
Tx d'accumul %	33.3	30.3	28.0
Budget d'Equip/PIB %	14.1	12.3	7.1
Budget de Fonct/PIB %	22.3	24.0	20.9
Import CAF marché m\$	9.24	7.35	7.58
dt alimentaires	1.85	1.81	1.94
dt biens inter	3.13	2.69	2.95
Impor s/paiements m\$	1.43	1.00	0.95
Exp Hydro mUS\$	7.26	7.21	11.98
prix pétrol exp \$/b	16.00	16.19	20.44
exp mar hors/hydro m\$	0.21	0.41	0.34
Stock dette ext CMLT m\$	21.0	25.1	25.0
service dette ext MLT			
- en m \$	5.13	6.55	9.37
- en % export b. et s.	35.0	80.3	72.7
Réserve de change brute (or exclus m\$...	0.92	1.52
Base 100 en 1984			
. PIB	106.7	103.9	108.2
VA Indus	107.3	100.9	94.4
VA BTP	100.0	92.2	88.0
VA Agric	134.1	135.9	171.3
Inflation, var ann %			
- IPC officiel	12.4	8.0	22.8
- deflateur cons men	14.4	11.9	28.0
- deflateur Investis	7.3	9.5	51.7
- deflateur PIB/H	9.2	8.4	41.2

Sources : Rapport du Gouvernement, 1992

Cette situation conjoncturelle de l'évolution de l'économie algérienne a révélé toute la faiblesse d'une économie fondée sur la rente énergétique et assistée de l'extérieur par les puissances financières internationales.

L'économie algérienne est caractérisée aussi par une triple dépendance (alimentaire, technologique et financière) : "cette triple dépendance n'a cessé de s'accroître pendant que les recettes extérieures du pays et, dans une moindre mesure, le Budget de l'Etat ont contribué de dépendre des exportations d'hydrocarbure" (26).

L'économie algérienne, dans son ensemble, reste fortement tributaire des facteurs externes pour son équilibre : connaissant les fluctuations des paramètres externes (cours mondiaux des hydrocarbures, des équipements et des produits alimentaires, les taux de change des grandes monnaies, et les taux d'intérêts des banques internationales), le rétablissement de l'équilibre économique national ne pourrait être rétablie à court terme.

Toutefois, il faut reconnaître que durant ces trente dernières années, l'Etat algérien s'est doté d'un pouvoir économique extrêmement important au niveau national. La pleine utilisation du potentiel économique national, actuellement largement sous-utilisé peut, dans une certaine mesure, permettre à l'économie de survivre cette période de crise.

Mais le problème de l'endettement de l'Algérie continuera à limiter les initiatives économiques locales. Depuis que cette question est soulevée, trois hypothèses s'affrontent au niveau du débat financier: avoir recours au rééchellonnement renégocier les termes de la dette, et tenter d'obtenir un "reprofilage" de la dette. Les autorités algériennes ont tenté par tous les moyens d'éviter le

rééchellonnement en passant par le reprofilage. Le gouvernement actuel a finalement opté pour le rééchellonnement de la dette après avoir longtemps adopté une stratégie de reprofilage multilatéral assurant un financement extérieur adéquat et supportant ainsi un programme de redressement durable de l'économie algérienne (26a).

2.3.4. Les perspectives économiques

Les perspectives de l'économie algérienne sont loin d'être aussi dramatiques, la question de la dette relève en fait d'une situation conjoncturelle - autrement dit elle n'est qu'une question de calendrier. C'est du moins cette hypothèse qui a fait perdre à Algérie deux ans de crise de plus croyant pouvoir s'échapper aux institutions financières internationales.

Le passage de la bosse de la dette est certes traumatisant: une analyse prospective des principaux indicateurs économique et financiers (Cf Tableau N° 5) , fondée surtout sur une moindre fluctuation du prix de l'énergie avait pour objectif de réduire le ratio du service de la dette/importation à 39,6% en 1997, soit un écart de 38,2% en l'espace de 3 ans. Ce ratio est estimé à 77,8% en 1992 !

Mais cette prévision s'est avérée trop optimiste, on a pu assister récemment à un effondrement du prix de baril de pétrole qui a chuté à moins de 15 US\$, tandis que les prévisions étaient fondées sur un prix stable à 20 US\$/baril !

La question principale de l'économie algérienne serait alors la gestion de la transition économique (vers l'économie du marché). Mais, il n'existe pas de théorie de la transition économique.

Tableau N° 8 : Perspectives des indicateurs économiques et financiers

(1992 - 1997)

Indicateurs	1992	1994	1997
Exportation b. & s. dont hydro	12.11 11.06	12.22 10.96	16.87 15.12
Importation b. & s dont marchandises	9.93 8.05	10.29 8.28	14.64 11.98
Solde oper/ b. & s	2.18	2.00	2.23
Autres recettes et dépenses nettes	1.45	1.76	1.45
Emprunts MLT	7.07	4.86	3.85
Services de la dette (yc FMI)	-9.42	-7.66	-6.68
Ajustements et CT nets	-1.34	-0.15	-0.21
Solde balance paiements (equi var réserv bruts)	-0.06	-0.30	-0.21
Ratio Serv dette/Impor	77.8	71.2	39.6

Sources : Décret N° 93-07 du 24 avril 1993

Cinq paramètres sont estimés nécessaires pour garantir la transition, non pas de manière brutale mais d'un passage graduel. L'expérience des lois sur les réformes économiques (période 1988/1991) peuvent servir de repères pour l'élaboration des mesures progressives mais en assurant l'environnement nécessaire. Ces mesures (27) viseraient particulièrement :

- "le droit à la propriété privé,
- la liberté des prix,
- la création d'un marché monétaire et d'un marché financier,
- la création de la "firme",
- la liberté des changes".

L'enjeu sociétal que représente ces mesures ne saurait être passé sous silence. Cela suppose concrètement, au préalable, un consensus national entre les partenaires économiques, les forces politiques et la société civile. Ce préalable est loin d'être assuré dans une conjoncture de décomposition sociétale qui perdure en Algérie.

En guise de conclusion

Cette examen de la structure économique d'ensemble, à partir des indicateurs de l'emploi et à travers l'évolution des paramètres macro-économiques, donne un aperçu global de l'ampleur de la situation de crise et les contraintes principales d'une reprise économique. Cet examen reste pourtant inachevé .

D'une part d'autres indicateurs doivent être examinés pour situer avec plus de précision les potentialités réelles d'une relance économique.

D'autre part, l'examen des paramètres économiques et financiers aussi mérite un approfondissement - autrement dit, l'analyse des comptes économiques, dans le détail, est une nécessité pour comprendre l'emploi des ressources de l'économie algérienne - et la part véritable du système productif, quant à sa capacité de création des richesses , donc de se reproduire en dehors de la "manne énergétique".

Enfin, la crise économique ne saurait occulter d'autres crises plus profondes qui traversent la société algérienne . La décennie 1980 a fait surgir le problème de l'endettement et les déséquilibres économiques, mais le paradoxe algérien reste entier.

Dans un passé récent, l'Algérie avait libre accès aux ressources financières nécessaires à la construction d'une

économie moderne et elle n'a pas pu sortir du sous-développement !

Notes de références :

1. Séminaire de l'Emploi au Maghreb - INHS - sept 1987
2. EL KENZ (A) et BENOUNE (M) : Le hasard et l'Histoire, ed ENAG, (1989) Alger
3. Perspectives Economiques et Stabilité Sociale - Documents du Gouvernement, juillet 1993
4. BEDRANI (S) : L'Echec de l'Agriculture algérienne ? in "Algérie de l'Indépendance à l'Etat d'Urgence" ed l'Harmattan (1992) , Paris
5. CHEVALLIER : Le défi démographique et le développement au Maghreb , La Documentation Française (1991)
6. BERNARD (C) : Le chômage déguisé, Thèse (1975) Alger
7. CHAULET (C): Les frères, la terre et l'argent: stratégies familiales et productions agricoles depuis 1962, Thèse d'Etat, Paris V (1984) Paris
8. MUSETTE (S) : L'emploi féminin en Algérie (1989) Alger

9. PALLOIX (C) : Note sur la notion de pôle de croissance in "Economie Appliquée, janv/juin 1955
Cf aussi DE BERNIS (G): Industries industrialisantes et contenu d'une politique d'intégration régionale in "Economie Appliquée, Tome XIX, juillet/décembre 1966.
10. THIERRY : Le transfert Technologique , Thèse
11. LIABES (D) : L'entreprise algérienne, article in l'Algerie et la Modernité
12. HAMMEL (B) : Emploi et Chômage au Maghreb, Communication Séminaire "Economies et Sociétés au Maghreb" ENA (1990) Alger
13. Cahiers de la réforme, 5 volumes (1989) Alger
14. Schéma National de l'Aménagement du territoire, ANAT (1988) Alger
15. Rapport du Gouvernement GHOZALI - 1992 (Alger)

16. BRAHIMI (A) : L'Economie Algérienne : défis et Enjeux
SNED (1991) Alger
17. Document "Commission Nationale pour l'Emploi (1989) Alger
18. Algérie 30 Ans: Situation Economique
- Bilans et Perspectives , Ed Médias Associés (1992) Alger
19. HAMMEL (B) : Politique Social, Mouvements Sociaux et
Emploi en Algérie, Communication Séminaire Tunis (dec 1988)
in Revue Travail et Développement N° 13, (1989) Tunis
20. Ministère du Travail : Rapport du Programme Emploi des Jeunes
(1987) Alger
21. MUSETTE (S) : L'Emploi des Jeunes en Algérie, Cahier CREAD N°26
(1991) Alger
22. Ministère du Travail : Bilan Physique du DIPJ, Mars 1993
23. Revue Statistiques N° 31 : "Séries Statistiques -
Retrospective 1962 -1990 (1991) Alger

24. Cf Charte Nationale 1976 - sur les politiques de la
médecine gratuite et de la gratuité de la
scolarisation. Ces dispositions sont reprises dans la
Constitution (1976) et dans celle de 1989.

25. Communication du Ministre de l'Intérieur,
Séminaire COVILLE ,Club des Pins (1988) Alger

26. YACHIR (F) : "L'économie algérienne - les transformations
et leurs limites" pp. 448-451 in "L'Etat du Maghreb"
ed La Découverte (1991) Paris

- 26a. Déclaration du Chef du Gouvernement de l'Algérie,
en date du 14 décembre 1993. Finalement, l'Algérie
signera une lettre d'intention pour adopter un
Plan d'Ajustement Structurel selon les
conditionnalités du FMI , dans un delai d'une année.
Le PAS entre en vigueur le 10 avril 1994, avec une
dévaluation , en priorité, du DA de 40%.

27. BOUZIDI (A) : "l'Economie Algérienne à l'épreuve du
marché", in Revue Prospective et Stratégie,
N° 1 (1991) Alger

DOCUMENTS DE SYNTHESE SUR LE MAGHREB

Sources et Qualités des Données au Maghreb
par HAMMOUDA Nacereddine

Chef de Département Emploi
Office National des Statistiques

(ONS - Alger)

De part leur lourdeur les recensements ne donnent que des photographies globales sur le marché du travail. Les agents recenseurs se contentant des réponses spontanées de la part des enquêtés. Par contre, ils permettent de disposer de l'information à un niveau géographique très fin.

On peut dire que globalement les résultats des différents recensements sont comparables du point de vue des concepts et des nomenclatures utilisés.

I.2- Les enquêtes par sondage auprès des ménages

Nous n'aborderons que les enquêtes sur la population et l'emploi (à noter que leur appellation diffère d'un pays à l'autre). Leur périodicité et leur représentativité sont variables en fonction des pays. Les concepts par contre sont comparables dans une certaine mesure. L'Algérie fait exception en ce qui concerne l'activité économique des femmes où l'activité traditionnelle est mal cernée relativement aux deux autres pays.

Pays	Maroc	Algérie	Tunisie
	61/63	68 Algérie du Nord	
Date de réalisation	76-82 Annuelle	82-85 Annuel	80
	84-91 Annuelle	89 (1) et (2)	83
	86/87 Rural	90	86/87
		91 (1) et (2)	89
		92	

Le Maroc est le pays le plus régulier en matière de réalisation d'enquête, mais ces enquêtes ne touchent que le milieu urbain.

La Tunisie réalise les enquêtes avec une périodicité triennal mais sur de gros échantillons.

SOURCES ET QUALITES DES DONNEES
SUR LE MARCHE DU TRAVAIL AU MAGHREB

Introduction

De part leur structure économique (part de l'emploi agricole, l'importance du secteur informel y compris le petit privé) d'un niveau de développement de l'appareil statistique (fichiers non exhaustifs, informatisation récente) et de l'appareil administratif (non informatisation, couverture restreinte ou inexistence d'agence pour l'emploi) les trois pays maghrébins ont privilégié des enquêtes et recensements auprès des ménages comme principale source d'information sur le marché du travail en particuliers depuis les années 80.

L'Algérie de par la prépondérance du secteur public a développé davantage les enquêtes auprès des établissements.

I- LES ENQUETES AUPRES DES MENAGES

I.1- Les Recensements généraux de la population et de l'habitat..

Les trois pays ont réalisé chacun trois RGPH depuis leur indépendances, mais à des dates différentes et avec des périodicités différentes : 9 ans pour la Tunisie, 10 ans pour l'Algérie et 11 ans pour le Maroc.

Pays	Maroc	Algérie	Tunisie
Date de réalisation	1960	1966	1966
	1971	1977	1975
	1982	1987	1984

Le Maroc doit réaliser son quatrième recensement au courant de cette année.